



THE GETTY CENTER LIBRARY



Why ask for the moon  
When we have the stars?









# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 décembre 1877.

---

Volume 4<sup>e</sup> de la 7<sup>e</sup> Série.

---

1893

---

NANTES,

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilon, 5.

L. MELLINET ET C<sup>ie</sup>, suc<sup>rs</sup>.









ANNALES  
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE  
DE NANTES



# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 décembre 1877.



---

Volume 4<sup>e</sup> de la 7<sup>e</sup> Série.

---

1893

---

NANTES,

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilon, 5.

L. MELLINET ET C<sup>ie</sup>, SUCC<sup>rs</sup>.



## ALLOCUTION DE M. LIVET

PRÉSIDENT SORTANT.

---

MESSIEURS,

Au moment de quitter le fauteuil de la présidence où votre amitié m'avait appelé, permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait et du concours affectueux que vous m'avez prêté. Grâce à vous, je n'ai été qu'à l'honneur ; car votre prévenance a su éloigner de moi tout ce qui pouvait me donner quelque apparence de préoccupation et de travail.

Aujourd'hui, je cède la place à notre collègue, M. le Dr Gourraud, dont le mérite vous est connu. Son mérite et son influence ne peuvent que rehausser notre Société et lui donner l'importance qu'elle doit avoir dans un département où les Arts, les Sciences et les Lettres sont cultivés par un si grand nombre d'hommes de goût et de talent.

---

## ALLOCUTION DE M. LE D<sup>r</sup> GOURRAUD

PRÉSIDENT ENTRANT.

---

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Je ne sais si je dois vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me donnant pour cette année le fauteuil de la présidence. Si je suis, en effet, excessivement flatté et de vos suffrages et de vos nombreuses marques de sympathie, je ne vous cacherais pas que je suis effrayé des charges, et de l'importance de mes nouvelles fonctions. Je ne me sens pas de taille à les bien remplir. Ma place était parmi les simples soldats et non pas à votre tête. Lorsque mon excellent confrère, le D<sup>r</sup> Guillemet, vint, l'année dernière, me prier d'accepter la vice-présidence, ma première intention fut de refuser. Mais vous connaissez tous notre ancien Président, c'est un véritable charmeur et l'on ne résiste pas à un homme aussi aimable. La bienveillance que vous m'avez toujours témoignée et vos votes unanimes ont fait le reste et me voici, pour cette année, votre très indigne président.

Mes appréhensions, vous le reconnaîtrez, sont d'autant plus légitimes, que je succède à un homme qui jouit à notre Société et dans notre ville d'une réputation de savoir et de capacités bien méritée. M. Livet s'est consacré toute sa vie à une tâche bien honorable mais bien ingrate : à l'éducation



de la jeunesse. Il a été un grand travailleur et un grand innovateur. En même temps que des savants, il a su faire des hommes et de bons citoyens.

L'estime et l'amitié universelles dont il est entouré, la haute considération que lui témoigne le corps enseignant, sont la juste récompense d'une vie toute de labeur et de dévouement. Je suis certainement votre interprète à tous, en regrettant que sa présidence n'ait duré que quelques mois.

Mais ce qui me donne un peu confiance, c'est que vous avez su-m'entourer d'un brillant état-major. Les lieutenants placés à mes côtés sont jeunes, pleins d'entrain et de zèle. Vous avez pu apprécier leur valeur par leurs travaux. Avec leur aide j'ose espérer que, cette année, notre Société ne périchitera pas.

Il ne faudrait pas, en effet, Messieurs, qu'elle fût comme ces vieux édifices qui ne tiennent debout que par habitude. Nous devons continuer à la maintenir toujours jeune et toujours active. Nous y arriverons par l'importance et l'abondance de nos travaux. Du reste, les travailleurs, poètes, littérateurs, savants, chez nous n'ont jamais fait défaut. Ce qui nous manque, permettez-moi de vous le dire, c'est l'assiduité à nos réunions. Notre ordre du jour est habituellement bien rempli. Seuls, les auditeurs font défaut. Nous n'encourageons pas assez nos auteurs, et par notre présence et par nos applaudissements. Nombre de fois des études très intéressantes ont été lues dans cette salle à peu près vide. Il y a bien toujours ces murs, malheureusement ils ne sont pas comme d'autres qui ont des oreilles. Ainsi voilà des travaux, fruits souvent de longues veilles et de patientes recherches, lus à peu près dans le désert : ils seront imprimés six mois ou un an après, pour aller dormir ensuite dans les rayons de notre silencieuse bibliothèque.

Et, à ce sujet, permettez-moi d'exprimer un désir ; c'est

un simple désir, je ne voudrais pas, dès ce soir, être pris pour un innovateur. Il y aurait peut-être intérêt à changer notre mode de publicité. Ce serait de publier nos travaux tous les deux mois. Nous sommes au temps de la vapeur et du téléphone. Un travail imprimé six mois ou un an après sa naissance, est déjà vieux lorsqu'il fait son apparition dans le monde.

Je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention; mais avant de terminer, permettez-moi d'adresser tous mes compliments et tous mes encouragements à notre Section de Médecine. Sous la très habile et très vigilante direction du Dr Chachereau, elle s'est réveillée et s'est complètement transformée. Les réunions, de mensuelles sont devenues hebdomadaires, le programme en est bien rempli. L'esprit et le savoir de mes Confrères les rendent des plus intéressantes. Enfin la rapide publicité que leur donne le *Journal de Médecine de Nantes* ajoute encore à leur importance.

Toutes nos Sections suivront l'exemple de la Section de Médecine, j'en suis certain; il m'est difficile, en effet, de croire qu'à notre Société, les poètes, les savants, les littérateurs et les avocats, seraient moins féconds que les médecins.

Et maintenant, Messieurs, vous pouvez compter sur mon zèle et ma bonne volonté. C'est tout ce que je puis vous offrir : pour moi je compte, et sur votre intelligence et sur votre activité.

---

# CULTURE DE L'ARACHIDE EN ÉGYPTE

## DÉVELOPPEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA PLANTE

PAR A. ANDOUARD

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

---

L'arachide (*Arachis hypogæa*, L.) est une plante des plus utiles, sous le double rapport industriel et alimentaire, et très curieuse par la propriété peu commune qu'elle présente de mûrir son fruit sous terre.

Dans cette singularité, Sonnini (1) voit une précaution de la nature ayant pour objet de soustraire ce fruit aux violences de l'atmosphère, en le cachant dans son sein. Entraîné par son imagination, l'intelligent agriculteur suppose que cette *prévoyance admirable* a pour ainsi dire forcé les lois naturelles. Et il se demande naïvement, si une culture prolongée de l'arachide sous notre climat, où elle n'aurait pas à redouter les assauts des météores qui la menacent dans son pays natal, ne restituerait pas à ses fruits une végétation normale, c'est-à-dire aérienne. Un changement aussi radical ne lui semblerait pas plus surprenant que l'habitude contractée par les canards sauvages et par les autres palmipèdes, en Amérique, de percher sur les plus hautes branches des

(1) *Traité de l'Arachide*. Paris, 1808.

arbres, pour échapper à la voracité des serpents et des carnassiers. Il n'hésite pas, on le voit, à doter les plantes d'une partie de l'intelligence des animaux.

L'arachide est originaire des pays chauds, sans qu'on puisse décider si elle a pour patrie les Indes orientales ou le Brésil. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle est cultivée depuis longtemps en Asie, en Afrique et en Amérique, d'où elle a passé sur le continent au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est probablement dans le département de l'Hérault qu'elle a germé pour la première fois dans la terre française. Nissolle a donné la description botanique et même le dessin des sujets qu'il avait observés dans le jardin royal de Montpellier, en 1723 (1). Il n'a pas eu le temps d'en étudier les propriétés, leur durée ayant été éphémère. La culture en fut reprise longtemps après, dans le même jardin, et ce n'est qu'en 1770 qu'on parvint à la maintenir en pleine terre (2), sans songer à la vulgariser.

Sa propagation en Europe est la conséquence d'un mouvement né en Espagne, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle (3). L'archevêque de Valence ayant voulu créer un jardin botanique, fit venir du Nouveau-Monde un grand nombre de semences, parmi lesquelles se trouvèrent celles de l'arachide. Pendant plusieurs années, la plante ne franchit pas les limites du jardin d'études. Mais voyant qu'elle y produisait 100, 200 et même 300 fruits pour un et qu'elle fournissait une huile abondante et facilement utilisable, Don

(1) *Mémoires de l'Académie royale des sciences* ; année 1723, p. 387.

(2) *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*, par l'abbé Rozier.

(3) *Observations pratiques sur le Cacahuete ou Mani d'Amérique*, par Don Fr. Tabarès de Ulloa. Valence, 1800.

Ulloa, son importateur, en distribua des graines par toute l'Espagne, en l'an VI. Les résultats furent si encourageants que, dès la première année de notre siècle, l'arachide était cultivée en grand, non seulement en Espagne, mais même en France : dans le département de l'Hérault, par l'initiative de l'école de médecine de Montpellier ; dans celui des Pyrénées-Orientales, par les soins de Borda, qui avait reçu des semences d'Espagne, par l'intermédiaire de Gilbert ; et dans celui des Landes, grâce au préfet Méchin, à qui Lucien Bonaparte, notre ambassadeur à Madrid, avait expédié près de 140 livres des mêmes semences.

De ces trois départements, l'arachide se répandit immédiatement dans tout le midi de la France ; puis elle traversa les Alpes et sembla s'acclimater facilement en Italie, particulièrement en Sicile et aux alentours de Rome. Peu d'années après, on la trouve également dans quelques-uns de nos départements du centre et jusque sous le climat de Paris, où elle échoua complètement, il est vrai, le soleil ne lui versant pas assez rapidement, sous cette latitude, la quantité de chaleur nécessaire à son évolution.

A Mont-de-Marsan, l'engouement de la première heure fut tel, que chacun des membres de la Société d'Agriculture s'engagea par écrit à semer environ 13 kilogrammes de graines. Le succès ne répondit pas, malheureusement, au zèle avec lequel on s'était mis à l'œuvre de tous côtés. L'arachide est une plante exigeante ; elle n'a pas trouvé, même sous le ciel de l'Italie, toutes les conditions qui permettent d'en faire une culture rémunératrice.

Sous l'empire de l'enthousiasme universel qu'elle avait excité tout d'abord, on a certainement exagéré, du reste, ses avantages économiques, en lui attribuant une importance alimentaire égale à son importance industrielle. Son huile seule est vraiment comestible ; mais il est vrai de dire que

les transactions auxquelles elle donne lieu, augmentent sans cesse. Depuis une vingtaine d'années, toutes les arachides cultivées sur la côte occidentale d'Afrique, notamment au Sénégal, où elles sont l'unique objet du trafic de la colonie, servent à produire une huile insipide, légère et peu altérable, qui a pénétré peu à peu dans la consommation ménagère et qui est devenue la matière première indispensable pour la fabrication du beurre artificiel. Pour se rendre compte de l'importance de ce débouché, il suffit de constater qu'en 1892, il a été exporté des Pays Bas, en Angleterre, pour 110 millions de francs de ce beurre factice, dans la composition duquel l'huile d'arachide entre pour 30 à 50 %.

La récolte entière des arachides au Sénégal, en 1892-1893, a fourni environ 60,000 tonnes de graines de qualité supérieure, d'où ont été extraits : 13 millions de kilogrammes d'huile propre à la fabrication du beurre artificiel et 5 millions de kilogrammes d'huile inférieure destinée à la savonnerie.

Les Indes anglaises produisent des semences dont la qualité laisse beaucoup à désirer ; toute l'huile de cette origine est forcément réservée à l'industrie.

Si grandes qu'elles soient, les différences entre les arachides des diverses provenances ne sont point appréciées aux lieux d'origine de la même manière qu'en Europe. Partout les nègres sont très friands de leurs semences ; ils en mangent du matin au soir, à ce point, qu'en Amérique, ils consomment entièrement et rapidement leur récolte, lorsqu'elle est peu abondante. Quelques-uns les font bouillir, ou griller, ou cuire sous la cendre, pour dissiper la saveur peu agréable de pois chiches verts qu'elles présentent à un très haut degré. Le plus grand nombre les mangent à l'état cru. Il n'est pas prudent de faire abus de cette nourriture, surtout lorsqu'on n'y est pas accoutumé.

Le P. du Tertre (1), l'abbé Chappe (2), Valmont de Bomare (3), s'accordent à dire que c'est un aliment malsain, provoquant fréquemment de violents maux de tête. Elle fait plus encore. Le Dr Harker (4) a constaté qu'elle a causé à des enfants, en 1873, de véritables empoisonnements accompagnés de nausées, d'assoupissement et de dilatation pupillaire.

A Saint-Domingue, on façonne avec du sucre et des semences d'arachides rôties et pulvérisées un gâteau très recherché, nommé *gigery*. D'un autre côté, les Américains ont enseigné aux Espagnols, qui nous l'ont transmis, le moyen de fabriquer un chocolat bon marché, en y remplaçant un tiers de cacao par autant de graines d'arachide pulvérisée.

A Mont-de-Marsan (5), le citoyen Alexandre avait préparé, pour démontrer l'utilité de l'arachide : avec le tourteau privé d'huile, du pain et des entremets déclarés très savoureux ; avec l'huile elle-même, des aliments variés, également très appréciés ; enfin, avec la semence entière, préalablement torréfiée, un infusé qu'il prétendait susceptible de servir de succédané au café.

D'autres l'ont transformée en dragées, en sirop, en liqueurs de table, en cosmétique, etc. On la voulait propre à tous les usages.

Malgré les éloges qui leur furent prodigalement et un peu complaisamment décernés, ces produits ne rencontrèrent point, en Europe, la faveur dont ils auraient joui sans doute auprès de la race noire ; et la seule raison d'être de la

(1) *Histoire des Antilles*.

(2) *Voyage en Californie*.

(3) *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*, 1776.

(4) *Journal de pharmacie et de chimie*, 1873.

(5) *Recueil de mémoires, etc., sur la culture de l'Arachyde*, imprimé et publié par ordre du Préfet du département des Landes. Mont-de-Marsan ; germinal, an X.

culture de l'arachide, aujourd'hui, est le commerce considérable que l'on fait de l'huile contenue dans ses semences. Ce commerce ne remonte guère qu'à un demi-siècle. Les premières importations en France datent de 1830. Depuis cette époque, elles ont présenté une progression ascendante continue, dont le relevé ci-après indique la marche rapide :

Arachides et olives.....	1829	632 kil.
— et noix de Touloucouana.....	1840	1.080 —
— — .....	1850	14.063.765 —
— — .....	1860	33.546.914 —
— — .....	1870	87.658.751 —
— — .....	1880	160.879.747 —
— — .....	1890	165.503.411 —
— — .....	1891	195.043.647 —

Ces chiffres sont éloquents. Ils démontrent combien il est regrettable que l'arachide ne puisse pas être cultivée sur le sol français et l'intérêt qui s'attache à sa production, dans les contrées les plus rapprochées de nous.

## II.

L'Égypte était naturellement indiquée pour une tentative de ce genre, et il y a longtemps que l'arachide y est connue. Bové (1) dit l'avoir trouvée au Caire, en 1834, dans les jardins d'Ibrahim Pacha, où elle n'était encore qu'un objet de curiosité botanique. Elle provenait de graines apportées de la Nubie supérieure. La vigueur de sa végétation attira promptement l'attention. Aussi est-elle cultivée depuis plus de vingt ans sur une étendue toujours croissante, mais d'une manière un peu primitive, dans les sables qui bordent le canal Ismaïliah.

L'indigène se donne fort peu de peine pour préparer le

(1) *Annales des Sciences naturelles*, 1834.



terrain, très meuble du reste, qu'il lui réserve, et moins encore pour le fumer.

En fait de labour, il se borne à remuer très légèrement la surface du sol avec une charrue composée d'une lame de fer plate, rectangulaire, un peu arrondie et tranchante à son extrémité antérieure et mesurant : en longueur, 25 centimètres ; en largeur, 10 à 12 centimètres. En modifiant l'inclinaison de cette lame sur la verticale, on la fait pénétrer plus ou moins profondément dans le sable. Son passage successif dans les deux sens détermine la formation de crêtes peu élevées, que l'on étale ensuite au moment de l'ensemencement.

Les fumures sont plus sommaires encore. Le cultivateur égyptien vend habituellement son fumier ; quelquefois cependant il en réserve une petite quantité à ses cultures d'hiver ; jamais il n'en a pour l'arachide. Sa principale ressource, en matière d'engrais, consiste à enfouir sur place les fanes des fèves qu'il a récoltées et à pratiquer une espèce de sidération, dont l'usage remonte aux époques les plus lointaines. A cet effet, il sème deux espèces de trèfles, nommés *bersim* et *helbé* (fenugrec). Lorsque ces trèfles sont adultes, il les fait brouter d'abord par ses animaux, puis il enterre le reste vers la fin de la saison froide. Tous les naturels attachent beaucoup d'importance à cette fumure verte, et ils ont d'autant plus raison que c'est à peu près le seul aliment qu'ils fournissent à leurs cultures.

Parfois cependant ils répandent sur le terrain, avant d'y mener la charrue, certaine terre noire provenant de la destruction de villages tombés en ruine depuis plusieurs siècles, et dont il existe des amas importants dans la Basse-Egypte. Cette terre noire est un mélange complexe, formé par les déjections des hommes, par celles des animaux et par les débris des habitations qui, à cette époque de même

qu'aujourd'hui, étaient faites exclusivement de limon du Nil, de bois et de pailles diverses. La composition chimique d'un tel produit est nécessairement variable dans des limites fort étendues. Les analyses qui suivent indiquent les écarts qu'il présente et la valeur fertilisante des divers types qu'on y rencontre :

## ANALYSE PHYSIQUE.

	I.	II.	III.	IV.
Argile . . . . .	42.250	40.970	9.210	44.750
Sable. . . . .	87.750	89.030	90.790	88.250
	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>

## ANALYSE CHIMIQUE.

Eau à 105° . . . .	7.400	5.270	3.980	3.746
Matières organiq.	25.813	4.830	5.654	5.127
Azote organique et ammoniacal . . . .	1.200	0.150	0.142	0.120
Acidephosphorique	5.824	0.410	0.568	0.543
— sulfurique . . . .	1.698	1.035	1.123	0.918
— carbonique . . . .	2.417	0.586	0.376	0.285
Chlore . . . . .	0.937	1.347	1.329	1.250
Potasse . . . . .	1.760	1.620	1.559	1.603
Chaux . . . . .	2.160	1.224	0.930	1.187
Magnésie . . . . .	0.108	0.192	0.461	0.702
Oxyde de fer. . . .	4.710	2.896	2.604	2.175
Alumine. . . . .	5.090	4.543	5.225	5.810
Silice et non dosé.	36.861	76.077	76.049	76.534
	<u>100.060</u>	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>	<u>100.000</u>

Il est évident que la terre n° 1 est assez richement pourvue de matières organiques et de principes fertilisants

pour améliorer d'une manière sensible les sables auxquels on la mélange. Tout en ayant une valeur moindre, les autres fournissent un contingent d'azote, de potasse et d'acide phosphorique encore très appréciable, si l'on en répand un certain nombre de mètres cubes par hectare. C'est, pour le désert, une véritable source de fécondité, à laquelle il est bon de puiser aussi largement que possible.

Dans toute cette région, le premier ensemencement d'arachide n'est généralement pas renouvelé. Le cultivateur égyptien arrache la plante sans précaution, puis se fiant aux gousses qu'elle a laissées en terre pour en perpétuer la culture, il emblave avec de l'orge le terrain devenu libre.

Effectivement, lorsque l'orge, parvenue à maturité, est enlevée des champs, une belle végétation d'arachide est déjà prête à la remplacer. Le moyen est simple, il n'est pas probable qu'il soit avantageux. Il a le défaut de ne permettre ni labour, ni fumure spéciale pour l'arachide, conditions d'autant plus défectueuses, que l'orge a concouru d'une manière notable à l'épuisement d'un sol déjà pauvre d'avance.

### III.

Une culture plus intelligente et devant forcément conduire à d'autres résultats vient d'être inaugurée par une société franco-hollandaise, dirigée à cet égard par des français, à la limite nord-est du désert traversé par le grand canal navigable déjà cité, qui porte les eaux du Nil, c'est-à-dire la vie, aux agglomérations humaines de Port-Saïd, Ismailiah et Suez, entièrement privées d'eau douce.

L'emplacement choisi touche le village El-Salieh, distant du Caire d'environ 106 kilomètres, à vol d'oiseau, et situé à proximité d'une station de chemin de fer et du canal Saadia, l'un des embranchements greffés sur le canal Ismailiah.

Il est borné au nord par des cultures de dattier, qui suivent le cours du canal et sous lesquelles on sème régulièrement un peu d'orge, de *bersim* et de *helbé*.

Au sud s'étend le désert. C'est là qu'on a circonscrit une surface mesurant 1,000 feddans (1), soit assez exactement 420 hectares, où est inaugurée en ce moment la culture raisonnée de l'arachide.

Trois conditions sont absolument nécessaires au succès de cette culture : une terre très meuble, une température élevée, une grande quantité d'eau. On les trouve réunies à El-Salich.

En effet, le sol y est constitué par des dunes à peu près homogènes et presque complètement dessalées, formées d'un sable jaune assez fin, reposant sur une épaisse couche d'argile. La surface présente des ondulations légères, accusées par les altitudes extrêmes de 3<sup>m</sup>,50 et 6<sup>m</sup>,50. Son épaisseur, aux points les plus déclives, n'est jamais inférieure à 1 mètre.

Sa composition chimique a été déduite de l'analyse de sept échantillons, prélevés en des points différents des 420 hectares.

## ANALYSE PHYSIQUE.

	1	2	3	4	5	6	7
Argile.....	1.420	1.075	1.364	1.286	1.518	2.900	3.370
Sable.....	98.580	98.925	98.636	98.714	98.482	97.100	96.630
Total...	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

(1) Le feddan représente 333,33 *Kassabes* carrées. La *Kassabah* est un roseau de 3<sup>m</sup>,55 de longueur, servant à la mesure des superficies et dont le carré (12<sup>m</sup>,960) est une *Kassabe*.

## ANALYSE CHIMIQUE.

	1	2	3	4	5	6	7
Eau à 105°.....	0.300	0.317	0.253	0.180	0.301	0.620	0.720
Matières organiques.	0.500	0.211	0.442	0.463	0.479	0.704	0.750
Azote total.....	0.080	0.033	0.021	0.019	0.037	0.072	0.020
Acide phosphorique.	Traces.	0.003	0.015	Traces.	Traces.	0.030	0.020
— sulfurique...	0.003	0.004	0.006	0.004	0.005	0.007	0.006
— carbonique...	0.315	0.271	0.300	0.340	0.456	0.380	0.670
Chlore.....	0.050	0.048	0.058	0.046	0.063	0.031	0.028
Potasse.....	0.047	0.070	0.073	0.071	0.132	0.100	0.103
Soude.....	0.086	0.094	0.081	0.097	0.075	0.118	0.132
Chaux.....	0.364	0.212	0.200	0.345	0.302	0.385	0.424
Magnésie.....	0.162	0.075	0.120	0.074	0.088	0.241	0.206
Sesquioxyde de fer.	0.900	0.604	0.892	1.038	1.257	0.984	0.710
Alumine.....	0.650	0.376	0.612	0.709	0.716	0.616	0.521
Sable, etc.....	96.543	97.682	96.927	96.614	96.089	95.712	95.690
Total....	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

*Composition moyenne.*

## ANALYSE PHYSIQUE.

Argile. . . . .	1.849
Sable. . . . .	98.151
Total. . . . .	100.000

## ANALYSE CHIMIQUE.

Eau à 105°.. . . .	0.385
Matières organiques. . . . .	0.507
Azote total. . . . .	0.040
Acide phosphorique . . . . .	0.010
— sulfurique. . . . .	0.006
— carbonique . . . . .	0.390
Chlore. . . . .	0.046
A reporter. . . . .	1.384

	Report. . . . .	1.384
Potasse . . . . .		0.080
Soude . . . . .		0.098
Chaux . . . . .		0.319
Magnésie . . . . .		0.138
Sesquioxyde de fer . . . . .		0.912
Alumine . . . . .		0.600
Sable, etc. . . . .		96.469
	Total. . . . .	<u>100.000</u>

C'est bien ce qu'on peut appeler un sol maigre ; mais, d'autre part, il est excessivement perméable et, sous ce rapport, il convient parfaitement aux habitudes pénétrantes de l'arachide.

J'ai dit que la température était favorable aussi au développement de la plante. Il suffira de jeter les yeux sur le tableau ci-après, pour avoir une idée de la quantité de chaleur dardée par le soleil d'Egypte aux environs d'El-Salieh, pendant la période la plus chaude :

*Observations thermométriques prises à l'ombre.*

*Exposition sud.*

Dates.	Heures.		Tempé- ratures.	Dates.	Heures.		Tempé- ratures.
	Matin.	Soir.			Matin.	Soir.	
Juin 17	5	»	22°	Juin 20	6	»	26°
	12	»	37°		12	»	40°
	»	7	32°		»	7	36°
18	6	»	25°	21	5.30	»	23°
	12	»	45°		12	»	44°
	»	1.30	44°		»	1	45°
	»	7	35°		»	7	33°
19	5.30	»	24°	»	9.30	»	29°
	12	»	43°	22	2	»	26°
	»	4	37°		5	»	23°
»	7	32°	12	»	40°		

	Dates.	Heures.		Tempé- ratures.		Dates.	Heures.		Tempé- ratures.
		Matin.	Soir.				Matin.	Soir.	
Juin	22	"	7	32°	Juillet	9	5	"	25°
	23	5	"	22°		"	12.30	42°	
		12	"	39°		"	7	32°	
		"	7	28°		10	5.30	"	26°
	24	5.30	"	26°		12	"	42°	
		12	"	40°		"	1.30	43°05	
		"	7	30°		"	7	33°	
	25	5.30	"	26°		12	5.30	"	24°
		12	"	42°		12	"	41°	
		"	7	31°		"	7	32°	
	26	6	"	25°		18	5.30	"	22°
		12	"	39°		"	12.15	42°	
		"	7	31°		"	7	32°	
	27	5.30	"	24°		19	5.30	"	26°
	12	"	41°	"	12.30	43°			
	"	7	31°	"	7	31°			
28	5.30	"	22°	20	5.30	"	22°		
	12	"	44°	"	1	41°			
	"	7	33°	"	7	30°			
29	5.30	"	24°	21	5.30	"	24°		
	12	"	40°	12	"	45°			
	"	7	30°	"	1.30	47°			
30	5.30	"	25°	"	8	33°			
	12	"	41°	22	5	"	26°		
Juillet	5	5.30	"	25°	12	"	44°		
		12	"	40°	"	7	30°		
		"	7	30°	23	5.30	"	23°	
	6	5.30	"	23°	12	"	28°		
		12	"	41°	"	7	29°		
		"	7	31°	24	5.30	"	25°	
	7	5.30	"	22°	12	"	40°05		
		12	"	42°	"	7	31°		
		"	7	30°	25	5.30	"	23°	
	8	5.30	"	26°	12	"	45°		
	12	"	41°05	"	7	39°			
	"	7	30°	26	5	"	24°		

Dates.	Heures		Tempé- ratures.	Dates.	Heures		Tempé- ratures.		
	Matin.	Soir.			Matin.	Soir.			
Juillet	26	12	»	Août	2	»	1	48°	
		»	7.30		30°		»	7	36°
	27	5.30	»		25°	3	5.30	»	26°
		12	»		46°5		12	»	45°
		»	7		34°		»	7	33°
	30	5.30	»		25°	4	5.30	»	25°
		12	»		41°		12	»	46°
		»	7		32°		»	3	47°
	31	5.30	»		25°	»	7	33°	
12		»	39°	5	5.30	»	26°		
»		7	31°		12	»	47°		
Août	1	5.30	»		23°	»	7	31°	
		12	»	43°	6	5.30	»	23°	
	»	7	32°	12		»	41°		
2	5.30	»	27°	»		7	30°		
	12	»	45°						

Pour tempérer l'ardeur brûlante d'une atmosphère aussi chaude, il ne faut pas compter sur les eaux météoriques. Il en tombe à peine trois ou quatre fois par mois et seulement pendant la saison des pluies, qui dure d'octobre à février inclus. Encore cet accident désiré n'est-il rien moins que régulier. Ce n'est guère que pendant le mois d'octobre, que l'on est à peu près assuré de quelques averses, copieuses sans être torrentielles, dont on profite habituellement pour semer les cultures d'hiver. Pendant tout le reste de l'année, le ciel est sans nuages et ne verse pas une goutte de pluie sur la terre.

Il n'y a pour la rafraîchir qu'une mince nappe d'eau, glissant entre la couche arable et le sous-sol argileux, et qui disparaît pendant la saison d'été ; puis des rosées quotidiennes abondantes, fréquemment suivies de brouillards intenses, que chassent instantanément les premiers rayons du



soleil. Dans de semblables conditions, aucune culture ne serait praticable, en été, sans le secours d'une irrigation méthodique.

On a pourvu à ce besoin, sur le domaine d'El Salieh, au moyen d'une dérivation du canal Saadia, régulièrement alimentée par un siphon.

Les eaux ainsi amenées sont élevées par une pompe foulante, à une hauteur de 2<sup>m</sup>,50 jusqu'au canal distributeur. Celui-ci a été creusé dans un remblai établi à l'heure actuelle sur toute la longueur du côté nord seulement, mais qui, plus tard, circonscritra entièrement l'exploitation. L'eau s'en échappe à travers des saignées multiples fermées par des vannes, et circule dans un réseau d'étroites rigoles, qui la portent sur tous les points du terrain avoisinant.

Telles sont les ressources agricoles dont on dispose à El Salieh. Voyons comment elles sont utilisées.

L'assolement adopté est tout à fait provisoire. Il se compose de cultures d'hiver comprenant : l'orge, le bersim, le helbé, les fèves ; et de cultures d'été, représentées par l'arachide et par le maïs. Les premières occupent 700 feddans, les secondes 300 seulement.

Cette dernière surface est en harmonie avec la quantité d'eau d'arrosage actuellement disponible. Elle serait bien plus importante, n'était le mauvais état du canal Saadia, dont l'entretien est si défectueux, qu'il se dessèche bien avant d'avoir rejoint le lac Menzaleh, son débouché naturel. Les instances faites auprès du Gouvernement égyptien auront certainement pour conséquence l'augmentation de son débit et, tout aussitôt, l'extension de la culture de l'arachide, dont je vais préciser maintenant les détails.

#### IV.

Lorsqu'on a labouré le terrain, au printemps, avec

l'instrument primitif dont j'ai esquissé la description, on dessine à sa surface des rectangles disposés en lignes régulières et mesurant environ deux mètres dans un sens et trois mètres dans l'autre. Un petit talus de sable entoure chaque rectangle et permet de l'inonder isolément.

Les semailles commencent à la fin de mars et doivent être terminées au plus tard, avec le mois d'avril. On les fait à la main. Avec une pioche légère, on creuse des trous de 6 à 8 centimètres de profondeur et non pas de 8 à 9 pouces, comme le dit Bodard de la Jacopière (1). Les trous sont disposés en quinconce et espacés de 0<sup>m</sup>90. Dans chacun d'eux, on laisse habituellement tomber deux ou trois gousses d'arachide et on les recouvre immédiatement de sable. Il serait préférable de n'y déposer qu'une seule gousse, après s'être assuré qu'elle n'est pas vide ; les sujets ainsi obtenus seraient plus vigoureux que ceux qui combattent pour l'existence, trop nombreux au même point.

Aussitôt l'ensemencement, on procède à des arrosages répétés. On pratique une petite brèche au talus protecteur de chaque rectangle, puis on lance l'eau dans toute la canalisation. L'opération est promptement faite. On la renouvelle tous les cinq ou six jours, à l'époque de la germination et, plus tard, à des intervalles de dix, douze ou quinze jours, suivant la température et le besoin accusé par la végétation.

J'ai pu suivre à peu près complètement, en 1892, l'évolution de l'arachide, grâce à des envois de cette légumineuse à l'état vert, que la Compagnie franco-hollandaise, dont j'ai parlé, m'a fait adresser d'El Salieh à plusieurs reprises et par les voies rapides. Le hasard a voulu qu'en Egypte, la fin de l'été fût marquée par un refroidissement relatif et

(1) *Dissertations sur les plantes hypogées*. Mémoires de l'Académie d'agriculture de Florence, 1798.





Fig. 6. - ARACHIDE DE 138 JOURS

*1/5 de grandeur naturelle*



Fig. 7. - ARACHIDE DE 164 JOURS

*1/5 de grandeur naturelle*



Fig. 1. — ARACHIDE DE 33 JOURS



Fig. 2. — ARACHIDE DE 45 JOURS



Fig. 3. — ARACHIDE DE 62 JOURS



Fig. 4. — ARACHIDE DE 86 JOURS

*1/5 de grandeur naturelle*



**Fig. 5. — ARACHIDE DE 110 JOURS**

*1/5 de grandeur naturelle*





inusité de la température, en raison duquel la plante n'a peut-être pas atteint tout le développement dont elle est susceptible. Toutefois, les semences présentaient un poids normal, et normale aussi était la proportion de matière grasse qu'elles avaient élaborée. Je me crois donc autorisé à penser, que si la maturation des fruits a été un peu retardée, les différentes étapes de la vie végétative qui la préparent se sont accomplies sans perturbation physiologique sérieuse, et qu'on peut les considérer comme régulières.

S'il en est ainsi, l'arachide croît avec une assez grande lenteur, pendant la première partie de son existence. La vitesse de son allongement devient maximum dans le quatrième mois ; puis elle diminue sensiblement jusqu'à la fin du sixième mois, c'est-à-dire jusqu'au terme, sans cesser d'être mesurable. Le relevé ci-après montre la succession et la grandeur de ces variations, déterminées sur les sujets que j'ai eus entre les mains.

Plante de	33	jours ;	longueur :	0 <sup>m</sup> ,110
—	45	—	—	0 ,165
—	62	—	—	0 ,185
—	86	—	—	0 ,260
—	110	—	—	0 ,465
—	136	—	—	0 ,500
—	164	—	—	0 ,655

Pour mieux faire saisir l'allure particulière que trahit ce tableau, les arachides ont été photographiées avec soin dès leur arrivée, par M. Létourneau, préparateur à la Station. Les plantes ci-contre, reproduction fidèle de ces photographies, représentent la plante aux différents âges indiqués ci-dessus. Elles ont le défaut de ne pas lui laisser son port naturel ; il a fallu redresser les sujets pour les ramener aux

dimensions des plaques photographiques. Leur seul but est de marquer la vitesse de leur élongation.

Je n'ai point l'intention de faire la description botanique de l'arachide ; elle est dans tous les traités spéciaux. Je rappellerai seulement quelques uns de ses traits caractéristiques.

Contrairement à l'opinion soutenue par Petit Radel (1), c'est une plante couchée sur le sol, à l'exception de quelques rameaux qui se dressent plus ou moins au centre, sans s'élever beaucoup.

Sa racine est pivotante et pénètre dans la terre, de 20 à 25 centimètres au plus. Elle donne naissance à des ramifications nombreuses, dont la longueur est à peu près égale à celle des rameaux aériens. Chacune de ses radicelles et le tronc principal lui-même sont couverts de tubercules pisi-formes, qui grossissent de plus en plus avec l'âge et finissent par se toucher à l'automne.

Cette particularité avait échappé à l'attention des premiers observateurs. Les missionnaires du Tertre, Labat et Plumier, qui ont exploré l'Amérique et les Indes occidentales, il y a bientôt deux siècles, ne l'ont ni décrite ni figurée ; Nissolle, qui écrivait en 1723, ne l'a pas remarquée non plus ; il représente les racines entièrement lisses (2). Plus clairvoyant ou plus favorisé, Chaumeton a dessiné leurs tubercules en 1814 (3). Poiteau les a également reproduits en 1853 (4), sans y attacher d'importance, il est vrai, leur rôle physiologique n'étant pas connu à cette époque.

Après des témoignages aussi précis, il est surprenant de voir Eriksonnier en nier l'existence (5) dans un travail publié

(1) *Eucyclopédie Diderot*.

(2) *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1723.

(3) *Flore médicale*, t. I, p. 101, 1814.

(4) *Annales des Sciences naturelles*, 3<sup>e</sup> série, t. XIX, pl. 15, 1853.

(5) *Annales de la science agronomique*, t. I, p. 125, 1888.





Fig. 8. — RACINE D'ARACHIDE DE 174 JOURS

*Grandeur naturelle*

en 1874, alors qu'à cet égard, l'arachide est une plante typique. (La figure 8 reproduit avec une grande exactitude le nombre et les dimensions des tubercules en question, sur un tronçon de racine photographié en grandeur naturelle.) Ces divergences d'opinion viennent d'être expliquées. M. Gain a prouvé que l'humidité est un facteur indispensable au développement des tubercules radiculaires. Dans un sol sec, il n'en existe ni sur la partie supérieure du pivot, ni à la naissance des radicelles. On n'en trouve que sur les parties profondes des racines, là où l'humidité fait un peu sentir son action (1). On conçoit, dès lors, qu'on ait pu, sans se tromper, affirmer tantôt leur présence et tantôt leur absence.

Les fleurs apparaissent au commencement d'août. Considérées autrefois comme unisexuées par beaucoup de botanistes, elles sont toutes hermaphrodites ; Poiteau l'a démontré (2). Seulement, toutes celles qui sont portées sur des rameaux un peu éloignés du sol demeurent infertiles. De là l'erreur commise par quelques explorateurs et répétée par ceux qui les ont copiés sans vérifier.

Sitôt la chute des organes floraux, l'ovaire, alors à peine visible dans l'aisselle des feuilles, est rapidement soulevé par suite de l'allongement subit de son pédoncule, qui se recourbe bientôt vers le sol et atteint sa surface en cinq jours environ, après avoir acquis une longueur de 8 à 10 centimètres au besoin. A peine l'ovaire est-il sous terre, qu'il commence à grossir, tout en continuant à s'enfoncer jusqu'à la profondeur approximative de 2 à 3 centimètres. C'est seulement dans ces conditions inusitées que le fruit se développe et qu'il parvient à maturité. Tous les ovaires qui ne peuvent pas les réaliser restent stériles.

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXVI, p. 1394, 1893.

(2) *Mémoires de l'Institut des Sciences physiques. Savants étrangers* ; t. 1, p. 455.

L'arrachage de la récolte a lieu vers la fin d'octobre, généralement. L'an dernier, il a été retardé de plus de trois semaines, à El Salieh. On y procède avec la main. Quelquefois, on laisse sécher les plantes sur le sol, comme au Sénégal, puis on les bat avec des gaules ou avec de légers fléaux, pour en détacher les fruits. La plupart du temps on les porte au milieu du champ et on cueille les fruits aussitôt, ou on les fait tomber en les frappant avec une petite planchette.

Toute gousse normalement développée, contient seulement deux semences, rarement trois, bien que Marcgrave prétende en avoir compté jusqu'à sept (1). Chaque semence pèse en moyenne 50 centigrammes, quand elle est mûre.

Le produit total, en fruits non décortiqués, est compris, dans la Basse-Egypte, entre 15 et 30 ardebs (2) par feddan, soit, en nombre rond, de 2,000 à 4,000 kilogrammes par hectare. Il est du reste assez variable. En Europe, et surtout en France, il donnait toujours beaucoup moins ; tandis que, dans les pays intertropicaux, le rendement est toujours au-dessus de la moyenne précitée.

Supposons qu'il soit de 4,000 kilogrammes. Ce poids correspond à un peu plus de 2,500 kilogrammes de semences décortiquées et, industriellement, à près de 1,000 kilogrammes d'huile. Si l'huile comestible, et en Egypte on n'en fait pas d'autre, estimée au plus bas cours, vaut 100 fr. les 100 kilogrammes, un hectare produira de ce chef, un revenu de 1,000 fr., plus la valeur du tourteau sortant de la presse, qui est très recherché, comme je l'ai dit, soit pour l'alimentation de l'étable, soit même comme engrais, en Europe et ailleurs. Dans l'Annam notamment, et en Cochinchine, c'est

(1) *Hist. nat. Brasilicæ.*

(2) Un ardeb vaut 74 kilogr. 880.

une des principales fumures pour le riz, la canne à sucre, le sorgho, le thé, le tabac, etc. On affecte à ce dernier usage, les tourteaux provenant des Indes. L'alimentation préfère, à juste titre, ceux qui sont fabriqués avec les arachides du Sénégal. La composition chimique centésimale des uns et des autres est sensiblement la même, et elle explique parfaitement leur réputation et leur valeur alimentaire ou agricole respective.

#### TOURTEAU D'ARACHIDE.

	Non décortiquée.	Décortiquée.
Azote . . . . .	5.50	7.60
Acide phosphorique . . . . .	0.96	1.75
Potasse. . . . .	0.72	1.40

Là ne se bornent pas les avantages procurés par l'arachide. Lorsque la récolte des fruits est terminée, les Egyptiens font quelquefois manger à leurs animaux une partie des fanes récemment arrachées. D'autres fois ils les laissent sécher sur place et ils les enfouissent ensuite en guise de fumure. Mais, trop souvent, ils les jettent négligemment dans la cour de la ferme, où elles pourrissent en pure perte, personne ne prenant la peine de les reporter dans les champs. En cela les indigènes sont moins soigneux que les Sénégalais. Ceux-ci ne manquent jamais d'enterrer les tiges de la plante, sauf aux environs des villes où l'appât du gain les leur fait vendre parfois comme fourrage, au grand détriment de la fertilité du sol.

#### V.

Les usages cultureux de la Basse-Egypte connus, il me reste à mettre en relief les différentes phases du développement de l'arachide. Cet examen me permettra de marquer les migrations des éléments appelés à former ses tissus, ainsi qu'à remplir les réservoirs chargés de pourvoir à la nutrition première de la génération suivante.

Les analyses, dont l'ensemble établit la progression de ces divers éléments, ont été effectuées à chaque arrivage, partie sur la plante fraîche, partie sur la plante séchée à la température de 105°, d'après les méthodes les plus exactes. Les résultats ont été calculés pour la plante supposée sèche.

Malgré les efforts faits pour assurer la rapidité de la transmission des arachides, elles ont éprouvé plusieurs fois un commencement de fermentation, qui a dû modifier un peu leur composition normale. Je me suis appliqué à réduire cet inconvénient au minimum en affectant uniquement à l'analyse les sujets les plus sains et les plus verts, débarrassés par un lavage minutieux du sable adhérent à leur épiderme et comprimés ensuite dans des toiles bien sèches. J'espère avoir, de cette façon, obtenu des résultats aussi voisins que possible de la vérité.

L'enchevêtrement inextricable des rameaux, dans les boîtes d'expédition, ne m'a pas permis de prendre le poids des individus isolés. Il m'empêche aussi de déterminer la proportion totale de leurs principes constituants. J'ai dû, par suite, limiter mes recherches à la fixation de leur composition centésimale. Je résume ces recherches en neuf tableaux, correspondant à neuf des envois qui m'ont été faits à différentes époques, en 1892.

## ARACHIDE DE 33 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.
Matières protéiques.....	8.319	7 500	11.231
— grasses.....	2.054	2.186	3.660
— amylacées.....	11.032	13.078	32.525
Sucres.....	1 943	1.887	1.397
Cellulose.....	23.532	23.800	10.551
Sels minéraux.....	10.100	10.280	11.380
Vasculose, gomme de paille, etc...	43.020	41.269	29.256
Total.....	100.000	100.000	100.000



## ARACHIDE DE 45 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.
Matières protéiques .....	9.375	9.375	10.000
— grasses.....	1.980	2.270	3.620
— amylacées.....	4.970	5.950	20.406
Sucre.....	1.450	1.580	1.940
Cellulose.....	22.700	23.800	11.800
Sels minéraux.....	9.248	10.300	11.500
Vasculose, gomme de paille, etc....	50.277	46.725	40.734
Total.....	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 62 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.
Matières protéiques .....	11.250	9.175	9.560
— grasses.....	1.908	2.032	3.502
— amylacées.....	17.909	23.713	17.374
Sucre.....	1.946	2.050	1.459
Cellulose.....	18.290	32.317	13.394
Sels minéraux.....	8.825	10.350	10.581
Vasculose, gomme de paille, etc....	39.872	20.363	44.130
Total.....	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 86 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.
Matières protéiques.....	7.650	6.781	8.806
— grasses.....	2.417	2.682	3.895
— amylacées.....	22.476	19.204	33.148
Sucre.....	1.829	1.115	1.060
Cellulose.....	24.660	34.728	17.925
Sels minéraux.....	10.362	11.153	11.280
Vasculose, gomme de paille, etc....	30.606	24.337	33.886
Total.....	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 110 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.
Matières protéiques.....	5.625	2.812	7.500
— grasses.....	2.500	2.800	3.300
— amylacées.....	27.820	25.849	25.593
Sucre.....	1.470	0.556	1.136
Cellulose.....	26.951	41.087	23.036
Sels minéraux.....	10.272	11.068	11.380
Vasculose, gomme de paille, etc....	26.342	15.828	28.055
Total.....	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 136 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES
Matières protéiques.....	6.125	3.875	10.960	4.062	6.475
— grasses.....	2.634	2.760	5.248	1.708	8.357
— amylacées.....	31.549	23.154	22.915	23.094	34.512
Sucre.....	5.710	4.326	1.672	0.160	0.328
Cellulose.....	26.384	35.927	21.083	30.268	13.236
Sels minéraux.....	9.703	10.405	11.620	4.352	3.729
Vasculose, gom. de paille, etc.	17.895	19.553	26.502	36.356	33.363
Total.....	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 150 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES
Matières protéiques.....	6.250	4.375	11.875	4.375	13.750
— grasses.....	2.906	2.941	6.827	2.500	26.163
— amylacées.....	29.205	21.527	25.246	24.762	32.324
Sucre.....	12.050	8.330	1.850	0.278	2.500
Cellulose.....	26.180	31.274	18.600	36.315	13.236
Sels minéraux.....	7.651	8.376	12.300	4.010	4.003
Vasculose, gom. de paille, etc.	15.758	23.177	23.302	27.760	8.024
Total.....	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 164 JOURS.

	RACINES	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES
Matières protéiques.....	10.625	5.000	9.375	6.250	20.937
— grasses.....	3.150	3.465	6.510	3.675	47.825
— amylacées.....	28.995	16.705	22.751	18.012	16.855
Sucre.....	8.697	7.937	1.428	3.124	4.000
Cellulose.....	23.774	33.817	17.738	39.500	4.513
Sels minéraux.....	8.920	9.941	11.916	2.747	3.365
Vasculose, gom. de paille, etc.	15.839	23.135	30.282	26.692	2.505
Total.....	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

## ARACHIDE DE 174 JOURS.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES
Matières protéiques.....	8.750	6.250	10.000	8.125	22.968
— grasses.....	2.000	2.500	3.500	3.809	52.300
— amylacées.....	28.627	20.814	22.517	10.670	16.796
Sucre.....	6.340	3.334	1.724	1.784	3.472
Cellulose.....	23.508	32.950	21.509	45.062	1.614
Sels minéraux.....	6.650	8.800	10.900	3.700	2.850
Vasculose, gom. de paille, etc.	24.125	25.352	29.850	26.850	traces
Total.....	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

Pour mieux suivre les mouvements de transport des divers éléments constituant de l'arachide et leurs fluctuations, je transcris en tableaux séparés le relevé des déterminations effectuées pour chaque élément, sur l'ensemble des plantes analysées.

## AZOTE PROTÉIQUE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.331	1.200	1.797	»	»
— 45 — .....	1.500	1.500	1.600	»	»
— 62 — .....	1.800	1.500	1.500	»	»
— 86 — .....	1.224	1.085	1.409	»	»
— 110 — .....	0.900	0.450	1.200	»	»
— 136 — .....	0.980	0.620	1.760	0.650	1.036
— 150 — .....	1.010	0.700	1.900	0.700	2.200
— 164 — .....	1.700	0.800	1.500	1.000	3.350
— 174 — .....	1.400	1.000	1.600	1.300	3.675

## AZOTE NON PROTÉIQUE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.460	1.300	1.099	»	»
— 45 — .....	0.100	0.900	0.300	»	»
— 62 — .....	0.400	1.100	0.100	»	»
— 86 — .....	0.676	1.255	1.291	»	»
— 110 — .....	1.284	1.176	1.645	»	»
— 136 — .....	1.600	1.350	2.000	0.660	1.464
— 150 — .....	0.776	0.141	0.435	0.481	0.758
— 164 — .....	0.300	0.400	0.200	0.200	0.890
— 174 — .....	0.130	0.110	0.150	0.145	0.875

## MATIÈRE GRASSE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	2.054	2.186	3.660	»	»
— 45 — .....	1.980	2.270	3.620	»	»
— 62 — .....	1.908	2.032	3.502	»	»
— 86 — .....	2.417	2.682	3.895	»	»
— 110 — .....	2.365	2.547	3.650	»	»
— 136 — .....	2.634	2.760	5.248	1.708	8.357
— 150 — .....	2.906	2.941	6.827	3.734	37.147
— 164 — .....	3.150	3.465	6.510	3.765	47.825
— 174 — .....	2.000	2.500	3.500	3.809	52.300

## MATIÈRES AMYLACÉES.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	11.932	13.078	32.525	»	»
— 45 — .....	4.970	5.950	20.406	»	»
— 62 — .....	11.032	13.078	32.525	»	»
— 86 — .....	22.476	19.205	33.148	»	»
— 110 — .....	27.820	25.849	25.593	»	»
— 136 — .....	31.549	23.154	22.915	23.094	34.512
— 150 — .....	29.205	21.527	25.246	24.762	32.324
— 164 — .....	28.995	16.705	22.751	18.012	16.855
— 174 — .....	28.627	26.814	22.517	10.670	16.796

## SUCRE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.943	2.887	1.397	»	»
— 45 — .....	1.450	1.580	1.940	»	»
— 62 — .....	1.946	2.032	1.459	»	»
— 86 — .....	1.829	1.115	1.060	»	»
— 110 — .....	1.470	0.556	1.136	»	»
— 136 — .....	5.710	4.326	1.672	0.160	0.318
— 150 — .....	12.050	8.330	1.850	4.000	6.250
— 164 — .....	8.697	7.937	1.428	3.124	4.000
— 174 — .....	6.340	3.334	1.724	1.784	3.472

## CELLULOSE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	23.532	23.800	10.551	»	»
— 45 — .....	22.700	23.800	11.800	»	»
— 62 — .....	18.290	32.317	13.394	»	»
— 86 — .....	24.660	34.726	17.925	»	»
— 110 — .....	26.951	41.087	23.036	»	»
— 136 — .....	26.384	35.927	21.083	30.268	13.236
— 150 — .....	26.180	31.274	18.600	36.315	13.236
— 164 — .....	23.774	33.817	17.738	39.500	4.513
— 174 — .....	23.508	32.950	21.509	45.062	1.614

## CENDRES TOTALES.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	10.100	10.280	11.380	»	»
— 45 — .....	9.248	10.300	11.500	»	»
— 62 — .....	8.825	10.350	10.581	»	»
— 86 — .....	10.362	11.153	11.280	»	»
— 110 — .....	10.272	11.068	11.376	»	»
— 136 — .....	9.703	10.405	11.620	4.352	4.289
— 150 — .....	7.651	8.376	12.300	4.010	4.003
— 164 — .....	8.920	9.941	11.916	2.747	3.365
— 174 — .....	6.650	8.800	10.900	3.700	2.850

## POTASSE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	2.918	2.227	2.956	»	»
— 45 — .....	4.128	6.025	5.142	»	»
— 62 — .....	4.196	5.321	4.809	»	»
— 86 — .....	2.152	2.083	2.513	»	»
— 110 — .....	1.874	1.551	1.969	»	»
— 136 — .....	1.863	2.520	1.964	1.452	1.581
— 150 — .....	1.291	1.008	1.436	0.839	1.014
— 164 — .....	0.607	1.017	1.285	1.189	0.524
— 174 — .....	0.541	0.801	0.785	0.419	0.638

## CHAUX.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.587	1.945	1.347	»	»
— 45 — .....	1.409	1.064	1.960	»	»
— 62 — .....	1.643	1.575	1.236	»	»
— 86 — .....	1.635	1.761	1.928	»	»
— 110 — .....	1.480	1.830	2.856	»	»
— 136 — .....	1.760	1.683	2.850	0.545	0.198
— 150 — .....	1.618	2.196	2.936	0.154	0.120
— 164 — .....	2.462	2.674	3.163	0.064	0.076
— 174 — .....	1.546	1.606	3.036	0.472	0.067

## MAGNÉSIE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	0.476	0.584	0.624	»	»
— 45 — .....	0.280	0.307	0.295	»	»
— 62 — .....	0.185	0.294	0.310	»	»
— 86 — .....	0.490	0.535	0.853	»	»
— 110 — .....	0.561	0.720	0.900	»	»
— 136 — .....	0.436	0.410	0.925	0.182	0.104
— 150 — .....	0.206	0.206	0.834	0.056	0.108
— 164 — .....	0.842	0.459	0.764	0.057	0.086
— 174 — .....	0.404	0.328	0.173	0.064	0.029

## ALUMINE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.748	1.800	1.564	»	»
— 45 — .....	1.401	0.874	1.279	»	»
— 62 — .....	0.917	0.683	1.564	»	»
— 86 — .....	1.453	1.208	1.926	»	»
— 110 — .....	0.940	0.840	1.815	»	»
— 136 — .....	0.927	1.046	1.592	0.760	0.396
— 150 — .....	0.980	1.300	1.400	0.980	0.409
— 164 — .....	1.254	1.112	1.372	1.488	0.569
— 174 — .....	0.740	1.213	0.660	0.890	0.620

## CHLORE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	0.269	0.631	0.858	»	»
— 45 — .....	0.000	0.709	1.064	»	»
— 62 — .....	0.182	0.754	0.947	»	»
— 86 — .....	0.258	0.467	0.736	»	»
— 110 — .....	0.241	0.319	0.688	»	»
— 136 — .....	0.237	0.302	0.570	0.251	0.124
— 150 — .....	0.135	0.269	0.510	0.043	0.021
— 164 — .....	0.369	0.475	0.128	0.018	0.043
— 174 — .....	0.092	0.326	0.610	0.064	0.028

## ACIDE PHOSPHORIQUE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	0.880	1.160	1.025	»	»
— 45 — .....	0.614	0.340	0.740	»	»
— 62 — .....	0.492	0.940	0.596	»	»
— 86 — .....	0.642	0.728	0.836	»	»
— 110 — .....	0.490	0.270	0.220	»	»
— 136 — .....	0.359	0.194	0.163	0.124	0.697
— 150 — .....	0.076	0.066	0.084	0.048	0.890
— 164 — .....	0.190	0.330	0.310	0.130	0.890
— 174 — .....	0.320	0.590	0.480	0.280	1.200

## ACIDE SULFURIQUE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	1.309	1.365	1.213	»	»
— 45 — .....	0.955	0.823	0.803	»	»
— 62 — .....	0.748	0.992	0.952	»	»
— 86 — .....	0.964	1.219	1.425	»	»
— 110 — .....	0.772	0.463	0.732	»	»
— 136 — .....	0.620	0.475	0.704	0.418	0.119
— 150 — .....	0.527	0.486	0.678	0.275	0.096
— 164 — .....	0.369	0.262	0.605	0.082	0.134
— 174 — .....	0.706	0.686	0.343	0.240	0.151

## ACIDE SILICIQUE.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES.
Arachide de 33 jours.....	0.150	0.103	0.150	»	»
— 45 — .....	0.149	0.124	0.133	»	»
— 62 — .....	0.120	0.106	0.108	»	»
— 86 — .....	1.876	2.617	0.946	»	»
— 110 — .....	3.144	4.460	1.200	»	»
— 136 — .....	2.736	3.058	1.772	0.306	0.190
— 150 — .....	2.094	1.943	1.858	0.097	0.075
— 164 — .....	1.910	2.625	2.917	0.057	0.089
— 174 — .....	2.030	2.060	3.060	0.170	0.081



## PROTOXYDE DE FER.

	RACINES.	TIGES.	FEUILLES.	PÉRICARPE	SEMENCES
Arachide de 33 jours.....	0.001	0.002	0.003	»	»
— 45 — .....	0.067	0.023	0.032	»	»
— 62 — .....	0.633	0.398	0.481	»	»
— 86 — .....	0.645	0.547	0.718	»	»
— 110 — .....	0.780	0.610	0.826	»	»
— 136 — .....	0.785	0.657	0.980	0.314	0.320
— 150 — .....	0.654	0.849	1.020	0.341	0.158
— 164 — .....	0.827	1.103	1.272	0.312	0.234
— 174 — .....	0.623	1.040	1.680	0.331	0.132

Avant de dégager des tableaux ci-dessus les réflexions qu'ils comportent, je rappelle que ces tableaux indiquent la composition centésimale des arachides et non pas la quantité totale des éléments qu'elles ont fixés et transformés pendant le cours de leur végétation. L'impossibilité de peser les plantes dans l'état d'intégrité a mis obstacle à la détermination de cette dernière donnée.

L'accumulation des *matières protéiques* ne suit pas la même progression dans les différents organes.

Elle croît jusqu'au 62<sup>e</sup> jour, dans la tige et dans la racine, pour diminuer ensuite jusqu'à la floraison et reprendre alors une marche ascensionnelle, ininterrompue pour la tige et limitée au 164<sup>e</sup> jour pour la racine.

Dans les feuilles, le mouvement rétrograde se dessine dès le début. Il s'arrête, lui aussi, à l'époque de l'évolution florale, pour faire place à une augmentation persistant jusqu'au 150<sup>e</sup> jour et qui fléchit un peu dans le dernier mois de la vie de l'arachide.

Pour le fruit, la formation des albuminoïdes est régulièrement ascendante; leur proportion, doublée dans le péricarpe, est plus que triplée dans les semences.

*Les principes azotés non protéiques* diminuent considérablement de la première observation à la deuxième, dans les racines, dans les tiges et dans les feuilles. Ils se relèvent aussitôt, passent par un maximum qui correspond au 136<sup>e</sup> jour et déclinent ensuite jusqu'à la fin.

Dans le péricarpe et dans les semences, la diminution est à peu près continue de la première analyse à la dernière. La proportion des composés azotés non albuminoïdes est relativement élevée dans les semences. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, qu'elle tient à la présence de l'asparagine et peut-être à celle d'un autre amide.

Malgré quelques oscillations peu importantes, la *matière grasse* augmente notablement de quantité jusqu'au voisinage de la maturité, dans les racines, dans les tiges et dans les feuilles. Puis, elle diminue brusquement et d'une manière très forte, dans les jours qui précèdent l'arrachage.

Toutes les parties du fruit s'enrichissent d'huile jusqu'au terme de leur croissance, avec une rapidité très remarquable pour les semences, qui en fabriquent une quantité considérable.

Aucun des organes de l'arachide ne contient de *sucré réducteur*, à aucune époque. Je n'y ai pas caractérisé non plus de glycyrrhizine et, dès lors, l'assimilation de sa racine à celle de la réglisse, admise par Frémont (1), n'est pas entièrement fondée.

Le seul *sucré* qui se forme semble être un saccharose. Il est dextrogyre et il ne réduit qu'après inversion le tartrate cupropotassique. Les circonstances ne m'ont pas encore permis de l'isoler.

On le trouve partout dans la plante, surtout dans la racine,

(1) *Bibliothèque physico-économique*, 1805, t. 1, p. 145.

où il atteint au 150<sup>e</sup> jour un maximum de 12 %, réduit de moitié au moment de la récolte.

Dans tous les autres organes, la proportion la plus élevée correspond à la même date et décroît dans une mesure égale ou même plus forte, jusqu'au dernier jour. Les feuilles, véritable laboratoire où il prend naissance, en contiennent toujours moins de 2 % et présentent à cet égard trois maxima, l'un au 45<sup>e</sup> jour, le deuxième après la floraison, le dernier à la maturité.

*L'amidon*, disséminé dans tous les tissus de l'arachide et particulièrement facile à étudier dans la semence, est très ténu, assez régulièrement orbiculaire, à hile central, punctiforme et fréquemment éclaté jusqu'à la périphérie du granule, ce qui donne à celui-ci un aspect rayonné tout particulier.

Il augmente de quantité, dans la tige et dans la racine, en passant par un maximum qui précède un peu la floraison.

Dans les feuilles, il prend rapidement un taux élevé, puis il diminue et il augmente à plusieurs reprises, révélant ainsi l'accaparement qui en est fait par les divers organes de la plante. Envisagé dans ses termes extrêmes seulement, sa production suit une marche décroissante. Ce fait, en dehors de la règle générale, tient probablement à la présence d'autres hydrates de carbone saccharifiables, au début de la végétation.

Le même mouvement descendant s'accomplit dans le fruit tout entier, avec cette différence qu'il est ici beaucoup plus accentué que dans les feuilles.

La *cellulose* appelle une observation. Il est bien certain que sa quantité absolue augmente pendant la durée de la vie des plantes. Dans le cas de l'arachide, sa proportion centésimale ne suit cette loi que pour la tige, la feuille et le péricarpe. Dans les racines, elle revient à la fin au point de départ, après avoir pris un maximum peu élevé. Dans les

semences elle est, à la récolte, huit fois plus faible qu'au lendemain de la floraison. La diminution est-elle uniquement le fait de l'augmentation des autres principes immédiats ou se complique-t-elle d'une transformation chimique de la cellulose ? La première hypothèse paraît être la vraie, mais il me manque pour le prouver d'avoir pu évaluer la cellulose totale.

La *vasculose* et la *gomme de paille* n'ont pu être déterminées que qualitativement. Leur ensemble paraît prendre un maximum correspondant à des époques très différentes pour chaque organe. J'exprime cette opinion sans y insister, ne pouvant en donner la démonstration complète.

Si des composés organiques on passe aux *éléments minéraux*, on constate tout d'abord leur abondance relative dans la tige et dans la racine, pendant le jeune âge, suivie d'une recrudescence vers la période florale et d'une diminution notable au terme de la vie. Leur total représente bien, à l'origine, le dixième du poids du végétal, ainsi que l'indiquent MM. Dehérain et Bréal pour les plantes herbacées (1) ; les feuilles en contiennent une quantité plus uniforme, légèrement surélevée à la fin de la floraison.

Parmi ces éléments, il en est qui n'ont pas été dosés, faute de temps, mais dont l'existence n'est pas moins certaine. De ce nombre sont : l'*ammoniaque* ou une amine simple, dont on trouve des traces dans toutes les parties de la plante ; puis l'*acide azotique*, paraissant intermittent dans les organes végétatifs, à peine perceptible dans le péricarpe et absent des semences.

Dans toutes les parties du fruit, la progression du *chlore* est nettement décroissante à mesure que vient la maturité.

(1) Recherches sur la maturation de quelques plantes herbacées. *Annales agronomiques*, t. VII, p. 161.

Les autres organes présentent à son égard des variations brusques et de sens alternativement opposés, aboutissant au même résultat final, mais échappant à toute analyse. Peut-être ces variations sont-elles en relation directe avec les arrosages périodiques donnés à l'arachide. Toujours est-il que les racines de la plante de 45 jours ne contenaient pas trace de chlore. L'analyse a été répétée quatre fois et entourée des plus grandes précautions. Sa réponse a toujours été négative.

L'*acide phosphorique* accuse ici sa marche habituelle. Dans la plante, comme dans l'animal, c'est un élément essentiel à la vie de la cellule. Il est, par conséquent, nécessaire qu'il soit à la portée du jeune individu, aussi la nature en a-t-elle enrichi la semence de tous les végétaux. L'arachide ne fait point exception. Le tableau relatif aux migrations de l'acide phosphorique montre bien que sa proportion centésimale va s'abaissant de plus en plus, dans les organes de la végétation, alors qu'elle croît rapidement dans ceux de la reproduction. C'est, avec l'alumine, le seul élément minéral qui manifeste ce dernier caractère.

Du rôle physiologique de la *potasse* on peut dire probablement la même chose que du précédent. Toutefois, cet excitant de la multiplication cellulaire ne s'accumule point dans la semence de l'arachide. Il est énergiquement enlevé au sol par ses jeunes radicules et il augmente considérablement, pendant les six premières semaines, dans les racines, dans les tiges et dans les feuilles, pour décroître ensuite d'une façon à peu près constante.

Même allure dans le fruit, avec un écart également très grand entre les nombres afférents aux observations extrêmes.

L'*acide sulfurique* et la *magnésie* diminuent nettement

à mesure que la plante avance en âge, sans prêter à aucune remarque intéressante.

L'*alumine* se comporte de la même manière, sauf dans les semences, où elle a augmenté d'un tiers au dernier moment.

Boussingault n'admettait pas sa présence dans les plantes ; aussi ai-je dû la caractériser d'une manière très précise, avant de l'inscrire dans la composition des cendres de l'arachide. Toutefois, la grande autorité du savant que je viens de citer m'a fait me demander si l'alumine dosée n'aurait pas pour origine un peu d'argile restée adhérente aux organes de végétation, malgré les lavages minutieux que je leur avais fait subir. Je ne le suppose pas, cependant je fais des réserves sur ce point, jusqu'à ce que j'aie pu contrôler l'exactitude des premières constatations.

A l'inverse des derniers principes, la *silice* et la *chaux* se condensent de plus en plus dans les feuilles.

Dans la tige et dans la racine, elles augmentent, jusqu'à la floraison pour la première, et presque jusqu'à la fin pour la racine. Les besoins de l'accroissement des tissus et ceux des principes de transport expliquent bien cette accumulation progressive.

Dans les graines, le décroissement est continu pour les deux composés.

De tous les éléments minéraux de l'arachide, considérés toujours au point de vue de la composition centésimale, le *fer* est le seul qui s'immobilise d'une manière toujours croissante, dans les organes végétatifs.

La rétrogradation légère qu'il subit au dernier jour, dans les racines et dans les tiges, peut tenir à des causes accidentelles et ne trouble pas sérieusement l'harmonie des autres résultats.

Les semences en contiennent une proportion centésimale

plus faible, à la maturité, ce qui n'est pas synonyme de disparition.

Si l'on envisage l'ensemble des analyses auxquelles je viens de donner une brève interprétation, on est frappé de voir l'arachide végéter normalement dans des sables aussi pauvres que ceux de la Basse-Egypte. Sans doute, les tubercules bactériophores qui couvrent ses racines, expliquent bien la formation de ses principes azotés, par l'intervention de l'air atmosphérique. Mais son alimentation minérale est moins facile, en raison de la rareté relative des principes fertilisants du sol ; il faut tout le développement de son puissant système racinaire pour y pourvoir.

Puisque la culture de l'arachide a réussi dans les conditions encore imparfaites où se trouve le domaine d'El Salieh, on peut croire que son avenir est assuré dans le désert de la Basse-Egypte, si le canal d'irrigation voisin est amélioré prochainement et si les intéressés prennent soin de fournir méthodiquement au sol ce dont la nature ne l'a pas assez généreusement doté.

Son succès aura d'autant plus d'importance, que les semences d'arachide d'Egypte donnent une huile et un tourteau qui ne le cèdent en rien à ceux du Sénégal, pour les qualités comestibles.

---

DE L'UTILITÉ PRATIQUE  
DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

PAR M. EMILE VIARD.

---

MESSIEURS,

Vous savez tous ce qui s'est passé dernièrement au Conseil municipal de Nantes, pendant la discussion sur la subvention annuelle que la ville accordait à notre Société.

Cette subvention, que nous avons toujours reçue, quelles que fussent les municipalités : impériales, royales ou républicaines, nous a été supprimée cette année.

Financièrement, nous avons été vivement touchés par cette suppression, mais nous l'avons été davantage par certaines explications et diverses appréciations faites à ce sujet, d'autant plus que tous les faits avancés sont, ou erronés ou très exagérés.

Il est certain que si le Conseil municipal de Nantes eût mieux connu notre Société, la subvention que nous recevions annuellement eût été maintenue, car le but que nous poursuivons est de relever, dans notre ville et dans le département, le niveau scientifique, littéraire et artistique. Nous cherchons à arriver à l'égalité dans le savoir et dans l'aisance.

Deux faits principaux ont été reprochés à la Société Aca-



démique : le taux élevé de sa cotisation, 40 fr. par an, et l'absence de conférences de la part de ses membres.

Le taux de notre cotisation n'est pas trop élevé étant donné les avantages que les membres de notre Société en retirent, mais il a un effet fâcheux en ce sens qu'il empêche les personnes instruites, mais peu fortunées, de se réunir à nous.

La question a bien été soulevée plusieurs fois parmi les membres de la Société, mais la nécessité budgétaire a toujours arrêté les partisans de la diminution de la cotisation. L'année dernière, j'ai émis l'idée de la réduire de moitié, à la condition que chacun des membres de la Société s'engageât à présenter un membre nouveau ; on arriverait ainsi à conserver le même budget et à doubler les membres de la Société. Par le doublement des membres on donnerait à la Société une vitalité beaucoup plus importante et dès lors on pourrait entreprendre, sans craintes, la revision des Statuts.

L'idée émise a rencontré des partisans et des adversaires : ceux-ci doutent que l'on puisse arriver à doubler les membres de la Société et dès lors maintenir le budget actuel, qui nous est nécessaire. Sans être abandonnée, la question reste à l'étude.

Quant aux conférences, il est évident que la Société Académique trouverait facilement dans son sein des membres disposés à en faire, s'ils y trouvaient quelque utilité.

Personnellement, je ne crois pas que les conférences scientifiques isolées aient un résultat quelconque, au point de vue de l'instruction des masses. Dans toutes ces réunions, aucunes notes ne sont prises, dès lors, au bout de quelques jours, que reste-t-il, dans l'esprit de l'auditeur, de tous les faits scientifiques qui lui ont été communiqués ?

Tel n'est pas le but de la Société Académique ; ce n'est

pas une école ; elle ne fait pas d'enseignement public. Elle a pour objet de réunir les savants du département, de provoquer leurs travaux, en les mettant à même de connaître toutes les découvertes faites en France et à l'étranger, et en leur facilitant la publication de leurs œuvres. La Société trouvait ce but assez noble et assez élevé pour ne pas en chercher d'autre.

Si cependant la municipalité faisait, de ce point, une condition *sine qua non*, la Société Académique organiserait des conférences mensuelles sur des sujets variés.

Pour remplir le but que je me suis proposé, je ne ferai pas l'histoire de la Société Académique, car elle a déjà été faite par un regretté collègue, M. Doucin, avec un talent et une patience qu'il me serait impossible d'égaliser.

Si l'on veut se rendre bien compte de la valeur de la Société Académique, il faut lire l'histoire de ses vingt premières années par M. Doucin ; histoire insérée dans les Annales de 1875, et ensuite feuilleter la table alphabétique des travaux de ses membres jusqu'en 1878, par le même auteur ; table imprimée à part par la Société. Il ne sera pas non plus sans utilité de consulter le savant travail de notre éminent collègue, M. Julien Merland : *Le mouvement intellectuel à Nantes, en 1891*.

En relisant nos Annales et les travaux ci-dessus, j'ai recueilli plusieurs notions, toujours intéressantes à remettre en lumière.

La Société a été fondée le 18 août 1798 (elle sera donc bientôt centenaire) sous le titre d'*Institut départemental des Sciences et des Arts*. Elle était alors divisée en trois sections : 1<sup>o</sup> Sciences physiques et mathématiques ; 2<sup>o</sup> Sciences morales et politiques ; 3<sup>o</sup> Littérature et Beaux-Arts. La première séance publique eut lieu le 20 germinal, an X (1802) et un mois après, le 15 mai, elle prenait le

titre de : *Société des Sciences et des Arts du département de la Loire-Inférieure*. C'est sous ce titre qu'eut lieu sa seconde séance publique, le 5 mai 1808 ; puis, la troisième séance, sous le nom de : *Société des Sciences et des Arts de Nantes*. Ce nom est abandonné le 17 juillet 1817, et celui de : *Société Académique de la Loire-Inférieure* est adopté.

En janvier 1818, la Société Académique comprenait 107 membres résidants et 131 membres correspondants ; elle était en relations avec 24 Sociétés savantes et recevait sur le budget départemental une subvention de 1,500 fr. pour l'impression de ses Annales ou pour ses distributions de prix ; c'est-à-dire, ce que la Société fait aujourd'hui, et à une époque où la valeur de l'argent était presque le double de la valeur actuelle.

Ce fut dans l'année 1819 qu'eut lieu le premier concours pour les prix proposés par la Société qui prit, à partir de cette époque, un plus grand essor.

La Section de Médecine et de Pharmacie fut instituée en 1825 et la Section d'Agriculture, Commerce, Industrie et Sciences économiques prit naissance en 1828. Pour la première fois, en 1830, la Société publie ses Annales et, l'année suivante, désirant se rendre le Gouvernement favorable, elle transforme son nom en celui de : *Société royale Académique de la Loire-Inférieure*. Sous ce nom, elle forme successivement, en 1835, la Section des Lettres, Sciences et Arts, et, en 1847, la Section des Sciences naturelles ; elle est dès lors organisée à peu près, comme elle l'est aujourd'hui.

Enfin, en 1848, elle prend le titre actuel de : *Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, sous lequel, elle est, le 17 décembre 1877, reconnue établissement d'utilité publique.

Telle est l'histoire résumée de l'organisation intérieure de la Société Académique.

Passons maintenant aux travaux de notre Société et de l'influence qu'elle a exercée sur les progrès faits dans le département.

Dès le début, la Société, étant la seule du département, résumait en elle toutes les branches de sciences et exerçait une autorité réelle sur les pouvoirs élus de la ville.

En 1827, M. Duchatellier présente le projet d'un établissement agricole en Bretagne, ce qui, plus tard, amena la formation de l'Ecole d'agriculture de Grand-Jouan.

Les courses de chevaux sont dues à l'initiative de notre Société, qui en donna l'idée en 1831 et qui fut chargée par le Conseil général, dans l'année 1835, de présider à leur organisation.

A cette époque, la navigation est l'objet de l'étude constante de nos prédécesseurs auxquels on doit en grande partie le développement de la marine à Nantes. L'agriculture fut également l'objet de leurs soins ; ils organisèrent des concours agricoles ; des primes furent données et des notions d'agriculture publiées et répandues dans les campagnes.

En 1834, la Société demanda la création d'un Musée industriel : l'idée fut adoptée par le Conseil municipal, mais, malheureusement, elle ne fut pas exécutée et la ville de Nantes attend encore cette création si nécessaire dans une ville aussi commerçante et industrielle.

Par suite du progrès intellectuel dans le département de la Loire-Inférieure, d'autres Sociétés s'élevèrent à côté de la Société Académique.

La Société nantaise d'horticulture fut fondée en 1828, avec le concours actif des membres de la Société Académique ; et le Comice agricole est aujourd'hui présidé par notre savant collègue, M. Andouard.

La Société d'archéologie date de 1844 et ses publications de 1859 ; celle des Bibliophiles bretons naquit en 1877. M. Linyer, ancien président de notre Société, fonda la Société de Géographie, en 1882, avec le concours de ses collègues ; il fut nommé président de cette Société, poste qu'il a toujours occupé jusqu'à ce jour.

La Société des Sciences naturelles de l'Ouest, a été fondée, il y a quelques années, et est présidée par M. Bureau, l'éminent bibliothécaire de notre Section des Sciences naturelles.

Enfin, la Section de Médecine de notre Société, sans se détacher de la Société mère, a pris le nom de : *Société de Médecine de l'Ouest*. Cette Société a concouru, pour la plus grande partie, à la fondation de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes, dont le directeur actuel, décoré l'année dernière par M. le Ministre de l'Instruction publique, est notre respecté collègue, M. Laënnec.

La Société Académique n'a pu exécuter tous les travaux dont nous venons de parler, sans recevoir des marques officielles de la reconnaissance des services rendus.

En 1835, elle a reçu une médaille d'argent de la Société de statistique ; en 1866, une médaille de bronze pour ses travaux scientifiques et, en 1889, à l'Exposition universelle, une médaille d'argent pour sa collection d'Annales. D'autres médailles lui ont été envoyées par diverses Sociétés ou Congrès.

Et, enfin, en 1873, elle a eu l'honneur de représenter les Académies de province à l'Exposition internationale de Vienne.

Lorsque l'on consulte la liste des membres de la Société, on voit que tous les hommes éminents de la ville de Nantes en ont fait partie. Je ne citerai que les noms inscrits sur les plaques indicatrices des rues de Nantes : Athénaïs, Bertrand-

Geslin, Ceineray, Cruicy, de Cornulier, Colombel, Deurbroucq, Dobrée, Maurice Duval, Fouré, Ferdinand Favre, Guépin, Laënnec, Arsène Leloup, Elisa Mercœur, Ogée et Soubzmain. Parmi les grands savants de Paris, membres de notre Société, nous voyons Thénard et Vauquelin.

Si, maintenant, nous parcourons la liste des travaux des membres de la Société, nous constatons que toutes les branches de l'activité humaine ont été étudiées : Agriculture, Anatomie, Archéologie, Architecture, Art vétérinaire, Astronomie, Botanique, Chimie, Chirurgie, Commerce, Conchyliologie, Economie politique, Education, Electricité, Finances, Géognosie, Géographie, Géologie, Histoire, Histoire naturelle, Horticulture, Hydrographie, Hygiène, Industrie, Législation, Linguistique, Littérature, Marine, Mathématiques, Médecine, Minéralogie, Morale, Musique, Pharmacologie, Philosophie, Physiologie, Physique, Poésie, Statistique, Viticulture, etc.

Devant cet examen, nous ne pouvons cacher notre admiration pour nos prédécesseurs. Avons-nous démerité depuis ? Je ne le crois pas. Cependant, il faut avouer que la Société Académique a moins de vitalité qu'autrefois, ce qui s'explique facilement par la création successive d'autres Sociétés, presque toujours aux dépens de la Société Académique qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, a souvent concouru à leur formation. Les Sections d'Agriculture et des Sciences naturelles ont été particulièrement touchées par la création de ces Sociétés. Est-ce à dire que ces Sections ne puissent plus fonctionner ? Non, mais il faudrait, pour qu'elles aient une vie active, que le nombre de leurs membres fût plus considérable, et, pour cela, que la cotisation annuelle soit moins élevée.

De plus, la Société est souvent arrêtée dans ce qu'elle voudrait entreprendre, par la question budgétaire. Il faut tenir compte que la valeur des métaux précieux a beaucoup

monté depuis un demi siècle, et que, par suite, tout a augmenté proportionnellement. Et c'est lorsqu'il faudrait plutôt élever les subventions données à cette Société, que le Conseil municipal supprime celle de la ville de Nantes ; subvention bien minime pour une si puissante et si riche cité.

La Société Académique a une utilité pratique incontestable ; elle est en rapport avec 125 Sociétés savantes de France et de l'étranger, auxquelles elle envoie ses Annales et, par ce fait, porte le nom de la ville de Nantes sur toute la terre. Elle reçoit, en échange de ses envois, toutes les publications de ces Sociétés, avec lesquelles elle s'est constitué une bibliothèque incomparable.

On nous a reproché d'avoir une bibliothèque invisible pour le public ; mais il est bien évident que cette bibliothèque est la propriété exclusive de notre Société et que, sûrement, elle en est le principal attrait. Les subventions accordées jusqu'à ce jour n'ont eu aucune indication à ce sujet. Il pourrait se faire que notre bibliothèque fût rendue publique si des subventions suffisantes nous étaient octroyées dans ce but.

Mais notre Société et notre bibliothèque ne sont pas si fermées que nos adversaires le disent ; ils ignorent sans doute l'article du règlement qui permet à chacun de nous d'amener une personne étrangère à la Société et de lui faire visiter nos richesses et feuilleter nos volumes.

J'arrive maintenant aux distributions de prix de la Société Académique, consistant en mentions honorables, médailles de bronze, d'argent et d'or.

Croit-on que la distribution de nos récompenses soit inutile ; alors pourquoi celles-ci seraient-elles tant recherchées ?

Elles excitent les jeunes gens à travailler pour les acquérir et, une fois obtenues, à en rechercher de plus élevées.

Je ne devrais pas faire d'allusions personnelles, mais je me crois obligé de dire, en remerciant notre Société, que c'est grâce à ses récompenses que j'ai contracté le goût des travaux scientifiques et que je suis arrivé à tenir ma modeste place dans son sein.

Enfin, j'aborde le dernier point de l'utilité de la Société : l'appui donné aux savants.

Supposons les savants de Nantes sans aucun lien entre eux, livrés à leurs propres moyens pour se renseigner sur les travaux des autres savants et pour faire imprimer les leurs ; il arrivera indubitablement que presque tous, pour ne pas dire tous, seront obligés de reculer devant les dépenses à faire, et dès lors s'arrêteront devant l'inutilité de leurs efforts.

Dans la Société Académique, au contraire, tout leur est facile : ils peuvent être, journellement, au courant de toutes les productions savantes. Leurs travaux sont imprimés aux frais de la Société, distribués à 125 Sociétés savantes, à tous nos collègues et à nos abonnés et, si cette publicité ne leur suffit pas, ils peuvent faire tirer à part des exemplaires de leurs travaux, n'ayant à déboursier pour cela que le papier et la main-d'œuvre du tirage.

Dans ces conditions, les savants de la ville, excités par ces facilités, travailleront avec ardeur et arriveront à un résultat qu'il leur eût été impossible d'atteindre sans la Société Académique.

L'appui donné à la section de médecine qui, sous le nom de Société de médecine de l'Ouest, est devenue une des premières de province, lui a permis de prendre ce rang plus qu'honorable et lui permet de le maintenir hautement.

Un pareil résultat doit être inconnu de nos adversaires pour qu'ils puissent avancer que notre Société est sans utilité pratique.



Je leur dirai encore que nos Annales sont tellement estimées des savants que, plusieurs fois par an, nous recevons, soit de France, soit de l'étranger, des demandes de notre collection complète, montant aujourd'hui à 67 volumes.

Nos travaux sont imprimés, restent et sont lus presque cent ans après leur impression. Est-ce que cela ne vaut pas mieux que toutes les conférences possibles ?

La Société Académique est donc d'un intérêt considérable pour la ville de Nantes ; elle ne doit pas périliter ; il faut absolument trouver les moyens de la maintenir à la tête de toutes les Sociétés savantes de notre ville, et pour cela, j'engage tous mes collègues à se dévouer, pour arriver à ce résultat.

J'en appelle également aux pouvoirs élus pour nous aider dans les services que nous rendons à la ville et au département.

Nantes, le 7 juin 1893.

---

# ÉLOGE FUNÈBRE DE M<sup>GR</sup> LE COQ.

PAR M. LE D<sup>R</sup> GOURRAUD.

---

MESSIEURS,

Notre Société vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués, M<sup>gr</sup> Le Coq, évêque de Nantes, décédé le 25 décembre dernier.

Il a succombé à une longue et douloureuse maladie, dont l'issue a été provoquée par les fatigues de son ministère.

Né auprès de Vire, le 8 octobre 1821, d'une famille d'honnêtes cultivateurs, il fit son éducation au collège de cette petite ville. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer par son intelligence et son travail, et pendant toutes ses études sut conserver le premier rang de sa classe.

Quoique élevé dans une institution laïque, une vocation irrésistible l'engagea à entrer dans les Ordres.

Après sa sortie du Grand-Séminaire, il fut nommé vicaire à Nocelle-de-Caen ; mais il n'y resta que peu de temps. L'évêque de Bayeux, qui appréciait beaucoup ses capacités, n'hésita pas, malgré son jeune âge, à le nommer professeur de Philosophie au Grand-Séminaire de Sommerville. Il s'y trouva au milieu d'hommes éminents, comme M. Roger-Lacandre et de Valroger ; mais il n'était point déplacé au milieu d'eux, et par la maturité de son esprit, la justesse de ses jugements, il devint bientôt l'âme de la maison ; il fut

le directeur spirituel de tous ces jeunes lévites qui se préparaient au sacerdoce et à prêcher la parole de Dieu.

Il y resta jusqu'en 1864.

A cette époque, il fut nommé pro-curé à Saint-Jean-de-Caen, avec promesse de future succession, le titulaire étant alors paralysé et dans l'impossibilité de diriger sa paroisse.

Cette paroisse Saint-Jean est de beaucoup la plus importante de Caen. L'abbé Le Coq y fut promptement apprécié et aimé.

Dans sa sollicitude pour tous ses paroissiens, il songea aux militaires catholiques qui, par suite de leur service, ne pouvaient pas toujours à leurs désirs remplir leurs devoirs religieux. Il établit à leur intention une messe de 9 heures, le dimanche, où il devait faire une allocution de dix minutes seulement.

Ces courtes allocutions eurent un tel succès, que le jeune prêtre eut bientôt la joie de voir son église envahie par une foule de soldats et d'officiers avides de venir entendre sa parole émue et persuasive.

On se souvient encore à Caen d'un discours éloquent qu'il prononça en juillet 1870, avant le départ des troupes pour la frontière. L'abbé Le Coq, prévoyant les désastres qui allaient fondre sur notre pauvre armée incomplète et mal préparée, avait pris pour texte un passage de l'Évangile du jour : « *Misereor super turbam* : J'ai pitié de cette foule ! »

Inspiré par l'importance de son sujet, pris de compassion devant ces jeunes soldats qui allaient affronter la mort, il sut trouver dans son cœur des paroles si émues, une éloquence si chaude et si vibrante qu'il sut vivement impressionner tout son auditoire ; ce jour-là plus d'une larme coula sur ces visages agnerris en entendant ce jeune prêtre

leur parler de la Patrie, des devoirs et des sacrifices qu'elle impose.

L'évêque de Bayeux l'estimait tout particulièrement, et ce fut sur sa recommandation expresse que le Ministre des Cultes, Jules Simon, je crois, le nomma le 11 janvier 1875, évêque de Luçon. Il fut sacré le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

Les sympathies qu'il avait laissées à la cure de Saint-Jean-de-Caen furent vite remplacées par celles qu'il sut conquérir dans son diocèse. Les qualités imminentes qu'il montra comme évêque, l'appelèrent bientôt, après la mort de M<sup>gr</sup> Fournier, à un évêché plus important, celui de Nantes.

M<sup>gr</sup> Le Coq quitta avec regret la Vendée et s'écria au moment des adieux : « O famille sacerdotale si tendrement aimée ! Belles et ferventes communautés de l'Union chrétienne, de Saint-Laurent, de Chavagnes, de Mormaison ; pieux enfants du père Eudes, du père Montfort et du père Baudouin ; non, celui qui fut votre évêque, ne vous oubliera pas » (1).

Monseigneur fit son entrée dans notre Cathédrale le 23 septembre 1877, au milieu d'une foule nombreuse et sympathique.

Il consacra tout son temps et tous ses loisirs à l'administration de son nouveau diocèse ; n'épargnant ni les veilles, ni les fatigues corporelles, il voulut être le digne successeur des grands et saints évêques qui ont illustré notre ville.

Esprit distingué, ami de la science et de la littérature ; il nous fit l'honneur d'entrer dans notre Société ; malheureusement, les lourdes charges de son ministère l'empêchaient de prendre part à nos réunions ; mais ceux de nous qui l'ont

(1) Mandement de Monseigneur de Luçon, mai 1877.

approché seront les premiers à rendre hommage à son amabilité, à l'urbanité de son caractère, à l'élévation de son esprit.

Quoique d'une apparence robuste, il souffrait d'anémie depuis longtemps et était d'une grande faiblesse contre laquelle il luttait par l'énergie de son caractère. Malgré les fatigues nécessitées par l'épiscopat dans une grande ville comme Nantes, et dans un département aussi peuplé que le nôtre, il ne voulut point de coadjuteur, et jusqu'à son dernier soupir, tint à administrer son diocèse par lui-même.

Il aurait fallu, Messieurs, une voix plus autorisée et plus éloquente que la mienne pour vous parler de lui ; je n'ai voulu que rapidement esquisser une vie bien et dignement remplie. D'autres, du haut de la chaire chrétienne sauront, énumérer les éminentes qualités de l'illustre défunt et faire le panégyrique dont il est digne.

---

## LE PETIT POLONAIS.

---

Le petit Polonais va partir en otage :  
Il a sept ans demain ! sous les murs du château  
L'émissaire du Czar l'attend dans l'attelage,  
Il lui faut tout quitter : sol, famille et berceau ;  
Il a fait ses adieux, ferme et déjà stoïque,  
Il sait qu'il faut partir ; il sait qu'il est l'ainé,  
Qu'il est le rejeton d'une race héroïque,  
Et qu'en naissant, son nom l'a déjà condamné.  
Son frère, ses trois sœurs l'embrassent ; vont ensemble  
Lui chercher leurs jouets ; la mère jette un cri  
Aussitôt réprimé ; puis, de son bras qui tremble  
Elle entoure l'enfant : Viens encor mon chéri,  
Vois, dans ta malle ouverte et cherche en ta mémoire,  
N'ai-je rien oublié : tes livres ? tes joujoux ?  
Et lui, sans regarder : Mets-y le Christ d'ivoire,  
Car lui seul dans l'exil me parlera de vous !

---

## LA GRAND'MÈRE.

---

C'est la mi-juin, on fauche dans la plaine ;  
Le ciel est chaud ; un tout petit enfant  
Dans le foin joue, et court à perdre haleine ;  
Sur l'herbe en fleur, il monte triomphant ;  
Tu vas tomber, descends de cette meule,  
Lui dit sa mère ; allons, obéis-moi.  
Mais le bambin aperçoit son aïeule,  
Il veut courir et jette un cri d'effroi ;  
Il est tombé ! C'est bien fait, dit la mère,  
Car Dieu punit les désobéissants.  
L'enfant trouvant la parole sévère,  
Crie : O Mémé ! (1). Dans ses bras caressants,  
La vieille femme a pris le petit être ;  
Viens, mon chéri, mon enfant, mon bijou ;  
Ne pleure pas ; dans ton soulier, peut-être,  
Je vais trouver une épine, un caillou ?  
Les bas ôtés, un des pieds semble rouge.  
« Fais voir ton mal ? » L'enfant dit : « Ce n'est rien,  
» Quand tu me prends, Mémé, vois si je bouge ?  
» Câline-moi, dis que tu m'aimes bien ! »  
La vieille alors, par-dessus ses lunettes,

(1) Mémé (grand'mère).

Regarde et craint qu'à ces propos si doux,  
La mère ait pris quelques peines secrètes.  
« Non, dit Mémé, son cœur n'est point jaloux ;  
» Je me trompais . . . » Elle se sent joyeuse,  
Baise, en riant, les deux petits pieds nus ;  
Chante à l'enfant de sa voix basse et creuse,  
Tous les vieux airs qui lui sont revenus.  
O jeune mère, à ce rayon qui baisse,  
Laissez l'enfant : vous avez l'avenir ;  
Mère, pitié pour la dernière ivresse  
Qui monte au cœur de ceux qui vont mourir.

ADINE RIOM.

---



# SOUVENIR JUDICIAIRE

PAR JULIEN MERLAND

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes.

---

Il y a bien des années, j'étais dans mon cabinet au Parquet de Nantes. On vint me dire qu'une dame demandait à parler à un magistrat. Je donnai l'ordre de l'introduire et je vis entrer une jeune femme de vingt-cinq à vingt-sept ans environ, à l'air hardi et assuré, à la toilette assez tapageuse. Je la priai de s'asseoir et l'invitai à me faire connaître ce qu'elle désirait.

Elle prit le fauteuil que je lui avais avancé et commença ainsi son récit : « Monsieur, me dit-elle, je suis M<sup>lle</sup> X... , je suis artiste lyrique, j'appartiens à une famille de commerçants. Mon oncle était entrepreneur et a fait à Nantes quelques constructions. J'ai reçu une certaine instruction et j'avais quinze ans lorsque mourut mon père. Nous jouissions d'une aisance relative. Mais la mort de mon père nous mit dans une situation voisine de la misère, ma mère, ma jeune sœur et moi-même. Au pensionnat, j'avais reçu des notions de musique. Je savais un peu chanter. J'étais jeune et aussi, je dois le dire, assez jolie. Ma mère, dont la conduite, je crois, avait toujours été mauvaise, comprit qu'il y avait quelque chose à faire de moi. Elle me fit donner des leçons de chant et me fit entrer ensuite dans un café-

concert. J'avais quinze à seize ans, comme je vous l'ai dit : le directeur du café m'apprit qu'il ne fallait pas me montrer farouche vis-à-vis des consommateurs. J'étais jolie et vous comprenez le reste. Je suis toujours artiste lyrique. Mais ce ne sont pas mes chansons seules qui me procurent le bien-être dont je jouis. »

— Mais, Mademoiselle, lui dis-je, en l'interrompant, je ne vois pas pourquoi vous venez m'entretenir de tout cela, le Parquet n'a nullement à intervenir ? Vous êtes majeure et . . . .

« — Attendez un instant, reprit mon interlocutrice, je n'ai pas fini. Je vous ai dit que j'avais une sœur beaucoup plus jeune que moi. Elle a aujourd'hui treize à quatorze ans. Ma mère, qui vit maritalement, je crois, veut faire de ma sœur ce qu'elle a fait de moi. Vous êtes un des représentants de la justice. C'est pourquoi je me suis adressé à vous. Sauvez ma sœur du déshonneur dans lequel je suis tombée. Je suis une fille perdue. Que ma sœur au moins ne roule pas dans cet abîme. »

Je restai un peu stupéfait. Avais-je affaire à une drôlesse jouant vis-à-vis de moi une véritable comédie ou bien y avait-il chez cette fille quelque chose qui la portait à vouloir réellement protéger sa sœur ?

J'assurai M<sup>me</sup> X. . . . que je prendrais des renseignements et l'invitai à revenir dans trois ou quatre jours.

Je m'adressai à la police. Tout ce que m'avait dit M<sup>me</sup> X. . . . était exact. Elle était chanteuse de café-concert en apparence ; mais en réalité fille entretenue d'assez bas étage. Sa mère, femme de mauvaise vie, cherchait à tirer lucre de sa seconde fille, qui était toujours dans un modeste pensionnat pour la jeter au vice. La jeune fille paraissait encore pure ; mais il y avait lieu d'agir vite.

La loi de juillet 1889 n'existait pas encore. Il fallait qu'un

parent intervint pour faire destituer la mère de la tutelle ; je fis revenir M<sup>me</sup> X... , qui m'indiqua un de ses parents fort honnête homme, qui voulait bien se charger de l'enfant. Mais ce parent était peu fortuné. « Qu'à cela ne tienne, me dit M<sup>me</sup> X... , ma sœur sera placée dans un magasin honnête. Tant qu'elle ne pourra pas gagner sa vie j'y pourvoirai et je vous affirme qu'elle ignorera toujours la source de mon aisance relative. J'affirme aussi que jamais je ne la verrai ; que jamais elle ne viendra contempler mon luxe et mes toilettes. On lui dira avec certains ménagements ce que je suis et moi je ne ferai aucun effort pour la rencontrer ; bien plus, je l'éviterai sans cesse. »

Ainsi fut-il fait. Le parent fut chargé de la tutelle retirée à la mère et la jeune fille fut placée dans un honnête atelier.

Quelques jours plus tard M<sup>me</sup> X... vint au Parquet me remercier ainsi qu'un de mes collègues, qui s'était occupé de l'affaire. Ce fut encore moi qui la reçut ; je ne pus m'empêcher de lui dire qu'elle avait fait œuvre bonne et j'ajoutai un peu en hésitant qu'elle avait agi comme une honnête fille. — Merci, me répondit-elle, avec une certaine émotion, vous m'avez traité d'honnête fille. Croyez que je n'oublierai jamais ce mot. — Je ne pus m'empêcher d'ajouter : Mais, mademoiselle, je vois dans vos yeux de l'émotion, presque des pleurs. La vie de débauche à laquelle vous vous livrez ne paraît guère vous sourire.... — Oh non ! m'interrompit-elle, je suis dégoutée de moi et au milieu de nos orgies nous n'éprouvons que peine et chagrin. — Pourquoi repris-je, ne pas changer d'existence ? Pourquoi ne pas recourir au travail ? Croyez-moi, quittez Nantes. Allez dans une autre grande ville. Avec votre intelligence et votre instruction vous pouvez utilement vous employer dans un atelier ou un magasin. Soyez certaine que le chef du

Parquet vous y aidera dans la mesure de son pouvoir et tous nous serons bien heureux de ramener au bien une brebis égarée.

Ces paroles parurent produire sur mon interlocutrice un certain effet, elle hésitait. — Essayez, lui dis-je, les débuts seront durs sans doute, mais croyez qu'avec de la persévérance vous pouvez encore être heureuse. — Heureuse, reprit-elle, heureuse, — enfin... Merci encore une fois, Monsieur, merci... et elle sortit.

Quelques jours plus tard je partis en vacances et souvent, pendant mes longues parties de chasse, je songeais à M<sup>lle</sup> X... Puis peu à peu mon souvenir s'effaça de ma mémoire. Lorsque les vacances terminées je revins à Nantes, je résolus de m'informer de ce qu'elle était devenue et je me disposais à écrire à ce sujet à la police lorsqu'un jour, présidant le petit Parquet, je fis comparaître devant moi deux hommes qui s'étaient battus dans un café-concert, et comme témoin je vis s'avancer M<sup>lle</sup> X...; elle me reconnut bien vite; je donnai l'ordre de conduire les inculpés à l'audience et j'invitai M<sup>lle</sup> X... à y comparaître comme témoin.

Je montais l'escalier qui conduit du petit Parquet à la salle d'audience, M<sup>lle</sup> X... s'approcha de moi: elle paraissait embarrassée. — Eh bien, lui dis-je, et vos résolutions? — J'y ai réfléchi huit jours; mais que voulez-vous... le travail... je ne puis m'y remettre. Je roule sur une planche pourrie et je glisserai jusqu'au bas. Dans quelques années vous me reverrez au Tribunal sale et déguenillée. Vous m'y verrez arrêtée pour ivresse, coups ou outrages, et cependant vous avez pu voir que je ne suis pas une mauvaise fille. Merci de vos conseils et des bonnes paroles que vous m'avez adressées. Quand vous aurez à me juger, ne soyez pas trop sévère, Merci aussi pour ma sœur. Je ne la vois jamais;

je sais qu'elle gagne sa vie ; qu'elle est heureuse, qu'elle est honnête.

Bien des années se sont écoulées depuis ce jour. Je n'ai jamais revu M<sup>lle</sup> X... Je ne sais ce qu'elle est devenue. Est-elle morte ? A-t-elle roulée jusqu'au bas et maintenant est-elle une des prostituées de nos trottoirs, une des directrices de garnis interlopes, ou bien une prêtresse d'un lupanar ? Je songe quelquefois à elle et je ne puis m'empêcher de donner un regret à cette fille chez qui tout n'était pas dépravé.

Je n'ai pas voulu désigner M<sup>lle</sup> X... que par des initiales. Si quelqu'un d'entre vous a pu connaître cette histoire ou deviner quelle en a été l'héroïne, qu'il garde le silence, je l'en supplie. Si, par le plus grand des hasards, ces lignes tombaient sous ses yeux, quelque infime que soit la situation dans laquelle je la suppose, une certaine émotion, j'en ai du moins l'espoir, s'emparerait d'elle en les lisant, ainsi que moi-même en les écrivant je n'ai pu m'en défendre.

---

# LES DOULEURS MORALES

RÉPONSE A MM. ROCHARD ET LOISEAU

PAR JULIEN MERLAND

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes.

---

Je lisais, il y a quelque temps, deux articles sur la douleur, l'un de M. le Dr Rochard, dans le recueil *La Lecture* (année 1891), l'autre, de M. Victor Loiseau, dans les *Annales de la Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure* (année 1890).

Cette lecture a provoqué, de ma part, certaines réflexions. Tout en reconnaissant la justesse des idées émises par ces deux écrivains et tout en constatant la manière élégante et facile avec lesquelles elles étaient exprimées, je me suis demandé si ces études étaient bien complètes dans le cas où leurs auteurs auraient eu l'intention d'examiner la douleur sous toutes ses faces. Ils m'ont paru l'un et l'autre s'être cantonnés dans des sphères trop restreintes et n'avoir pas parcouru le champ tout entier de la douleur. C'est que ce champ est bien vaste et s'étend dans des limites sans bornes. Les auteurs, dont je viens de citer les noms, me semblent avoir négligé les côtés les plus cruels de la douleur.

M. le Dr Rochard, habitué par les nécessités de sa profession à fréquenter les gens qui souffrent matériellement,

ne s'est occupé que de la douleur physique. M. Loiseau ne s'est attaché qu'à la douleur sociale. Ni l'un ni l'autre n'ont songé à la plus poignante : la douleur morale.

Je sais cependant qu'en quelques lignes, M. Loiseau y a fait allusion lorsqu'il a parlé de la perte des personnes aimées et, à ce propos, je lui ferai une objection. Pourquoi pense-t-il que la douleur, en pareil cas, est d'autant plus forte que la perte des parents est un avertissement pour ceux qui restent, qu'il faudra disparaître aussi. Soit dit en passant, je ne comprends pas que cet avertissement soit une augmentation de la douleur, puisque ce n'est que l'espérance que la séparation ne sera pas éternelle. Loin de considérer cet avertissement comme cruel, je le crois, au contraire, fait pour adoucir la douleur.

M. Loiseau fait surtout résider la douleur dans la pauvreté. Je ne veux pas ici répéter la fameuse formule : « L'or est une chimère. » Je ne veux pas faire mon traité du mépris des richesses. Mais je déclare bien haut que c'est être trop exclusif de faire résider la douleur seulement dans la misère. La douleur morale est plus redoutable, plus effrayante encore. Elle n'épargne personne, depuis le plus bas jusqu'au plus haut degré de l'échelle sociale. Nul ne peut s'en dire à l'abri. Ainsi que sa sœur, la douleur physique, elle est la grande égalitaire, et ce qui prouve la vérité de ce que j'avance, c'est ce conte oriental digne des *Mille et une Nuits*. « Un monarque, d'une partie quelconque de l'Asie, ne devait guérir d'une grave maladie que lorsqu'il aurait revêtu la chemise d'un homme heureux. On s'adressa vainement aux grands du royaume, aux favoris de la fortune. Un instant, les envoyés du Roi crurent avoir réussi dans leurs recherches. Ils avaient trouvé un homme heureux. Mais, hélas ! cet homme heureux était si pauvre qu'il n'avait pas de chemise. »

Cette légende, éclosée dans je ne sais quel cerveau, prouve bien que de tout temps les philosophes ont considéré que le bonheur ne réside point dans la fortune et que, pour rendre l'humanité heureuse, il ne suffirait pas de lui assurer la richesse. C'est la même pensée qui a dicté à La Fontaine sa fable du *Savetier et du Financier*.

Ce n'est pas à dire que je veuille que l'on se désintéresse des questions sociales. Au contraire, je prétends que chacun s'y consacre tout entier ; c'est l'honneur de notre siècle de les étudier sans cesse. Mais ce contre quoi je m'élève, ce sont ces théories que l'on cherche à faire pénétrer dans les masses : c'est que l'homme riche est heureux au milieu de son opulence, tandis que le pauvre reste en proie à ses misères, théories aussi fausses que dangereuses qui n'ont pour résultat que d'exciter à la haine les uns les autres. Oh ! je ne puis contenir mon impatience lorsque j'entends dire autour de moi : Il est riche ; donc il est heureux.

Si M. Loiseau a considéré la pauvreté comme la cause à peu près unique de la douleur, M. le Dr Rochard a cru qu'elle résidait surtout dans les souffrances corporelles. Je ne veux pas nier que la santé ne soit un grand bien et je suis persuadé que les stoïciens en s'écriant : « Douleur, tu n'es pas un mal, » voulaient faire preuve d'un courage de commande ou bien n'avaient jamais souffert. Il est incontestable que l'homme atteint d'une cruelle maladie est profondément malheureux. Les cris que lui arrachent ses souffrances en sont la preuve. Il faudrait être insensé pour nier la douleur physique. La douleur et la mort ne sont-elles pas la conséquence de la <sup>faute</sup> ~~faute~~ de nos premiers parents, et l'Évangile qui a dit à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur, » l'a également imposé à l'homme.

Mais à côté de ces grandes douleurs physiques, les douleurs de l'âme doivent entrer en ligne de compte, et si



l'on mettait les unes et les autres dans les plateaux de la balance, je ne sais trop de quel côté pencherait le fléau. Ce sont ces douleurs morales, qu'en réponse à MM. Rochard et Loiseau ou plutôt pour compléter ces auteurs, je veux examiner à mon tour.

Les douleurs de l'âme sont de différentes natures et émanent de bien des causes diverses. L'une des plus cruelles, M. Loiseau l'a reconnu, et c'est pour ainsi dire la seule dont il ait fait état, est la perte des parents. C'est, j'en suis certain, la plus cruelle, à moins cependant que la perte d'enfants ne soit plus douloureuse encore. Pour le savoir, il faut avoir fait cette triste expérience. Beaucoup, malheureusement, pourront me répondre. Oh ! oui, la séparation d'avec ceux qu'on aime est bien atroce. Nulle consolation ne peut l'adoucir. C'est la plus poignante des douleurs morales.

L'amour est aussi une cause de grande douleur : soit qu'il ne soit pas partagé par la personne aimée, soit que des obstacles s'opposent à une union désirée ardemment. Ce n'est pas en vain que les anciens nous représentaient Cupidon armé de ses flèches. Elles sont bel et bien empoisonnées et une fois qu'elles ont pénétré dans la plaie, elles sont pour ainsi dire impossibles à en arracher. Combien de causes peuvent entraver l'amour de deux êtres que tout semblait disposer à réunir ! Les poètes et les romanciers ont choisi l'amour pour thème de leurs œuvres. Ce n'est pas seulement des tableaux fantaisistes qu'ils ont présentés. Entrez dans la vie réelle, dans la vie de tous, depuis l'humble ouvrier jusqu'au millionnaire, et dans ces milieux divers vous verrez à l'œil nu les ravages de l'amour. Je parle, bien entendu, de l'amour d'un honnête homme pour une honnête femme ou réciproquement ; car je me refuse absolument à donner le nom d'amour aux passions que l'on éprouve pour ces femmes

faisant sentir de leur corps. Employer le mot, en pareil cas, c'est le profaner.

On dit que l'amour véritable ne connaît pas d'obstacles. Qu'il soit un levier puissant pouvant soulever des masses énormes, je le reconnais. Mais dire que rien ne peut lui résister est faux. Chaque homme pourrait citer des cas nombreux où on a dû s'avouer vaincu. Alors pitié pour ceux qui sont ainsi frappés. On dit que l'amour conduit quelquefois à la folie. Il est certain, les statistiques nous l'apprennent, qu'il a mené au suicide. Hâtons-nous d'ajouter que ceux-là qui n'ont pas pu y résister sont des lâches qui ont oublié les devoirs que leur impose la vie.

J'ai parlé du cas le moins fréquent : celui où l'amour est partagé et où des circonstances invincibles y mettent des entraves. Combien aussi est cruel le cas où l'amant rencontre dans la personne sur laquelle il a arrêté son regard, je ne dis pas l'antipathie, mais seulement l'indifférence. La douleur est aussi vive qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme.

Vous croyez, Monsieur Loiseau, que ces tortures morales ne sont pas pires que les douleurs que fait naître la pauvreté ? Vous croyez, Monsieur le Dr Rochard, qu'elles ne sont pas plus intolérables que les douleurs du corps ? Remarquez, en outre, que ce ne sont pas les théories socialistes des uns ou des autres, ni les ressources de la médecine qui peuvent y apporter remède.

L'amitié aussi est la cause souvent de grands déboires, lorsque, par exemple, elle vient à être brusquement rompue ou même lorsqu'elle se refroidit. Tous, plus ou moins, nous avons passé par là ; nous savons ce que c'est. Il n'est donc pas nécessaire d'insister.

Mais la douleur morale n'a pas seulement pour origine la mort ou l'amour. Croyez-vous que le mari qui voit sa femme prostituer son nom, la femme qui voit son mari l'abandonner

pour des étrangères, ne sont pas bien malheureux. Croyez-vous qu'il n'en est pas de même pour celui dont le fils ou la fille apporte le déshonneur au foyer domestique, pour celui qui, ayant consacré sa vie tout entière à faire le bien, ne recueille qu'indifférence et ingratitude. Je n'ai pas beaucoup de pitié pour l'ambition déçue. Il m'inspire peu de miséricorde, l'homme qui s'est élevé à force de bassesses et qui est ensuite précipité du pavois. Mais je plains sincèrement celui qui, sans intrigues, mu seulement par le désir de servir son pays, se voit préférer un vil flatteur des masses et est obligé de céder la place qu'il occupait si dignement au premier venu qu'a porté au pinacle le hasard du moment. Cet homme ainsi méconnu souffrira cruellement dans son for intérieur. Ils ne sont pas rares ceux auxquels l'ingratitude de leurs concitoyens a porté un coup fatal.

Ai-je cité tous les cas de ceux qui souffrent des douleurs de l'âme ? Evidemment non. J'en ai omis un grand nombre. Pour être complet, il me faudrait un volume. Que chacun de vous fasse un retour sur lui-même et j'affirme que tous, vous trouverez en vous au moins la cause d'une douleur morale.

M. le Dr Rochard a indiqué les anesthésiques contre les douleurs physiques. M. Loiseau a fait connaître les différents systèmes destinés à combattre les douleurs sociales. Qui s'est occupé des douleurs morales ? Quels remèdes a-t-on proposés pour en triompher ? Qui peut surtout se flatter de les avoir découverts ? Il est certain que si les progrès sans cesse croissants de la médecine ont réussi à calmer, dans une large mesure, les souffrances du corps, si le chloroforme et les autres anesthésiques rendent d'immenses services, et font présumer que de nouvelles découvertes viendront encore au secours des douleurs physiques ; si l'esprit démocratique qui souffle sur notre pays et anime chacun de nous, a fait voter

des lois bienfaisantes devant, en partie du moins, triompher des douleurs sociales, il est certain, dis-je, que l'on n'est point arrivé à un semblable résultat en ce qui concerne les douleurs de l'âme.

Trois remèdes, je crois, principaux, peuvent être employés en pareil cas : la religion, la charité et le travail.

Les athées souriront en m'entendant parler de religion. Eh bien ! je suis persuadé que ceux-là mêmes qui sont indifférents en pareille matière, lorsque la souffrance les atteindra, c'est encore vers la religion qu'instinctivement ils se tourneront. Insensés qui voulez renverser le Christ, fermer les églises, éloigner les pasteurs ! Pour celui même qui fait l'esprit fort, il est toujours une heure dans la vie où il devra courber son front et, dans l'intimité de sa conscience, se dire que c'est encore dans la religion qu'il trouvera la force de lutter contre la douleur et peut-être d'en triompher. Oh ! il faut qu'il y ait dans cette religion quelque chose de sublime pour que nous nous sentions plus forts et meilleurs, moins désespérés lorsque nous sortons d'une église, lorsque dans le silence du temple nous nous sommes agenouillés devant l'autel, lorsque nous avons contemplé la croix ! Les poètes, les romanciers les moins dévôts ont recommandé la prière à leurs héros. Un grand poète, le nouvel académicien, M. de Bornier, qui ne fréquente pas un monde précisément religieux, n'a pas hésité à placer ces beaux vers dans la bouche de Charlemagne et de Berthe assistant, le cœur en proie aux déchirements les plus cruels, à la lutte de Gerald et de Noëthold :

CHARLEMAGNE.

Viens, Berthe ; cette fois, Dieu sera-t-il pour nous.  
Prions-le donc ensemble, oui, ma fille, à genoux,  
Prions ; j'ai vu toujours, dans ma rude carrière,  
Que l'arme la meilleure est encore la prière.

BERTHE, *se mettant à genoux.*

O Dieu ! notre vrai père assis au haut des cieux,  
 Dieu de Joseph, d'Agar, de Judith, de Daniel,  
 Devant qui le méchant frissonne comme l'herbe,  
 Qui livras à David le Philistin superbe,  
 Livre, ô toi par qui seul toute justice vit,  
 L'ennemi de ton nom à cet autre David.

Je suis certain que parmi ces esprits qui se rient des croyances religieuses, la plupart n'ont pas encore souffert. A ceux-ci je donne rendez-vous pour le jour où la douleur les atteindra. Quand la religion n'aurait pour résultat que d'enseigner la résignation, elle aurait toujours rendu ce service à l'humanité.

La seconde source à laquelle nous devons nous adresser pour combattre la douleur, c'est la charité. En venant en aide à ses semblables par ses conseils, par ses avis, par sa bourse, on soulage et on oublie en partie ses propres angoisses. En cherchant à répandre autour de soi, dans la mesure du possible, le bonheur, on se sent soi-même moins triste et moins malheureux.

Enfin, je ne saurais trop recommander le travail et, par ce mot, j'entends aussi bien le travail manuel que le travail intellectuel. Le maçon entassant pierre sur pierre, le menuisier péniblement courbé sur son rabot, l'architecte ou l'ingénieur dressant des plans destinés à permettre la construction de ces travaux gigantesques qui sont la gloire de notre siècle, éprouvent des sentiments qui peuvent contrebalancer les douleurs de leur âme, parce qu'ils se disent que du plus humble au plus grand, ils se rendent utiles à leur patrie. Soulagés sont aussi dans leurs douleurs et pour les mêmes motifs : le médecin au chevet de ses malades ; l'avocat qui, dans le silence du cabinet ou au milieu des débats de l'audience, défend l'honneur et la vie de ses clients ; le magis-

trat qui, sur son siège, protège l'innocence injustement attaquée ou fait rendre gorge au coupable ; l'instituteur qui, dans l'école, prépare aux luttes de la vie la jeunesse, l'espoir du pays ; le propriétaire-cultivateur qui, levé avant l'aube, surveille des récoltes devant répandre autour de lui l'abondance et le bien-être. Soulagés sont aussi dans leurs souffrances, le poète qui, dans ses longues veilles, reedit à tous les sentiments de son cœur avec cet accent sublime que les anciens prétendaient être le langage des dieux ; l'historien qui, fouillant le passé, fait revivre les souvenirs d'un autre âge pour les offrir comme exemple aux générations futures ; le savant qui, approfondissant la science, arrive chaque jour à lui arracher quelques-uns de ses secrets pour en faire bénéficier l'humanité. O travail bienfaiteur ! ô lettres, saintes lettres ! vous avez des soulagements pour toutes les douleurs, des consolations pour toutes les infortunes ! Vous avez visité Mécène sur son lit de souffrances, l'Hôpital au jour de la disgrâce, Chénier en face de l'échafaud. Vous avez des charmes pour tous ! Vous calmez les douleurs du corps aussi bien que de l'esprit.

Voilà donc les trois remèdes auxquels doivent s'adresser ceux qui souffrent. Oh ! fuyez surtout certaines autres sources d'oubli et si la religion, la charité et le travail n'ont pu triompher de vos maux, évitez les plaisirs malsains auxquels vous seriez tentés d'avoir recours. Hélas ! elle serait longue la liste des malheureux qui s'y sont abandonnés. Les uns ont demandé au vin l'oubli de leurs maux. Un poète, et celui-là était un grand poète, trahi, désabusé, victime de l'amour, y a trouvé la perte des belles facultés qu'il avait reçues de Dieu. D'autres se sont adressés au jeu. D'autres, enfin, se sont lancés à corps perdu dans des orgies sans nom et ont pensé que des baisers lascifs, achetés à prix d'argent, suffisaient pour faire oublier. Retenons tous ceux qui seraient

tentés de rouler sur cette pente fatale. Mais cependant ne soyons pas trop impitoyables pour eux avant de savoir si, auparavant, ils n'ont pas beaucoup souffert et beaucoup lutté.

Ces sentiments que j'exprime ne sont guère, je le sais, ceux qui ont cours de nos jours. La vie est courte : vive la vie..... Je suis certain que si de jeunes sceptiques lisent par hasard ces lignes, ils se borneront à hausser les épaules et à me traiter de pessimiste et de misanthrope. Laissez les années courir, laissez leurs cheveux blanchir et un jour, dans une heure de désespoir, — car pas un homme ne peut se flatter de n'avoir pas, au moins une fois dans sa vie, son heure de désespérance, — ils reconnaîtront la vérité de ce que je dis. Quelque fin de siècle que nous soyons, nul, je l'atteste, quelle que soit sa situation de richesses ou de grandeurs, ne peut être assez téméraire pour affirmer qu'il n'a pas eu ou n'aura jamais à endurer des souffrances morales aussi bien que des souffrances physiques.

Je ne veux pas prolonger davantage ces quelques pages. Je n'ai point eu l'intention de faire un traité complet de la douleur. Je n'en aurais eu ni le talent ni le courage. J'ai voulu seulement répondre à MM. Rochard et Loiseau, et leur dire qu'ici bas les douleurs morales sont aussi fortes et aussi lancinantes que les douleurs corporelles. J'ai voulu jeter sur le papier çà et là, au hasard de ma plume, les pensées qui débordaient de mon cœur. J'ai épanché mon âme. J'ai voulu enfin crier aux déshérités de la fortune qu'ils ne sont pas les seuls à souffrir et que les douleurs, sous des formes différentes, pénètrent aussi bien dans les palais aux lambris dorés que dans les taudis et les hôpitaux. Utopistes, socialistes de toutes les écoles qui rêvez l'égalité parfaite, soyez satisfaits en partie : l'égalité existe, sur un point du moins, et c'est la douleur qui l'a établie.

---

## L'HYMNE DE LA CRÉATION

POÈME LYRIQUE.

---

Le zéphyr gémit dans la plaine,  
Je vois les feuilles s'agiter ;  
L'eau bruyante de la fontaine,  
Filtre sous les rameaux du frêne,  
Allons, ma muse, il faut chanter.

Quitte cette froide poussière  
Que l'insensé croit un trésor,  
Et loin, bien loin de notre terre,  
Comme l'alouette légère,  
O ma muse, prend ton essor.

Comme l'encens dont le nuage  
Monte des marches de l'autel ;  
Comme les herbes de la plage  
Que soulèvent les vents d'orage,  
Muse, prends ton vol vers le ciel.

Puisses-tu déchirer le voile  
Qui te dérobe Jéhovah ;  
Ce front, où rayonne une étoile,  
Qu'à tes regards il se dévoile  
Tel que Raphaël le rêva.



Dieu seul est, Dieu seul vit et remplit tout ! — Son être  
 Seul peut se mesurer et seul peut se connaître ! —  
 Partout s'étend le vide : et la terre et les flots  
 Dorment ensevelis dans les bras du chaos ! —  
 Toujours un et toujours triple dans son essence,  
 Dieu contemple son Verbe en son intelligence :  
 C'est en lui que sans fin et sans commencement,  
 Il puise de l'amour l'éternel aliment !  
 Au sein de sa pensée où le monde subsiste,  
 Réside l'Idéal de l'immortel artiste.  
 Il le voit, — et soudain sous mille aspects divers  
 Se déroule à ses yeux le plan de l'univers.

Le Verbe vole, et le monde  
 Jaillit de l'éternité :  
 De sa lumière féconde,  
 Déjà le soleil inonde  
 Les champs de l'immensité,  
 Et partout la vie abonde  
 Dans l'espace illimité :  
 Déjà j'entends mugir l'onde,  
 J'entends l'orage qui gronde  
 Sur l'Océan irrité.

Le fleuve à travers la plaine,  
 En écumant se déchaîne,  
 Et les rochers qu'il entraîne  
 S'écroulent avec fracas ;  
 L'eau claire de la fontaine,  
 Sous les feuillages du chêne,  
 S'échappe, et bruit à peine  
 Dans un séjour plein d'appas.

L'aigle ose affronter la nue :

Il plane dans l'étendue  
 Et sur l'abîme se perd ;  
 Le lion, rempli de rage,  
 D'un rugissement sauvage  
 Epouvante le désert.

Ainsi, tout dans la nature  
 S'anime : le flot murmure  
 Et l'oiseau sous la verdure  
 Fait entendre ses concerts :  
 Dieu contemple son ouvrage  
 Et du milieu d'un nuage,  
 Il aperçoit son image  
 Dans ce riant univers !

En ce monde qui vient d'éclorre,  
 Son œil voit la fécondité  
 Et l'ordre et la variété  
 Et l'harmonieuse beauté  
 De chaque objet qui le décore.

Où donc est son roi ? je l'ignore !  
 Où donc est celui qui t'adore,  
 O Dieu ? — De ces êtres divers  
 Qui doivent orner l'univers,  
 Le plus parfait n'est pas encore.

Jéhovah se recueille. — Il parle de nouveau. —  
 Un être, tout à coup, et plus noble et plus beau  
 Sous le souffle sacré se lève :  
 Il porte le front haut et regarde le ciel ;  
 Dieu sent qu'il vient de faire un chef-d'œuvre immortel  
 Et qu'en lui son travail s'achève !

Puis, pour te soutenir et combler ton bonheur,  
 Homme, dans ta poitrine et tout près de ton cœur,  
     Dieu prend une côte choisie ;  
 Et te la présentant : « Père du genre humain,  
 Voilà ta sœur, dit-il, mets ta main dans sa main,  
     C'est la compagne de ta vie.

Possédez l'univers tous deux : je vous bénis !  
 Vous ne serez heureux qu'en demeurant unis :  
     Que l'homme protège la femme !  
 Formez entre vos cœurs d'harmonieux accords,  
 Aimez-vous ; et sachez qu'en vous donnant deux corps,  
     Je ne vous ai donné qu'une âme !

Comme le cèdre voit dans un sol généreux  
 Jaillir autour de lui des rejetons nombreux  
     Qui lui succèdent d'âge en âge ;  
 Quand vous inclinerez sous le fardeau des ans,  
 Ainsi, vous revivrez tous deux dans vos enfants  
     Qui seront votre douce image. »

Qu'ils coulèrent de beaux jours  
 Dans ces fortunés séjours  
 Dont leur âme était ravie,  
 Et sous le bleu firmament  
 Comme ils s'avançaient gaîment  
 Dans le chemin de la vie !

Ils s'égarèrent dans les bois  
 Où mille oiseaux de leurs voix  
 Réjouissaient le feuillage ;  
 Et l'air était toujours pur  
 Et jamais le ciel d'azur  
 N'était troublé par l'orage.

Qu'ils étaient doux leurs plaisirs !  
 Comme au gré de leurs désirs  
 Semblait maître toute chose !  
 Que de fruits et que de fleurs !  
 Que de riantes couleurs  
 Sur l'herbe où leur pied se pose !

Ils n'ont point encor péché  
 Et leur main n'a pas touché  
 A l'arbre de la science :  
 Ils ont toutes les vertus  
 Et tous deux sont revêtus  
 Du manteau de l'innocence.

Oh ! quel bonheur enchanté  
 Le premier homme a goûté  
 Avec la première femme !  
 Oh ! l'ineffable douceur,  
 Quand deux cœurs ne font qu'un cœur,  
 Deux âmes qu'une seule âme !

Nous ne connaissons plus cette félicité :  
 Victimes de la mort et de l'adversité,  
     Nous pleurons sur nos premiers charmes :  
 Loin de nous, loin de nous le bonheur s'est enfui ;  
 Hélas ! dans tous les cœurs règne un mortel ennui,  
     De tous les yeux tombent des larmes !

Quand nous voulons donner le change à nos destins,  
 Nous livrons notre cœur à la joie, aux festins,  
     Avec des roses sur nos têtes :  
 Mais toujours la douleur vient s'asseoir sur le seuil,  
 Il me semble toujours que je vois un cercueil  
     Errer au milieu de nos fêtes !

Nous avons beau jurer d'éternelles amours,  
 L'envie à nos serments vient se mêler toujours  
 Et rompre nos plus douces chaînes :  
 Sur la terre a passé le souffle de la mort  
 Et je ne sais quel vent est accouru du nord  
 Qui déracine tous nos chênes !

C'est que l'Esprit du mal, jaloux de ta grandeur,  
 Prit en haine, ô mortel, ta grâce et ta pudeur :  
 Il trama ta ruine, et te tendit des pièges.  
 Ève, un jour, écouta ses conseils sacrilèges :  
 Elle mangea le fruit par le ciel défendu,  
 Hélas ! et son bonheur fut à jamais perdu !  
 Adam prêta l'oreille à l'épouse infidèle  
 Et sa pureté d'ange, il la perdit comme elle.  
 Voilà, mortel, voilà la cause de tes pleurs  
 Et le commencement de toutes tes douleurs.  
 Sur nos premiers parents descendit l'anathème,  
 De leur front réprouvé tomba le diadème.  
 Ils prirent de l'exil les chemins inconnus :  
 Sortis nus de la terre, ils y rentrèrent nus !

Silence, lyres prophétiques !  
 Ne parlez plus de nos malheurs :  
 Je vois naitre des jours meilleurs,  
 Et sur ses fondements antiques,  
 Le vieux monde, essuyant ses pleurs,  
 Entonne de nouveaux cantiques.  
 Le Dieu qui créa l'univers —  
 Et le revêtit de jeunesse,  
 De sa cendre veut qu'il renaisse  
 Et qu'aux hymnes de la tristesse,  
 Succèdent de joyeux concerts !

Pour renouveler notre terre  
Et ranimer notre pousière  
Souillée, hélas ! par nos forfaits,  
L'Éternel, ô bonté suprême,  
L'Éternel est venu lui-même  
Sauver les hommes qu'il a faits !

JEHAN MARBEUF.

---

## LE POÈME DE L'ÂME.

---

O Muse, ô jeune fiancée,  
Vierge ingénue, aux boucles d'or,  
Viens ! je veux célébrer encor  
Le doux hymen de la pensée :  
Comme l'alouette bercée  
Sur la mer blanche et courroucée,  
Vers le ciel bleu prends ton essor !

Quand le monde eut germé sous le souffle sublime  
Du Dieu qui suspendit les globes sur l'abîme ;  
Quand les êtres sans nombre, eurent, sous ses regards,  
De la nuit du chaos bondi de toutes parts ;  
Quand l'étoile eut jailli dans l'espace sans bornes  
Et des cieus éclairé les solitudes mornes ;  
Quand le flot de la mer, follement irrité,  
Se courba sous sa main comme un cheval dompté ;  
Quant dans le sol, le chêne eut jeté ses racines  
Et de ses verts rameaux ombragé les collines ;  
Quand l'aigle audacieux eut pris son vol soudain  
Au-dessus de Cédar et des fleurs de l'Eden ;  
Quand le Très-Haut avec nombre, poids et mesure  
Eut disposé les lois de toute la nature,

Il dit : « Je ferai l'homme ! » et l'homme se leva  
 Chef-d'œuvre radieux des mains de Jéhovah.  
 Cet artiste immortel, voyez comme il se joue :  
 Pour façonner le corps, il prend un peu de boue  
 Qu'il presse, qu'il transforme, et, par d'heureux accords,  
 Voyez ce qu'il a mis de grâce dans ce corps !  
 Mais, ce corps ne serait qu'une poussière infime  
 S'il ne l'avait rempli de l'âme qui l'anime.

Elle jaillit de son sein  
 Pure, radieuse et blanche  
 Comme le lis qui se penche  
 Sur les ondes d'un bassin ;

Comme la douce lumière  
 Qui resplendit le matin  
 Et qu'on voit dans le lointain  
 Sourire à l'aube première ;

Comme ce brillant oiseau,  
 Le cygne au soyeux plumage,  
 Qui dresse son col et nage  
 Plein de majesté sur l'eau ;

Comme ces fleurs d'aubépine  
 Que le berger en rêvant  
 Voit s'éparpiller au vent  
 Et neiger sur la colline.

Mon âme, d'où viens-tu sur tes ailes de feu ?  
 — T'échappas-tu jadis de l'essence de Dieu,  
 Rayonnante étincelle ?  
 Dans un chaste baiser l'a-t-il conçue un jour,  
 Celui qui fit jaillir des flots de son amour  
 La vie universelle ?



Quelquefois du soleil, dans l'espace emporté,  
Quand il répand au loin la vie et la clarté,

    Un fragment se détache :

Es-tu de ce soleil qui brille à ton regard,  
Un fragment lumineux détaché par hasard,  
    Âme pure et sans tache ?

Mais non ! tu commenças : lui n'a pas commencé ;  
Il sonde l'avenir, le présent, le passé,

    Ce Dieu, père du monde.

Toi, tu ne peux percer les brouillards de la nuit :  
L'avenir t'épouvante et le passé te fuit

    Comme un vaisseau sur l'onde.

Ton œil est limité, ton essor impuissant :  
Celui qui t'a créée, a mis, en te faisant,

    Des bornes à ton être :

Tu scrutes l'univers de l'un à l'autre bout,  
Mais, ô mystère étrange ! âme qui connais tout,

    Tu ne peux te connaître !

Au delà de ta sphère et du monde où tu vis  
Tu voudrais t'élancer et franchir les parvis

    Du temple inaccessible :

C'est en vain ! c'est en vain ! il te faut reculer,  
Et malgré tes efforts, tu ne peux contempler

    La substance invisible !

Principe, Verbe, Esprit, un éternellement,  
Il est, cē Dieu sans cause et sans commencement

    Et par qui tout commence ;

Mon âme l'aperçoit, ma raison le comprend,  
Mais à travers un voile à demi transparent,

    Dans un lointain immense !

Salut ! ô premier matin !  
 Salut ! réveil plein d'ivresse ,  
 Où l'âme avec allégresse  
 Vint s'asseoir à ton festin ,  
 O nature enchanteresse !

Le monde dans sa splendeur  
 A ses regards se présente :  
 C'est la vague blanchissante ,  
 C'est l'immense profondeur  
 De la mer retentissante !

C'est le beau ciel étoilé  
 D'une nuit calme et sereine ,  
 Quand la lune se promène  
 Le front à demi voilé ,  
 Gracieuse souveraine.

C'est le lac riant et frais  
 Dont l'onde semble sourire ,  
 Où passe un parfum de myrrhe  
 Qui s'envole des forêts  
 Sur les ailes du zéphire.

C'est la terre avec ses fleurs  
 Aux nuances infinies ,  
 Avec ses plaines unies ,  
 Ses bois aux mille couleurs  
 D'où sort un flot d'harmonies.

C'est le mont qui vers les cieux  
 Élève son front sublime ,  
 Dont la foudre bat la cime  
 Et d'où l'aigle audacieux  
 Plane en chantant sur l'abîme !

Comme un globe d'argent dans un jardin placé  
 Où viennent se jouer les fleurs et le feuillage,  
 L'âme voit chaque objet dans son sein retracé :  
 Des êtres tour à tour elle reçoit l'image.

L'univers tout entier à ses yeux respandit ;  
 Dans ce monde sans borne, elle est un petit monde :  
 Plus son regard s'étend, plus l'horizon grandit  
 Et pour domaine elle a le ciel, la terre et l'onde.

Sublimes profondeurs ! mystérieux lointain !  
 Que ne découvre pas le regard de la foule,  
 Qui marche indifférente et d'un pas incertain  
 Et chemine au hasard comme l'onde qui coule.

Océans inconnus, pôles inexplorés !  
 Où se meut la pensée impalpable, intangible ;  
 L'âme seule aperçoit vos sommets éthérés,  
 O monts de l'idéal et de l'intelligible !

Comme un hardi condor, dont l'œil plein de fierté  
 Sonde du firmament les splendeurs grandioses,  
 L'âme vers toi s'élance, éternelle beauté,  
 Et contemple en ton sein les principes des choses.

Là, sur un bloc de marbre un artiste est penché :  
 Son ciseau ni sa main ne l'ont encore touché ;  
 Mais son âme déjà, qui scrute l'invisible,  
 Conçoit par la pensée une forme sensible ;  
 Son visage s'anime et son œil plein de feu  
 A plongé comme un trait dans l'essence de Dieu !  
 Il le voit, il le voit ce fils de son génie ;  
 Il le voit ! et soudain du marbre qu'il manie  
 Jaillit l'être nouveau, mais imparfait, grossier,  
 Que déchire vingt fois le tranchant de l'acier.

Il frappe, il frappe encor, brûlant de cette flamme,  
 Qui dans la pierre fait passer toute son âme !  
 L'objet qu'il a rêvé se dresse sous sa main :  
 C'est un œil, c'est un front, c'est un visage humain.  
 La voilà devant lui, par son art retracée  
 L'image de cet être, enfant de sa pensée.  
 Il la contemple, il l'aime : il semble en ce moment  
 Oublier les douleurs d'un long enfantement.  
 Mais, dans sa soif du beau toujours inassouvie,  
 Il veut, il veut donner à ce marbre la vie  
 Et dérober au ciel l'élément éthéré  
 Dont il animera cet objet adoré !  
 De l'œuvre de ses mains, oui, son âme est éprise,  
 Et, comme Michel-Ange en face du Moïse,  
 Je l'entends s'écrier de délire enflammé :  
 « Parle donc, parle donc, ô marbre inanimé ! »

Comme l'âme sensible  
 S'ouvre aux impressions !  
 Comme elle est accessible  
 Aux flots des passions !

La mer au loin s'agite  
 Et vient battre son bord  
 Lorsque se précipite  
 Le noir souffle du nord ;

Ainsi l'âme inquiète  
 Dans un rude combat,  
 Au jour de la tempête  
 S'agite et se débat.

La matière s'incline  
 Et cède à ses transports :

C'est l'âme qui domine  
Et maîtrise le corps.

C'est en vain qu'il réclame  
Insoumis, révolté :  
Je le veux, lui dit l'âme,  
Et le corps est dompté.

Tel le cheval se dresse  
Et bondit vainement :  
Sous le mors qui le presse  
Il retombe écumanant.

Lié par une entrave  
Qui l'enchaîne à son sort,  
Suis l'âme, vil esclave,  
Suis-la jusqu'à la mort !

Qu'elle est belle et redoutable  
L'âme avec sa liberté,  
Quand elle affronte, indomptable,  
Des tyrans la cruauté !  
Rien ne saurait la soumettre,  
Ni les menaces d'un maître,  
Ni le glaive des soldats :  
Mystérieuse et cachée,  
Dans sa vertu retranchée,  
Elle a dit : Je ne veux pas !

Je ne veux pas ! Que l'on jette  
Ce corps aux exécuteurs :  
La langue reste muette  
Malgré les persécuteurs.  
Qu'ils redoublent de courage !  
Que dans leur accès de rage,

Ils se repaissent de sang !  
 Tu te ris de leurs entraves,  
 Ame invincible, tu braves  
 Le chevalet menaçant !

Néron devant qui s'incline  
 Le grand empire romain,  
 Qui, du haut de ta colline,  
 Gouvernes le genre humain ;  
 Néron, bateleur infâme,  
 Sais-tu qu'une pauvre femme  
 Avec sa seule vertu  
 Et le secours de la grâce,  
 Peut te résister en face,  
 Dis, vil tyran, le sais-tu ?

Tu peux de cette martyre  
 Labourer la tendre chair,  
 Avec le fouet qui déchire,  
 Avec les ongles de fer ;  
 Tu peux souffleter sa joue ;  
 Tu peux broyer sous la roue  
 Tous ses membres pantelants,  
 Et dans ta féroce joie  
 La jeter comme une proie  
 Aux dogues de faim hurlants !

Tu peux courir dans l'arène  
 Et sur les tréteaux danser ;  
 De ta mère qui te gêne,  
 Tu peux te débarrasser ;  
 Tu peux voir au loin la flamme  
 Dévorer comme Pergame,  
 Rome aux radieux sommets :

D'une vierge, pauvre esclave,  
 Dompter l'âme qui te brave,  
 Tu ne le pourras jamais !

Car l'âme ne meurt pas ! — Je sais qu'elle commence,  
 Qu'elle entonne un cantique au seuil de l'existence  
 Pour saluer du jour la brillante clarté !

Je sais qu'elle est ton œuvre, incomparable Artiste,  
 Mais je sais bien aussi que, depuis qu'elle existe,  
 Elle a soif de bonheur et d'immortalité !

Elle veut, elle veut, déchirant tous les voiles,  
 S'élever au-dessus du monde des étoiles  
 Et percer cette nuit où plonge son regard ;  
 Elle veut, comme l'aigle emporté dans l'espace,  
 Dans la splendeur du ciel contempler face à face  
 Ce soleil qui ne luit qu'à travers un brouillard.

Rien n'apaise la soif dont elle est consumée :  
 Ni le vin que répand la coupe parfumée,  
 Ni la palme cueillie au milieu des combats,  
 Ni le serment d'amour que la bouche profère,  
 Ni l'or, ni la grandeur, rien ne peut satisfaire  
 L'ardente volupté qu'elle rêve ici-bas.

Le fleuve vers la mer en écumant s'élance,  
 L'oiseau vers la forêt où son nid se balance,  
 L'exilé tout joyeux vers son clocher béni ;  
 Toi, que l'amour du vrai sur la terre dévore,  
 Tu t'élèves toujours, tu t'élèves encore,  
 Mon âme, et sans repos tu cherches l'infini.

L'infini ! l'infini ! sans borne, sans limite,  
 Plus grand que l'Océan où la vague s'agite,  
 Que l'horizon lointain, que le firmament bleu !

L'infini, l'infini peut seul remplir ton être :  
Tu veux voir, pénétrer, sentir, goûter, connaître  
L'Eternel, Jéhovah, ton Créateur, ton Dieu !

Ame ardente, d'amour, de bonheur affamée,  
Tu le verras ce Dieu qui pour lui t'a formée :  
Quand le corps descendra dans la nuit du tombeau,  
Toi, tu prendras l'essor vers un monde plus beau !  
Mais pour voler au ciel sur une aile éthérée,  
Il faut par le malheur que tu sois épurée,  
Contre l'Esprit du mal, il faudra te roidir :  
C'est dans l'adversité que l'âme doit grandir.  
Lorsque tu planeras au-dessus de la fange  
Et que tu seras belle et pure comme un ange,  
Ainsi que la vapeur que l'on voit au printemps  
S'élever sans effort vers les cieux éclatants,  
Dans un transport d'amour à la terre ravie,  
Tu voleras vers Dieu qui t'a donné la vie.

JEAN MARBEUF.

---



LE PLAN PRIMITIF  
DE  
SAINT-MARTIN DE TOURS

PAR M<sup>gr</sup> CASIMIR CHEVALIER.

---

COMPTE RENDU PAR M. E. ORIEUX.

---

MESSIEURS,

M<sup>gr</sup> Casimir Chevalier, clerc national de France, a fait hommage à la Société Académique d'un ouvrage ayant pour titre : *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours*, et vous m'avez fait l'honneur de me charger de vous présenter le compte rendu de cet ouvrage.

Ce même auteur a publié, en 1888, un volume : *Les fouilles de Saint-Martin de Tours*, où sont consignés les résultats d'explorations faites par une Commission de savants dans les substructions de la Basilique primitive, élevée par saint Perpet, au V<sup>e</sup> siècle, en mémoire de l'un des plus grands évêques des Gaules.

Or, ces substructions renfermaient une grande nouveauté, au point de vue de la science archéologique ; elles dessinaient une *chœra* complète, c'est-à-dire une *abside* comprenant cinq chapelles *absidiales* rayonnantes et en avant un *atrium* ou *déambulatoire* ceint d'un *pourtour* réservé à la foule.

L'origine de cette belle et savante forme architecturale n'ayant point été attribuée jusque-là aux temps mérovingiens, un savant membre de l'Institut, M. de Lasteyrie, avait combattu les conclusions tirées des fouilles de Saint-Martin de Tours. C'est pour répondre aux objections de ce savant que M<sup>gr</sup> Chevalier a publié l'écrit qui fait l'objet de cet entretien.

Notre auteur est très familier avec les textes de Grégoire de Tours, et il les cite fidèlement en se livrant à l'examen des antiques témoins exhumés du sol où fut enseveli saint Martin.

Des auteurs ont avancé que les architectes, chargés de reconstruire un monument dans l'emplacement d'un ancien, détruisaient entièrement les vieilles fondations avant d'en établir de nouvelles. M<sup>gr</sup> Chevalier croit qu'ils n'agissaient ainsi que lorsque la nécessité les y contraignait et qu'ils préféreraient s'établir en dehors plutôt que d'arracher les vieux murs jusqu'à la dernière pierre. « Les incendies et les dévas-  
» tations, dit-il, n'accomplissent jamais de destructions  
» totales ; les bases des murailles, et tout au moins les  
» fondations, sont préservées par leur situation même. »

« Toutes les restaurations successives, » dit M. de Lasteyrie, « ont dû faire disparaître jusqu'à la dernière pierre de la  
» Basilique du V<sup>e</sup> siècle, bien avant que l'incendie de 997  
» eût nécessité la reconstruction de l'édifice. »

Les deux savants ne sont pas d'accord.

Mais les investigations des chercheurs Tourangeaux n'ont fait que confirmer le sentiment de notre auteur ; et nous pouvons ajouter que le sous-sol du chœur de la Cathédrale de Nantes a révélé des travaux de nature à le fortifier encore.

Les fouilles exécutées à Tours ont permis de reconnaître cinq groupes de maçonneries distinctes : au plus profond, les maçonneries du V<sup>e</sup> siècle et celles du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle ;

au-dessus, celles du XI<sup>e</sup> siècle, puis celles du XII<sup>e</sup> et enfin celles du XIII<sup>e</sup> siècle. Un examen attentif de ces groupes a donné lieu à cette première observation : du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, toutes les Basiliques se sont superposées par étage au-dessus des fondations de saint Perpet ; le niveau du dallage a été relevé à chaque époque, en raison de l'exhaussement progressif du sol extérieur ; d'où la conclusion qu'il n'y a eu qu'une seule fondation dans le chevet de Saint-Martin.

Le mur de fondation de la primitive église avait peu de profondeur au-dessous du vieux sol, et une grande largeur sans empâtement. Le dallage était de plus de six mètres en contrebas de la voie publique actuelle. On trouve beaucoup de vieilles églises dans une pareille situation : les débris s'accumulent pendant des siècles autour des vieux monuments, et le sol de ceux-ci finit par se trouver de plus en plus en contrebas du sol voisin.

Si ce vieux mur de fondation n'était pas celui de la primitive église, dit M<sup>sr</sup> Chevalier, il faudrait qu'elle eût été érigée sur un autre point ou que l'architecte carolingien se fût appliqué avec un grand soin à en faire disparaître jusqu'au dernier vestige. Mais ces deux hypothèses sont invraisemblables.

La Basilique du XIII<sup>e</sup> siècle a plus d'ampleur ; mais la colonnade du chœur repose sur le mur extérieur de la Basilique du V<sup>e</sup> siècle. Dans la pensée de notre auteur, les églises du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle ne sont peut-être pas toujours aussi indépendantes qu'on le croit des églises qui les ont précédées, et on ne doit se prononcer qu'avec une extrême réserve sur l'âge qu'il convient d'attribuer à la forme de leur plan.

Le chevet de la Basilique de Saint-Martin était formé d'une abside principale et de quatre absidioles latérales. En avant,

vers la nef et dans une enceinte réservée, il y avait une abside spéciale, *l'abside du tombeau*, où le corps du Saint était exposé ; elle était entourée d'un *atrium*.

La controverse est venue de ce que les fouilles n'ont rien révélé de cette *abside*, et aussi des diverses interprétations données au mot *atrium*. M. de Lasteyrie lui donne le sens étroit de *cour*, de *lieu découvert* ; M<sup>gr</sup> Chevalier, s'inspirant de vieux auteurs, en élargit la signification et le fait synonyme de *portique* ; *l'atrium* peut être la cour découverte d'un palais, le parvis découvert d'un temple ; il peut être aussi un parvis couvert et entouré soit d'une colonnade, soit d'un mur d'enceinte. Pour le premier, *l'atrium* de Saint-Martin était un enclos servant de cimetière et placé derrière *l'abside* de l'église ; pour le second, c'était un parvis couvert autour de *l'abside* du tombeau et en avant de *l'abside* de l'église.

Des preuves données par notre auteur, il ressort que le tombeau du Saint était dans une *abside* intérieure, et qu'un *atrium* ou *déambulatoire* contournait cette abside. Cette situation explique les textes de Grégoire de Tours : les foules qui se pressaient autour du sépulchre circulaient facilement dans le portique qui lui servait d'enceinte, sans être obligées de quitter le sanctuaire ; les malades, les aveugles, les estropiés, pouvaient séjourner en vue du tombeau dans les absidioles voisines.

M<sup>gr</sup> Chevalier justifie par des exemples cette forme absidiale complétée d'un *atrium* couvert, et il cite à Rome deux petites basiliques du III<sup>e</sup> siècle couronnées de trois absidioles. Il s'élève avec force contre cet enseignement qui veut que toutes les églises bâties en Occident, au début de la domination barbare, affectassent, dans leurs grandes lignes, le plan des basiliques de Rome et de Ravenne. Ce qu'on montre de ces églises est trop peu de chose pour autoriser à

tirer une conclusion si générale applicable à tous les grands monuments de la Gaule franque, pour affirmer qu'ils en sont tous sortis : « Faute de points de repères, nous sommes » dans l'ignorance de ce que l'art de bâtir a pu produire » en Gaule, entre la chute de l'empire romain et l'avènement » de la dynastie capétienne (1). »

D'un autre côté on attribue au XI<sup>e</sup> siècle, en Gaule, des œuvres encore mal déterminées qui peuvent bien remonter plus haut ; et certains monuments de ce temps-là, à plusieurs absides et à déambulatoire, peuvent bien reproduire fidèlement le plan d'églises plus anciennes, notamment celles de Poitiers.

L'exemple de Saint-Martin, où il n'y a eu qu'une seule fondation du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, permet les hypothèses et doit encourager les recherches. Si de nouvelles découvertes venaient réformer sur ce point les données de l'archéologie, qui est une science d'observation, on ne pourrait que s'en applaudir : il n'y a point de faute à se corriger dans l'intérêt de la vérité.

L'ouvrage se termine par un projet de restitution de l'église de Saint-Martin, d'après les données révélées par les fouilles combinées avec la description que nous devons à Grégoire de Tours.

Les objets du passé vus à travers le prisme de l'imagination, nous apparaissent avec des dimensions que l'éloignement grandit de plus en plus. Nous ne pouvons les bien apprécier qu'en les comparant aux objets que nous connaissons. Nous allons faire cette comparaison.

La vieille Basilique de Tours était formée de trois nefs séparées par des colonnes, et d'un sanctuaire, chœur et chevet, avec ses absidioles. Sa longueur totale, nef et sanc-

(1) *Le plan primitif de Saint-Martin*, p. 28.

taire, était sensiblement égale à celle du vestibule et de la nef de notre cathédrale Saint-Pierre, entre le grand portail et le transept ; la largeur des trois nefs de la Basilique avec leurs deux rangs de colonnes était égale à celle de notre grande nef augmentée de l'épaisseur des deux piliers qui la séparent des bas côtés ; la nef seule de Saint-Martin avait deux mètres de moins que celle de Saint-Pierre ; les colonnes étaient minces et les bas-côtés avaient moins de quatre mètres de largeur. La hauteur de notre cathédrale est de 37<sup>m</sup>,30 ; celle de Saint-Martin était de 13<sup>m</sup>,50, soit un peu moins des trois huitièmes.

La Basilique antique avait 120 colonnes, 8 portes et 52 fenêtres ; la lumière y pénétrait à grands flots.

Telle était, dans ses lignes principales, la célèbre Basilique de Saint-Martin, qui eut Saint-Perpet pour auteur. Les Mérovingiens pouvaient être émerveillés et se trouver bien petits devant la majesté du temple chrétien ; Grégoire de Tours a pu en célébrer la magnificence avec amour, l'amour d'un fils pour une mère adorée confiée à ses soins. Mais l'art a marché. Le XIII<sup>e</sup> siècle a produit des églises admirables ; et nos cathédrales du XV<sup>e</sup> siècle pourraient renfermer dans leur sein les plus grandes basiliques de la Gaule franque.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'œuvre de M<sup>sr</sup> Chevalier : il a cherché la vérité dans la comparaison des textes et des découvertes ; ne prenant aux textes que ce qu'ils contiennent, n'en forçant point le sens et donnant l'exacte mesure des vieilles ruines, sans demander à l'imagination des conséquences que seuls peuvent donner les faits, la logique et la science.

---

JÉRÉMIE COURDIL.

---

BOUQUET DE FIANCÉ

---

LE RÊVE

---

Le ciel est bleu, les monts sont bleus, les sentiers roses  
Sont pleins de bruits mélodieux et de frissons ;  
Dans l'air vibrant monte le rire exquis des choses ;  
L'amour joyeux dit ses refrains dans les buissons...

Rythmes berceurs, frêles espoirs, ivresse blonde,  
Regards fiévreux, soupirs légers, pâles serments,  
Allez-vous-en, troupe frivole et vagabonde ?...  
Disparaissez, vagues reflets des cœurs aimants !...

Je reste sourd à vos appels, — je vais sans trêve  
Vers ce lointain tout parsemé de brumes d'or,  
Où par dessus les horizons splendit mon rêve,  
Comme un soleil au flamboiement de messidor...

Je vous contemple, ô la plus pure ! ô la plus belle !  
Vous que j'attends, vous qui devez venir un jour :  
L'extase au cœur, sous des rayons d'aube immortelle,  
Je vais vers vous, ô ma lumière, ô mon amour...

Comme il est bleu, l'azur serein qui l'environne !  
Comme il est frais, le doux regard de ses chers yeux !  
Sa voix caresse, et, près de moi, son front rayonne,  
Et le bonheur qui nous parfume emplît les cieux...

Redis gaîment tes blonds refrains, ivresse folle !  
Amour jaseur, passe en chantant, embaume l'air !...  
Je ne vois rien, je n'entends rien, — ma pure idole  
Sourit, là-bas, irradiant l'horizon clair...

Où, pâle et fier, depuis mon ciel qui se colore,  
Jusqu'à mon rêve éblouissant et triomphal,  
J'irai toujours, les yeux levés, le cœur sonore,  
Pour vivre enfin au sein des flots de l'idéal....

---



## SANS TITRE.

---

Le soleil resplendit, le village est en fête,  
L'air est rempli d'enivrement.  
Autour de nous chacun au doux plaisir s'arrête. —  
Nous nous promenons lentement.

Aux rythmiques essors du rire et de la joie,  
Aux ardeurs des fougueux élans,  
Se mêle l'éclair bleu du bonheur qui flamboie  
Dans les grands cieus étincelants.

Près des transports fiévreux, près de la gaité franche  
Qui nous bercent de leur clameur,  
Nous écoutons, pensifs, palpiter l'aile blanche  
Du rêve pudique et charmeur.

Nous nous aimons déjà sans oser nous le dire ;  
Mais l'amour qui s'éveille en nous,  
Met dans notre regard et dans notre sourire  
Son rayonnement le plus doux.

Sous un nouveau soleil éclosent nos pensées,  
En nos cœurs émus et joyeux ;  
Puis, comme un doux parfum dans l'azur dispersées,  
Elles s'élèvent vers les cieus.

Et loin des bruits de fête, aux plaines infinies  
Où splendit un jour solennel,  
Montent, d'un vol léger, nos deux âmes unies,  
Prenant leur essor éternel.

---

## LUEUR.

---

Une blanche lueur s'éveille au ciel serein :  
Est-ce toi qui souris, illusion suivie ?  
Amour rêvé, viens-tu répandre sur ma vie  
La magique splendeur de ton feu souverain ? —

Je vais seul dans mon aube et seul sur mon chemin,  
Appelant l'idéal avec des cris d'envie,  
Attendant cette aurore, à chaque instant ravie,  
Qui, d'un jour radieux ouvre l'éclat divin ;

Et, joyeux, je frissonne aux caresses intimes  
De mes espoirs naissants, de mes bonheurs sublimes  
Qui vaguent dans l'azur et scintillent gaiment. —

Amour, ô mon amour, verse ta pure flamme !  
Fais, ô flambeau sacré, s'épanouir mon âme,  
Pour l'emplir à jamais de ton rayonnement !

---

## VIOLETTES.

---

En un bouquet gracieux  
Mélant leurs tiges fluettes,  
Sous mon regard radieux  
S'étaient des violettes.

Un parfum s'exhale, pur,  
De leurs corolles plissées. —  
Telles montent dans l'azur  
Mes plus suaves pensées :

Je rêve d'une autre fleur,  
— Votre sœur, ô violettes ! —  
Qui vient embaumer mon cœur  
De ses tendresses discrètes.

---

## SOLITUDE.

---

Après le rêve, après l'étude,  
Après le rude et fier labeur,  
Quand je suis pris de lassitude,  
Je recherche la solitude  
Où j'écoute battre mon cœur.

Et tel qu'en sa course lointaine,  
Le voyageur au front pâli,  
Arrêtant sa marche incertaine,  
Dans le cristal d'une fontaine  
Trempe sa lèvre et boit l'oubli, —

Tel, brûlé par la douleur sombre,  
Sous les fauves ardeurs du jour,  
Pour apaiser mes maux sans nombre,  
Je bois, dans la fraîcheur et l'ombre,  
A la source de mon amour.

---

## SERMENTS.

---

Le printemps rit en nous. Une magique aurore  
Sème ses perles d'or à l'horizon mouvant.  
Voici le grand soleil, l'amour pur et vivant  
Qui monte, radieux, dans l'espace sonore.

Il roule, flamboyant, et son éclat vermeil,  
Ainsi qu'un flot charmeur, ruisselle et nous inonde ;  
L'espérance, en chantant, épand sa vague blonde  
Sur nos cœurs éblouis par ce joyeux réveil ;

Dans l'azur frémissant où palpitent nos rêves,  
Le bonheur resplendit, mêlant à ses rayons,  
De l'avenir serein les claires visions  
Qui vont en ondoyant vers de magiques grèves ;

Et sous le dôme frais des divins firmaments,  
Au sein du charme bleu coulant dans nos prunelles,  
En un suprême élan, comme deux blanches ailes,  
Dans l'infini d'amour s'envoient nos serments :

---

## LE PORTRAIT.

---

Il est là, sous mes yeux. Ainsi que l'aube attire  
Le papillon d'avril amoureux du rayon,  
Ainsi votre portrait, exquise vision,  
A pour moi des splendeurs où mon âme se mire :

La douceur du regard, la clarté du sourire,  
En mes sens éblouis versent l'illusion,  
J'entends de votre voix la tendre inflexion,  
Votre parfum se mêle à l'air que je respire ;

Plus d'ennui lourd, plus de rancœur, plus de souci, —  
Leur voile a disparu, dans l'azur éclairci,  
Comme la brume grise aux lueurs de l'aurore ;

Et sous un ciel nouveau, dans un frais demi-jour,  
Plein d'un charme enivrant que l'idéal colore,  
Mon cœur ouvert aspire un immortel amour !

---

## PARFUM.

---

Comme une fleur à peine éclose  
Dans l'albe fraîcheur du jardin,  
S'anime et sourit quand soudain  
Sur sa lèvre un rayon se pose ;

Comme sa corolle décroît,  
Palpitante aux feux du matin,  
Exhale en un transport divin  
L'ivresse de son âme rose ;

Ainsi mon cœur, à son éveil,  
Frémissant sous le clair soleil  
Qui d'un chaud regard le caresse,

Elève vers l'astre béni,  
Avec son amour infini,  
Le parfum pur de sa tendresse.

---

## HARMONIES.

---

Dans le sentier discret où nous rêvons ensemble,  
Enivrés de parfums, d'azur et de soleil,  
L'air frémit doucement, et la feuille qui tremble  
Semble agiter les flots d'un charme non pareil ;

Le ciel joyeux sourit au sort qui nous rassemble ;  
Parmi des reflets d'or chante l'espoir vermeil ;  
L'hymne des oiseaux bleus monte pur et ressemble  
Au clair gazouillement du bonheur en éveil ; —

Mais ni le ciel rempli de joie et de lumière,  
Ni l'infini divin baignant notre paupière,  
Ni le rythme animé des refrains enchanteurs,

A cette heure où ruisselle une ivresse bénie,  
N'ont autant de rayons, n'ont autant d'harmonie,  
Que le suave amour dont s'emplissent nos cœurs.

---



## VOS YEUX.

---

Vos yeux si purs, vos yeux si clairs  
Me versent des lueurs d'aurore. —  
Vers vous s'en vont mes rêves chers :  
Sous vos yeux purs, sous vos yeux clairs  
Le bonheur craintif vient d'éclorc.

Vos yeux si purs, vos yeux aimants  
Disent la tendresse infinie. —  
A vous mes éternels serments :  
Vos yeux si purs, vos yeux aimants  
M'ont révélé l'heure bénie.

Vos yeux si purs, vos yeux si doux  
M'emplissent d'une exquise flamme. —  
Je vous adore à deux genoux :  
Vos yeux si purs, vos yeux si doux  
A mon âme unissent votre âme.

---

## SUR LES FLOTS.

---

A l'horizon clair, le soleil éclate :  
L'espace s'emplit de ses flamboiements ;  
Sous le ciel rieur, la mer écarlate  
Déroule ses ors et ses diamants.

Notre esquif léger gaiment se balance  
Et quitte, joyeux, la rumeur du port.  
Déployant sa voile, il file, il s'élançe  
Au souffle embaumé des brises du bord.

Il va, frissonnant d'une pure ivresse,  
Comme sur un cœur un rêve tremblant.  
La vague le berce et, dans sa caresse,  
De perles d'azur émaille son flanc.

Notre esquif est frêle, et la mer profonde  
Garde en ses flots verts d'effrayants remous ;  
Mais il a pour guide, en défiant l'onde,  
L'aile du bonheur qui palpite en nous.

Rasant chaque lame à la blanche crête,  
Tel un papillon dans la plaine en feu,  
Sans crainte du gouffre où dort la tempête,  
Vogue, esquif d'amour vers l'infini bleu !

---

## L'ATTENTE.

---

Oh ! l'attente sereine ! oh ! le bonheur sans fièvres !  
Nos yeux fixent au loin de grands horizons doux.  
L'espérance qui vague au ciel ouvert sur nous,  
Met en reflets d'azur le sourire à nos lèvres.

C'est le printemps. L'amour parfume les sentiers ;  
L'âme a l'éclat neigeux des rameaux d'aubépines ;  
La tendresse, en nos cœurs, perle en gouttes divines,  
Comme des pleurs d'aurore au sein des églantiers.

Voici les fleurs du rêve et les fleurs du délice !  
Voici les coupes d'or et les coupes de miel,  
Qui frissonnent soudain , quand un souffle du ciel  
Passe et vient chastement baiser chaque calice.

C'est le printemps. Bientôt de magiques rayons  
S'uniront aux lueurs de la clarté première,  
Et les roses du cœur, s'enivrant de lumière,  
Exhaleront l'encens des adorations !

Oh ! l'attente sereine ! oh ! le bonheur sans fièvres !  
Nos yeux fixent au loin de grands horizons doux.  
L'espérance qui vague au ciel ouvert sur nous,  
Met en reflets d'azur le sourire à nos lèvres.

---

## ALORS ! . . .

---

Lorsque viendra le jour, lorsque sonnera l'heure  
Où mes espoirs beaux et chantants,  
Sur votre cœur charmé que leur caresse effleure,  
Se reposeront palpitants ;

Lorsqu'ils moduleront la pure cantilène  
De mon amour et de mes vœux ;  
Lorsque votre âme douce épandra sur la mienne  
L'exquise fraîcheur des aveux ;

Lorsque nous marcherons sans crainte et sans rien dire,  
Heureux et la main dans la main,  
Vers les horizons bleus dont votre clair sourire  
Illuminera le chemin ; —

Alors, plein de la foi qui fait les âmes fortes,  
Grandi par mon amour, fier de mon grand réveil,  
Ressuscitant enfin mes illusions mortes,  
Je vivrai, comme un dieu, mon rêve de soleil !

---

## MOMENTS BÉNIS.

---

Oh ! dans notre avenir baigné de vapeurs d'or,  
Les moments bénis que je rêve :  
Nous sommes là, tous deux, sans redouter encor  
Le vol furtif de l'heure brève ;

Après les âpretés du devoir fatigant,  
Bien seuls dans la chambrette close,  
Nos pensers unis vont ineffables, vaguant  
Sous des ciels d'azur et de rose ;

Vous dites de ces mots intimes et charmeurs,  
Qui mettent des baisers dans l'âme ;  
Nos cœurs ravés, bercés par des flots cajoleurs,  
S'éclairaient d'une douce flamme ;

A l'ombre de vos cils, dans l'éclair de vos yeux,  
Je lis la tendresse infinie ;  
Nos voix ont des accents émus et radieux ,  
Montant en claire symphonie ;

Le bonheur parfumé voltige dans l'air pur  
Comme une brise printanière ,  
Apportant sur son aile, en ce nid calme et sûr,  
Un divin reflet de lumière ;

Nous sommes là, tous deux, sans redouter encor  
Le vol furtif de l'heure brève :  
Oh ! dans notre avenir baigné de vapeurs d'or,  
Les moments bénis que je rêve !

---

## BOUQUET.

---

J'avais au fond de l'âme un pli mystérieux,  
Plein de vagues de rêve et de fraîcheurs d'aurore,  
Où des boutons d'argent attendaient, pour éclore,  
La magique splendeur d'un soleil radieux!...

Ce grand soleil a lui : sous l'éclat de vos yeux,  
Les fleurs, les frêles fleurs somnolentes encore,  
S'éveillant au rayon qui gaiment les colore,  
Elèvent leur front pur vers l'infini des cieus.

Tout mon être frémit de suaves délices !  
Je cueille, très ému, les plus vivants calices,  
Et j'en fais un bouquet d'amour et de bonheur :

Prenez-le dans vos mains, ô douce fiancée !  
Que chaque fleur d'azur, sur vos lèvres pressée,  
Puisse, oh ! puisse, à jamais, parfumer votre cœur !

J. COURDIL.

---

# RAPPORT

PAR M. F. FRAYE

SUR

## LES GRANDS POÈTES ANGLAIS

DE M. L'ABBÉ BLANLŒIL

---

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

M. l'abbé Blanlœil, auteur de divers ouvrages très appréciés, vient de publier un nouveau volume : *Les grands poètes anglais*. Chargé par le Comité central de notre Société d'en faire le compte rendu, je viens m'acquitter de cette mission.

Prendre ces poètes un à un, les grouper par époques, citer quelques extraits de leurs plus belles œuvres, les analyser, et donner une appréciation juste de leurs mérites respectifs, était là une idée ingénieuse et qui comblait en même temps une véritable lacune. Car, sauf quelques critiques dus, il est vrai, à des écrivains d'un incontestable talent, rien de pareil n'avait encore été tenté en France où les poètes anglais sont peu connus.

Disons tout de suite que M. l'abbé Blanlœil a merveilleusement réussi dans la tâche qu'il s'est imposée. Habileté de classement, choix heureux des morceaux cités, appréciation juste et fine, style élégant, rien ne manque à son œuvre.

Parcourons-le. Voici d'abord les deux contemporains de Shakespeare, Ben Jenson et Marlowe, auteurs dramatiques

d'un grand mérite, mais entièrement éclipsés par l'étoile qui se lève, Shakespeare, le plus grand dramaturge des temps modernes, dont les œuvres colossales dépassent tout ce qui a été, jusqu'ici, créé pour le théâtre.

Vous nous avez montré, Monsieur l'Abbé, le génie de ce maître dans cinq pièces : *Roméo et Juliette*, *Othello*, *Hamlet*, *Le roi Léar* et *Macbeth*. Pourquoi point dans *Henri IV*, cette pièce qui renferme d'égales beautés et qui est généralement admise, classée par les critiques parmi les plus beaux chefs-d'œuvre du grand dramaturge ?

J'admire comme vous cette habileté à peindre les caractères de ses personnages et cette puissance d'imagination, créant des scènes inattendues, riches de surprise, d'émotion, telles que celles de l'ombre du roi dans *Hamlet* ; la forêt qui marche dans *Macbeth* et tant d'autres pareilles.

Faut-il que ces beautés soient quelquefois ternies par des expressions communes, triviales même ! Qui ne connaît pas le fameux *that's the rub*, charitablement remplacé dans les éditions modernes par le *that's the question* ?

Malgré ces défauts de langage, fausses pierreries, produits strassiques qui jurent au milieu d'un si bel écrin, malgré encore, puisqu'il faut tout dire, même des hommes de génie, cette unité de lieu et de temps souvent peu observée, Shakespeare n'en restera pas moins, comme l'a si bien dit M. l'abbé Blanlœil, le plus grand dramaturge des temps anciens et modernes.

L'auteur nous montre Milton et nous dit que son *Paradis perdu* est un chef-d'œuvre. On a été plus loin et l'on s'accorde à considérer ce poème comme la production la plus sublime du génie humain. Est-il de cet avis, que je partage ?

Dryden vient ensuite. Il dépeint très bien le poète délicat, sensible, mais à qui une vive imagination, une émotion com-



municative, manquent complètement. Néanmoins ses critiques sont bonnes et ses poésies lyriques charmantes.

Voici Pope qu'ont immortalisé l'*Essai sur l'homme*, poème philosophique et l'*Essai sur la critique*, poème didactique.

Avec lui se termine une première série de grands poètes, dont M. l'abbé Blanlœil nous a montré, avec un talent consommé d'analyste, toutes les beautés, consacrées d'ailleurs par les générations qui leur ont survécu.

Young, Goldsmith, qu'on a accusé de n'avoir fait qu'un livre : *Le vicaire de Wakefield*, comme on dit de Cervantes qu'il ne possédait qu'un ouvrage, *Don Quichotte*, à quoi l'on pourrait répondre : Eh bien ! mais, s'ils sont admirables et s'ils ont fait la fortune littéraire de leurs auteurs. Macpherson avec Fingal, Wordsworth, Calerige, Southey, Campbel, Chatterton, Samuel Ragers, Thompson, Th. Gray, Gay, W. Cowper, R. Burns, Chabbe, sont des poètes de moindre valeur, mais dont le mérite réel est très bien mis en lumière par l'auteur du livre qui nous occupe.

Que va-t-on nous dire de Walter Scott ? Était-il poète ? Bien peu. *Le lac du dernier Ménéstrel*, *la Dame du lac*, poèmes charmants, il est vrai, et c'est à peu près tout ! Mais quel romancier !

Nous sommes arrivés aux grands poètes du commencement de ce siècle, et nous voyons à leur tête Lord Byron. L'examen que l'auteur fait de ses œuvres, son appréciation sur son imagination ardente, sur sa production rapide, me paraissent excellents. C'est bien cela : des sujets orientaux, des tableaux merveilleux, des peintures éclatantes, comme le beau ciel d'azur qu'il contemple, comme le radieux soleil qui l'illumine et dont ses ouvrages impérissables sont, pour ainsi dire, le reflet étincelant. Quels vers colorés, imagés, sublimes ! Qu'eût-il produit loin de ce monde enchanteur où,

pour l'inspirer, le patriotisme et l'amour de la liberté se joignaient aux beautés d'une nature enivrante ? Qu'eût-il fait dans la vieille Angleterre, sans soleil, sous ce ciel blafard, dans cet air épais, lourd, suant le spleen par tous les brumeux horizons ? Pouvait-il s'accommoder, ce bouillant, ce remuant, d'une semblable nature ? Était-ce lassitude de dissipation, était-ce l'air qui manquait ? Child-Harold nous répondra.

Oui, Lord Byron était l'enfant du soleil. Où il brille. Il est mort ! Il repose sous son rayonnement ?

Il est difficile de bien analyser le travail que M. l'abbé Blanlœil a fait sur ce grand génie. Il faudrait le citer tout entier. Ce n'est qu'en le lisant qu'on se rendra compte de la justesse de sa critique et qu'on découvrira sur ce grand poète des appréciations qui avaient échappé à ses devanciers.

Êtes-vous bien sûr, Monsieur l'Abbé, qu'en Shelley il n'y ait qu'un poète doux, sensible, délicat, aux idylles imagées ? N'y voyez-vous point aussi de l'énergie, de la vigueur même, comme aussi de l'originalité ? En tous cas, ce que nous constatons ensemble, c'est de l'impiété et de l'immoralité répandues partout dans ses ouvrages.

Th. Moore fut le contemporain de Lord Byron et de Shelley et leur est de beaucoup supérieur. Aussi je m'étonne que M. l'abbé Blanlœil, sur l'esprit duquel les stances si orientalement colorées du noble Lord avaient fait tant d'impression, n'ait consacré que deux pages seulement à la louange d'un poète qui a semé dans ses vers plus de patriotisme et d'enthousiasme de la liberté, plus de fleurs, plus de couleurs, plus de soleil que n'en contiennent *Child-Harold*, *le Corsaire*, *Lara*, etc. Je ne parle pas ici de la moralité qui règne dans tous ses écrits. Le refus qu'il fit de publier les mémoires de Lord Byron, mémoires qu'il brûla, en est une preuve certaine.

*Lalla Rouck*, sans parler des magnifiques et impérissables *Mélodies irlandaises*, vendu sans avoir été composé, 3,000 guinées, environ 80,000 fr. de notre monnaie, ce qui prouve assez combien son talent était estimé, *Lalla Rouck*, disons-nous, est le poème le plus beau, le plus brillant, le plus coloré, le plus mélodieux, le plus riche d'imagination que possède l'Angleterre.

On a dit que c'était un long et brillant chapelet tout ruisselant de pierreries et de perles d'Orient. L'éloge n'était pas outré.

Lord Byron avait habité les pays qu'il a dépeints, où se passaient les actions de ses héros.

Croirait-on jamais, en lisant ces vers pleins de charme et d'enchantement, où abondent les images et les fleurs, que Th. Moore n'avait jamais vu l'Orient ?

Parmi les huit poètes mentionnés après Shelley, je m'arrêterai un instant sur Swinburne, dont le talent original mérite tout particulièrement d'être apprécié. Son genre nouveau, sa manière si l'on veut, fait presque école, ce que prouverait assurément le récit de quelques-unes de ses ballades si je pouvais vous le faire dans le texte, mais je me rappelle une charmante et gracieuse idylle, imitée de lui par M<sup>me</sup> la duchesse de la Roche-Guyon, qui a eu l'amabilité de me faire parvenir ses ouvrages.

La voici, vous jugerez :

## UNE UNION

(D'après SWINBURNE.)

Si vous étiez, ami, la tige et moi la rose,  
 Vous, le prince d'avril, moi, la dame de mai,  
 Sur vos feuillages verts, j'appuierais mon front rose  
 Autant que durerait le printemps parfumé.

— Si vous étiez, ami, la tige et moi la rose. —

Si j'étais la pensée et vous, ami, le son,  
 Moi, l'inspiration, vous, la douce chanson,  
 Nous passerions, le soir, de divines minutes,  
 Unis par les soupirs des harpes et des flûtes.  
 — Si j'étais la pensée et vous, ami, le son. —

Si vous étiez la joie et si j'étais la peine,  
 Reine de la douleur et vous roi du plaisir,  
 Nous nous retrouverions sans cesse dans l'arène  
 Où l'amour à nos pieds se verrait défailir.  
 — Si vous étiez la joie et si j'étais la peine. —

Si vous étiez la vie et si j'étais la mort,  
 Nous nous rencontrerions à chaque instant sur terre.  
 En attendant cette heure où tous les deux au port  
 Nous dormirions sans fin dans l'étreinte dernière.  
 — Si vous étiez la vie et si j'étais la mort! —

Alfred Tennyson a été, de la part de M. l'abbé Blanlœil, l'objet d'une étude sérieuse. Son appréciation me paraît excellente. Mais Tennyson vient de mourir et l'histoire n'a peut-être pas encore pu le juger. Ne faudrait-il pas, à mon avis, attendre ? Avons-nous eu le temps de lire et de sentir ? Peut-être point. Ce grand poète contemporain a laissé après lui de magnifiques écrits que l'auteur, en nous en montrant des extraits, apprécie, analyse et nous fait admirer.

En résumé, dans cet ouvrage tout est bien, tout est beau, tout est apprécié justement, et nous n'avons qu'une seule mais légère critique à y faire. Il est à regretter, en effet, que M. l'abbé Blanlœil n'ait pas donné, dans ses analyses, une appréciation plus approfondie comme aussi de plus longs extraits des œuvres admirables de Thomas Moore, un des plus grands poètes dont s'enorgueillit l'Angleterre. Deux pages seulement, alors que Lord Byron en occupe soixante-trois ! c'est peu. Et cependant quelle différence entre les deux écrivains, quoique tous deux d'un grand mérite ! L'un,

animé par la colère, l'orgueil, l'audace, le défi, comme encore une dédaigneuse mélancolie. L'autre, répandant dans ses vers la douceur, l'aménité, l'harmonie, l'amour de la divinité et réunissant en sa personne toutes les qualités d'ordre moral comme d'ordre physique ! Du coloris, de l'imagination ? Où en trouver plus que dans *Lalla Rouck*, cette musique mélodieuse, enchanteresse, divine, *Lalla Rouck* qui suffit seul à l'immortaliser ?

Malgré cela, l'ouvrage est admirablement conçu, écrit dans un style superbe, et nous fait agréablement passer sous les yeux toute cette pléiade de poètes, dont quelques-uns furent des génies, qui ont illustré leur pays, et nous montre sous un jour tout nouveau l'histoire de la poésie en Angleterre. Nous ne pouvons donc, Messieurs, faire mieux que de remercier M. l'abbé Blanlœil de l'avoir publié et d'en avoir fait hommage à notre Société.

---

# APPRÉCIATION DES JOURNAUX ESPAGNOLS

SUR LES

TRAVAUX DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

TRADUCTION PAR EMILE VIARD.

---

*Los Vinos y los Aceites. Les Vins et les Huiles*, revue d'agriculture en général et spécialement de la culture de la vigne et des olives et de la fabrication et commerce des vins et des huiles en Espagne et à l'étranger.

Madrid, le 13 mars 1892.

BIBLIOGRAPHIE. — Les Directeurs de la *Farmacia moderna*, revue professionnelle et scientifique bien connue qui, depuis trois ans, se publie dans notre ville, ont eu la bonne idée de traduire un livre aussi important qu'opportun, qui se publie en même temps en France.

Ce livre est la troisième édition du *Traité général de la vigne et des vins*, écrit par le chimiste M. Emile Viard, dont la première édition fut publiée en France en 1883 et fut alors l'objet de récompenses de diverses sortes.

Le tome 1<sup>er</sup>, qui est aujourd'hui mis en vente, contient 700 pages, ce qui fait que nous ne pouvons en faire un examen minutieux; mais après avoir parcouru et lu lentement sa table, nous croyons avec les traducteurs que, « quoique en estimant le mérite des œuvres antérieures, » ce *Traité* est le plus complet de tous, et incomparable

comme guide pratique et livre de recherches dont la valeur ne se peut apprécier que dans le laboratoire.

Nous félicitons donc les traducteurs et recommandons ce livre à tous ceux qui, au point de vue industriel, technologique et purement scientifique, s'intéressent à l'étude d'une spécialité aussi importante pour la fortune de notre pays.

*La Naturaleza. La Nature*, revue générale des sciences et de l'industrie.

Madrid, juillet 1892.

BIBLIOGRAPHIE. — *Traité général de la vigne et des vins*, par M. E. Viard; version espagnole de la *Farmacia moderna*.

Les viticulteurs et propriétaires d'Espagne qui aiment l'étude des faits scientifiques relatifs aux vins et à tout ce qui s'y rattache, sont heureux de la publication d'une œuvre magistrale, rendant positivement un grand service à cet important élément de production de la richesse publique. Sans exagération, un aussi grand service est dû à deux travailleurs de la culture espagnole, très connus de ceux qui retiennent les noms des personnes de mérite nous enseignant les grandes vertus de l'application et du travail, les docteurs don Angel Bellogin et don Luis Siboni.

Ayant compris la grande nécessité qu'il y a, en Espagne, à ce que la masse générale des producteurs de vins s'instruise et n'ignore rien des derniers progrès de la science étrangère sur une matière aussi capitale pour notre patrie, ces messieurs se sont imposé la pénible tâche de traduire en castillan l'œuvre récente de M. E. Viard, intitulée : *Traité général de la vigne et des vins*, qui est, sans aucun doute, le travail le plus sérieux et le plus complet existant sur cette matière. Travail pénible, dis-je, puisque l'ouvrage est non seulement de grande extension (2 tomes de 693 et 740 pages), mais demande une profonde attention pour que la

traduction soit fidèlement et correctement faite, afin qu'elle ne ressemble pas à l'une de ces traductions prosaïques et impossibles comme on en rencontre tant dans les traductions faites sur l'ordre des éditeurs et se payant indignement à tant la ligne ou la lettre.

Ce livre, traduit avec une conscience scientifique sévère, offre une complète garantie à l'agriculteur studieux ; il est illustré de nombreuses gravures représentant les derniers modèles que les constructeurs les plus accrédités ont faits de leurs appareils et machines, et, sous ce rapport, ce livre est un album inappréciable.

L'œuvre, très notable, de Viard, a eu deux éditions publiées en 1884 et 1888 ; cette troisième édition, celle qui nous apparaît traduite, est tellement augmentée et pourvue de faits, qu'elle constitue une véritable encyclopédie d'œnologie. Pour la faire complète, l'auteur a consulté tous les éminents savants spécialistes d'Europe et il a recueilli les notes et résultats des meilleurs laboratoires.

Cet ouvrage comprend cinq parties :

1° *La vigne* avec son histoire, son étude botanique, sa culture et ses maladies ;

2° *Les vins* : fermentation, vinification, opérations licites, défauts, altérations, vins faits, composition générale, résidus de la vigne et des vins et boissons diverses ;

3° *Analyse et essais des vins* : densité, sucres, alcool, appareils, extrait sec, couleur, colorimétrie, acides libres, sels des vins, corps neutres, opérations licites ;

4° *Falsifications* : augmentation de volume, mélanges et vins artificiels, conservation des vins, avivage de la couleur, modification du goût et de l'odeur, coloration artificielle, clarification, réactions, procédés, falsifications accidentelles, appréciation des vins par leur analyse ;

5° *Appendices* : cadre général des analyses de vins de



tous les pays, de même de l'alcool et de l'extrait sec, analyse des tartres, tables comparatives des poids, des différences de graduations, de volumes, de jaugeage, de pertes, de sucre, de densité, de richesse alcoolique de 1° à 60°, de relations entre les degrés, de proportions d'alcool et d'eau, de relations entre les divers alcoomètres connus, des compte-gouttes, du réfractomètre, de l'œnobaromètre, d'absorption de l'acide carbonique, du sucrage et de la couleur avec les réactifs, des divers alcools, des sucres, des matières colorantes de la houille, des matières colorantes en général, de leur action sur la laine et la soie, tables de réactions, bibliographie complète et appareils.

De cette légère indication, le lecteur peut se rendre compte de la grandeur de ce travail. Quand il sera connu, son renom et sa diffusion iront en s'accroissant, et il n'y aura sûrement pas un viticulteur instruit et qui s'estime qui ne le relise et consulte constamment. Aujourd'hui, ce que nous savons de ce qui se passe dans la vigne est très peu de chose, aussi est-il nécessaire d'aller au-devant de tout ce que font les étrangers, qui nous rendent compétents dans la matière.

Pour comprendre le langage qui se parle dans ces lieux de production, un livre comme celui-ci est un guide sérieux, fidèle et économique. (Une œuvre aussi étendue ne coûtant que 19 pesetas, net et franco.) Dans cet ouvrage, il y a beaucoup à apprendre pour les propriétaires et fabricants de vins, c'est pourquoi j'estime que le service rendu à nos laboratoires est positif et grand. Je loue avec plaisir, comme elle le mérite, la belle publication de Viard, et j'applaudis avec justice et je répète que la *Farmacia moderna* et ses intelligents collaborateurs, MM. Bellogin et Siboni, qui ont fait cette traduction, méritent toute la gratitude de ceux qui s'intéressent à la culture de notre pays.

L'impression est digne du crédit bien assis dont jouit l'établissement typographique de Hijos de J. Pastor, de Valladolid.

Signé: R. BECERRO DE BENGOA,  
 Chef de la Rédaction.

*La Farmacia moderna. La Pharmacie moderne*, revue par décade, professionnelle et scientifique.

Madrid, 15 avril 1893.

BIBLIOGRAPHIE. — *Nouveaux éléments de pharmacie pratique*, par A. Andouard.

Le docteur Andouard est un illustre professeur des Facultés de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Il a publié récemment la quatrième édition, revue et augmentée, de son œuvre. Livre utile et par malheur peu connu en Espagne. L'habile professeur de Nantes m'est depuis longtemps connu; sans l'avoir jamais vu, je l'estime tant que journallement je l'ai dans l'esprit. Je m'honorerais d'être son ami, mais quant à présent je me contenterai de continuer d'être son admirateur.

Mon distingué collègue, don Rafael Ulecia y Cardona, directeur de la *Revue de Médecine et de Chirurgie pratique*, de Madrid, avec son distingué talent, a compris ce que vaut l'œuvre de pharmacie du docteur Andouard, et, pour la faire connaître aux classes médicales et pharmaceutiques espagnoles, en a confié la traduction en castillan au très digne sous-inspecteur pharmacien du corps de santé militaire, le docteur Francisco Angulo y Suero. Le choix du Directeur de la Revue ne pouvait être plus parfait. Le docteur Angulo s'est fait une spécialité de ces sortes de travaux; sa compétence s'est montrée dans une multitude d'occasions. Témoins, ses traductions de Buignet, Jungfleisch, Chaudelant, etc.

Quoique le livre dont nous nous occupons ne demandait

aucun aide, le docteur Angulo a su l'additionner, très opportunément, de quelques notes, touchant divers médicaments importants inclus dans notre Codex officiel, dans lesquelles il y expose son opinion particulière, autorisée en la matière.

Avec mon Collègue, je déplore, à cette occasion, l'imperfection de notre Pharmacopée nationale, qui est restée si antique dans sa forme et dans son fond et qui réclame une prochaine et complète transformation. Mais nous nous éloignons de notre sujet.

Le docteur Andouard, profond connaisseur de l'évolution que suit constamment la science en général, et ses branches médico-pharmaceutiques en particulier, dans chacune des éditions publiées de son livre, signale une nouvelle étape des progrès accomplis dans ces sciences.

Aussi sa quatrième édition n'oublie-t-elle pas l'application des études microbiologiques à la médecine et à la pharmacie.

Il ne perd pas non plus de vue, et peut-être avec un excès d'enthousiasme, la tendance des médecins modernes de donner la préférence aux médicaments d'espèces définies, avec lesquels seulement (d'après l'opinion de beaucoup de personnes) on pourra déterminer, avec exactitude, l'action physiologique.

A propos de ce fait spécial, sans prétendre être juge en la matière, je me permettrai deux légères observations.

La première, à notre avis, est que les espèces pharmacologiques de composition complexe doivent plutôt tenir leur vertu médicale de la résultante harmonique de tous leurs principes immédiats que des vertus de l'un ou de plusieurs des éléments, que par leur activité nous considérons comme la base de l'action physiologique.

La seconde observation que je me permettrai de faire, consiste à manifester que les réactions ou les résultats pratiques obtenus dans le laboratoire de bactériologie, de

même que dans celui du chimiste, ou mieux du physiologiste, sont très distincts de ceux que l'on obtient dans le creuset de l'économie, car dans celui-ci les réactions s'effectuent sous l'influence d'un *quid* inconnu pour moi et auquel nous donnons le nom de force vitale.

Dans sa quatrième édition, le distingué pharmacien a pris soin d'agrandir, en ce qui est permis dans un *Traité de Pharmacie pratique*, ce qui se réfère au catalogue des antiseptiques et autres nouveaux médicaments que la science, ou mieux l'expérience, recommandent quoiqu'ils ne soient pas admis d'une manière franche et positive dans la matière médicale.

Homme pratique, notre docteur a réussi, dans toutes ses études et ses travaux, à écarter l'inutile pour se borner aux principes utiles et faciles.

Il a réuni en 25 opérations la description des très diverses manipulations employées à la préparation, purification, essais et conservation des médicaments élaborés. Cette partie de son livre est traitée avec une clarté supérieure, une simplicité et un bon jugement.

Il est très complet dans la classification des médicaments, partie rendue difficile par l'hétérogénéité des produits, et, négligeant les nomenclatures comme inutiles ou gênantes, il les divise en deux groupes :

- 1° Médicaments de composition chimique simple et définie ;
- 2° Médicaments de composition complexe peu ou mal définie.

Pour la division et l'étude des premiers, il a recours aux derniers perfectionnements de la chimie ; les seconds ont été classés par le docteur Andouard, en raison de leurs analogies pharmaceutiques ; et si, par classifier, nous devons entendre formuler les analogies, selon Gehhardt, il n'y a nul

doute que ce soit la meilleure base pour coordonner cette classe de médicaments.

La description de chacune des espèces se termine par une étude pharmacologique du médicament préparé.

Avec habileté, il a réuni dans cette partie de son livre un véritable arsenal de documents, notices et observations aussi réussies qu'intéressantes. On doit les considérer comme une riche source pour l'instruction du médecin s'il veut travailler avec certitude d'après ses indications; le pharmacien doit y recourir pour la meilleure préparation et la meilleure application pharmaceutique des médicaments.

Recommander davantage l'ouvrage, ce serait seulement brûler un peu plus d'encens sur les autels d'un de nos meilleurs traités modernes de pharmacie pratique.

Nous terminerons en disant que le docteur Andouard doit, sans conteste, appartenir à l'école de ces savants, dont la bannière porte pour devise :

*Utile non subtile legit.*

Signé: Dr B. TORA,

Professeur de la Faculté de Pharmacie de Grenade.

---

# EXPÉRIENCES

## SUR LE FILTRE HOWATSON

PAR A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique de la Loire Inférieure.

---

### I.

Dans les premiers jours de février 1893, M. Howatson, ingénieur civil, installait dans le jardin de la mairie de Nantes, à titre d'expérience, un filtre de son invention destiné à fournir, au gré du consommateur, de l'eau alimentaire ou de l'eau applicable seulement aux besoins de l'industrie.

L'appareil était composé d'un cylindre de tôle d'une hauteur de 3 mètres environ, pour un diamètre de 50 centimètres. A la partie supérieure, une couche de silex concassé, d'une épaisseur de 60 centimètres, maintenue entre deux diaphragmes métalliques perforés, servait de première substance filtrante.

A 20 centimètres au-dessous de cette masse siliceuse et dissimulée entre deux assises de même nature, se trouvait une couche de 1<sup>m</sup>,75 d'une matière poreuse particulière appelée *polarite*, dont voici la composition chimique :

Oxyde magnétique de fer.....	53.85
Silice.....	25.50
Chaux.....	2.01
Alumine.....	5.68
Magnésie.....	7.55
Carbonates, eau.....	5.41
	<hr/>
Total.....	100.00
	<hr/>

Lorsqu'on veut faire fonctionner le filtre, on verse à la partie supérieure l'eau à purifier, dans son état naturel, si elle est presque limpide. Quand elle est plus ou moins limoneuse, on fait couler en même temps qu'elle, dans des conditions qui assurent un mélange exact, une petite quantité d'une dissolution d'un sel d'alumine, auquel on a donné le nom de *ferrite*, et qui a pour objet d'éliminer l'argile en suspension dans l'eau.

Après son passage à travers la première couche de silex, l'eau est complètement limpide. M. Howatson la nomme *eau industrielle*.

Pour la rendre alimentaire, on la laisse filtrer sur le polarite placé plus bas, auquel M. Howatson attribue un pouvoir décolorant et désodorisant très énergique, ainsi que la faculté de retenir le fer et le plomb contenus dans les liquides à purifier. Inaltérable dans le milieu où il se trouve placé, il n'a pas, comme la tournure de fer quelquefois employée dans le même but, l'inconvénient de dépouiller l'eau de l'oxygène qu'elle tient en dissolution. Au dire de l'inventeur, il augmente au contraire la proportion de ce gaz et, par suite, il opère la combustion des matières organiques portées à son contact.

Le bon fonctionnement de l'appareil exige le nettoyage quotidien du silex qui donne l'eau dite industrielle. On y parvient au moyen d'une disposition spéciale permettant de

lancer de bas en haut un vif courant d'eau filtrée, pendant qu'un agitateur central met en mouvement toute la masse de silex. Le flot, qui parcourt ainsi rapidement l'étage supérieur du filtre, débarrasse les fragments siliceux de toutes les impuretés qu'ils avaient retenues, ce qui maintient constante la vitesse de la filtration.

Le polarite ne réclame pas autant de soin ; M. Howatson le dit inusable. Ce qu'il faut y renouveler, c'est uniquement l'oxygène condensé dans ses pores ; on y réussit en vidant le filtre et en y laissant circuler un courant d'air.

J'ai commencé, au mois de février 1893, pour la terminer au mois de décembre de la même année, l'étude des eaux filtrées dans cet appareil. Mon examen a porté tout à la fois sur l'eau dite *industrielle*, sur l'eau *complètement clarifiée*, puis sur l'eau de la Loire, *non filtrée*, puisée aux mêmes dates que les précédentes, dans le bras du fleuve que borde le quai de l'Hôpital. Il a été fait, simultanément, au point de vue chimique et au point de vue bactériologique.

## II. — Analyse chimique.

Le premier échantillon affecté à l'analyse chimique a été prélevé le 22 février, à 10 heures du matin. A ce moment, il y avait une forte crue ; la hauteur du fleuve au-dessus de l'étiage était de :

3<sup>m</sup>,12 à haute mer.

2<sup>m</sup>,67 à basse mer.

Le vent soufflait de l'ouest, en belle brise, avec quelques averses.

Un deuxième échantillon a été pris le 15 juin, par temps couvert et faible brise nord-est. Hauteur de l'eau au-dessus de l'étiage :



Haute mer..... 1<sup>m</sup>,85Basse mer..... 1<sup>m</sup>,36

Enfin, un dernier prélèvement porte la date du 14 octobre ; temps couvert, faible brise du sud-ouest. Hauteur de l'eau au-dessus de l'étiage :

Haute mer..... 2<sup>m</sup>,31Basse mer..... 0<sup>m</sup>,97

La composition de l'eau de la Loire étant bien connue, je n'ai pas cherché à l'établir à nouveau d'une manière complète. Je me suis proposé seulement de répondre aux préoccupations manifestées par les hygiénistes, relativement à l'excès d'alun (ferrite) que le filtrage, système Howatson, pouvait introduire dans l'eau, d'une part, et de l'autre à la réalité de l'atténuation par le polarite, des matières organiques-tant solubles qu'organisées :

	Eau de Loire non filtrée.	Eau industrielle	Eau pure.
<i>Echantillon du 22 février 1893.</i>			
Matières organiques, par litre.....	0.0096	0.0027	0.0036
Alumine, oxyde de fer — .....	0.0060	0.0051	0.0049
Acide sulfurique — .....	0.0058	0.0052	0.0050
Argile — .....	0.0018	0.0000	0.0000
<i>Echantillon du 15 juin 1893.</i>			
Matières organiques, par litre.....	0.0061	0.0042	0.0035
Alumine, oxyde de fer — .....	0.0056	0.0053	0.0044
Acide sulfurique — .....	0.0062	0.0060	0.0060
Argile — .....	0.0000	0.0000	0.0000
<i>Echantillon du 14 octobre 1893.</i>			
Matières organiques, par litre.....	0.0058	0.0045	0.0040
Alumine, oxyde de fer — .....	0.0059	0.0056	0.0057
Acide sulfurique — .....	0.0057	0.0058	0.0058
Argile — .....	0.0007	0.0000	0.0000

Les résultats sont concordants aux trois dates. La filtration a fait disparaître d'une manière complète les petites quantités d'argile qui rendaient l'eau de la Loire opaline, le 14 octobre et le 22 février. D'un autre côté, les proportions d'alumine et d'oxyde de fer, plus faibles dans les eaux filtrées que dans celle de la Loire non clarifiée, ne permettent pas d'admettre dans les premières un excès d'alun. Le dosage de l'acide sulfurique vient confirmer entièrement cette appréciation et démontrer, que les agents chimiques employés à la purification de l'eau n'y ont pas laissé la trace de leur passage.

Du côté des matières organiques, il y a également diminution par rapport à l'eau du fleuve, dans les eaux filtrées, surtout à la date du 22 février. L'action du polarite paraît évidente le 15 juin et le 14 octobre. Il est inexplicable que l'eau du 22 février ait accusé à l'analyse plus de matières organiques dans l'eau pure que dans l'eau industrielle. Cette aggravation doit reconnaître une cause accidentelle ; peut-être le début de l'invasion du frai d'anguille, sur laquelle j'aurai à revenir plus loin.

En somme, les eaux qui sortaient du filtre Howatson étaient irréprochables, en ce qui concerne la limpidité. Elles ne contenaient pas d'alun, et la proportion des matières organiques y était réduite d'une manière sensible.

### III. — Examen bactériologique.

L'étude bactériologique des mêmes eaux a été poursuivie du 26 février au 2 décembre 1893, au point de vue de l'exactitude de la filtration seulement, et toujours comparativement avec celle de l'eau de la Loire non filtrée.

Lesensemencements ont été pratiqués dans de la gélatine nutritive soigneusement neutralisée. Toutes les expériences comportaient, pour chaque espèce d'eau, de dix à vingt préparations disposées tantôt sur plaques, tantôt dans de larges

tubes fermés à l'une de leurs extrémités. Elles ont été toujours continuées jusqu'à liquéfaction de la gélatine, c'est-à-dire pendant huit à quinze jours, suivant la température du moment.

Les eaux dites industrielle et pure ont été généralement employées telles qu'elles sortaient du filtre, à la dose de 22 à 60 milligrammes par culture.

Aux époques où elles ont présenté un nombre élevé de microgermes, elles étaient préalablement diluées dans une mesure convenable et avec toutes les précautions nécessaires.

L'eau de la Loire a été constamment puisée dans le fleuve même, à sa traversée de l'île Feydeau, sur le quai de l'Hôpital. Elle était diluée au 10,000<sup>e</sup> avant de servir à l'ensemencement.

Voici le relevé de toutes les cultures effectuées dans ces conditions :

### Nombre de bactéries par centimètre cube.

DATES du puisage.	Niveau du fleuve		Loire non filtrée.	Eau industrielle.	Eau pure.
	Basse mer.	Haute mer.			
Février 26.....	3m42	3m48	17.582	1.270	925
Mars 3.....	4.12	4.16	20.938	1.562	1.036
— 12.....	2.26	2.38	14.508	752	408
— 25.....	0.39	0.59	18.614	19.576	14.280
— 31.....	0.44	2.28	17.306	37.221	28.464
Avril 17.....	0.14	2.17	19.045	5.390	1.328
Mai 8.....	0.52	1.00	14.920	2.738	1.076
— 25.....	0.41	1.14	16.500	1.307	827
Juin 13.....	0.46	1.84	21.007	4.092	1.588
— 15.....	0.36	1.85	20.318	3.973	1.152
Juillet 2.....	0.54	1.42	15.470	2.564	1.012
— 21.....	0.47	1.36	13.652	2.620	1.694
Août 25.....	0.64	1.48	18.036	1.815	700
— 28.....	0.73	1.62	16.173	1.786	936
Septembre 18.....	0.76	1.07	22.512	2.948	1.250
Octobre 14.....	0.10	2.23	17.509	2.472	648
Novembre 16.....	0.30	1.36	15.860	2.600	832
— 18.....	0.12	1.26	16.715	1.640	785
Moyennes.....			17.607	2.608	1.012

Ce qui frappe à première lecture, dans le tableau ci-dessus, c'est l'augmentation considérable des bactéries dans les eaux fournies par le filtre Howatson, aux dates des 25 et 31 mars. Cette augmentation était d'autant plus singulière, qu'elle succédait brusquement à une période de chiffres minima et qu'elle décelait, dans les eaux filtrées, une proportion de bactéries supérieure à celle de l'eau de la Loire non filtrée.

Une telle anomalie ne pouvait être que le résultat d'un accident. Le filtre fut démonté aussitôt ; on le trouva engorgé par du frai d'anguille, que le fleuve charrie régulièrement à cette époque et qui commençait à subir la fermentation putride. L'appareil tout entier fut l'objet d'un nettoyage minutieux ; les produits servant à la clarification y furent entièrement renouvelés ; enfin, le lavage du silex fut amélioré par la substitution de l'eau filtrée à celle que donne directement la Loire.

C'est dans ces conditions que les expériences ont été reprises le 17 avril et continuées sans interruption. Les inégalités que présentent les résultats s'expliquent en partie par les hasards de l'ensemencement et par les variations de richesse du fleuve en tant que bactéries. Elles ont peut-être aussi une autre cause. La solution alumineuse désignée sous le nom de ferrite et mélangée à l'eau à son entrée dans le filtre, n'était pas dosée d'une manière très rigoureuse, par suite des difficultés matérielles de l'installation. De plus, l'écoulement de cette solution était généralement mais non constamment suspendu pendant la nuit. Enfin, sur la demande de l'Administration municipale, on a complètement cessé d'en mélanger à l'eau de la Loire, du 24 juin au 26 septembre. Il est résulté de ces changements, des alternatives de recrudescence et d'atténuation du nombre des microbes, dont la trace est nettement réfléchi par le tableau. A ces causes de trouble il faut ajouter que le filtre

était en plein air, exposé à certaines heures du jour à l'ardeur du soleil, qui ne lui a pas ménagé ses rayons pendant six mois consécutifs.

Tout en faisant la part de ces perturbations, les expériences précitées, qui forment un total supérieur à 2,000 cultures, donnent au filtre Howatson fonctionnant avec l'intervention du ferrite un pouvoir épurateur assez élevé, au point de vue bactériologique. La mesure de ce pouvoir correspond ici à la disparition des 6/7 des bactéries de la Loire, dans l'eau industrielle, et à celle des 16/17 des mêmes infiniment petits, dans l'eau définitivement filtrée.

#### IV. — Conclusions.

Le filtre système Howatson, appliqué à l'épuration de l'eau de la Loire dans des conditions tant soit peu défectueuses, a donné de l'eau d'une limpidité parfaite, dépouillée d'une fraction notable des principes organiques solubles et des microgermes qu'elle contenait originairement.

Sa faculté purificative, imputée principalement au polarite par l'inventeur, est également sous la dépendance directe de la quantité de solution alunée (*ferrite*) qu'on y introduit. Il est à remarquer que, contrairement à ce qui se produit d'ordinaire, les microgermes étaient parfois moins nombreux lorsque le niveau de l'eau s'élevait beaucoup dans le fleuve, que lorsqu'il s'abaïssait. Dans ce cas, la coagulation de l'argile provoquait sans doute leur entraînement; probablement aussi le ferrite, microbicide avec lequel il faut compter, jouait-il dans l'opération un rôle important.

Quoi qu'il en soit, l'eau dite *industrielle* est aussi satisfaisante que possible.

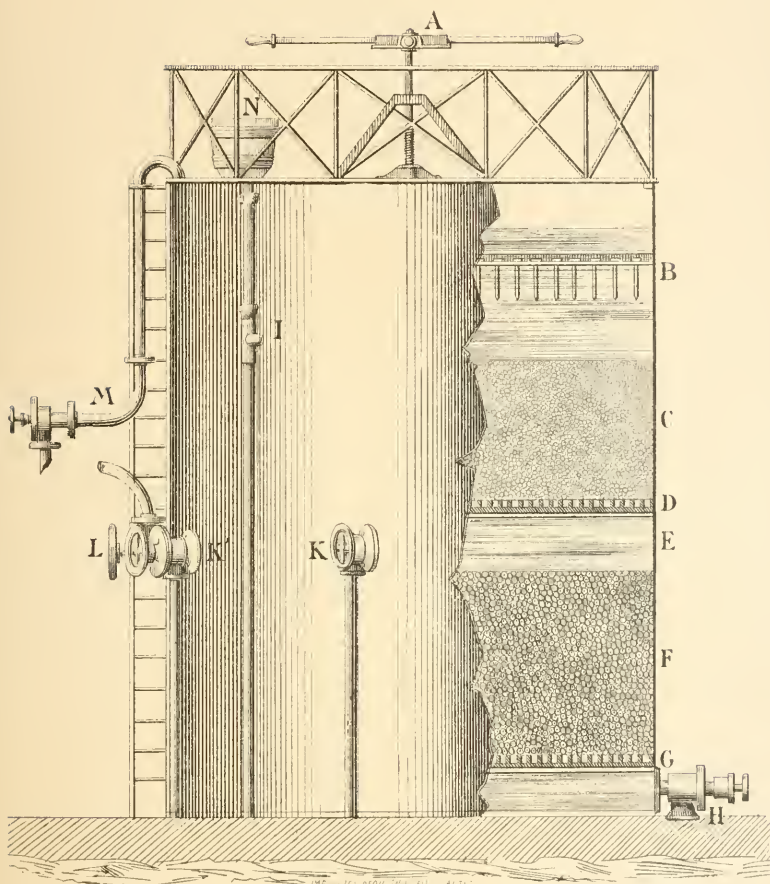
L'eau dénommée *pure* est très belle, exempte d'alun et sensiblement améliorée sous le rapport des matières orga-

niques dissoutes. Elle contient encore des microbes et, de ce côté, elle s'est montrée intermédiaire aux eaux de la Vanne et de la Dhuis. Elle aurait besoin du secours d'un filtre plus parfait pour être tout à fait alimentaire ; néanmoins, elle est très supérieure à l'eau de la Loire qui l'a fournie.

Je suis loin de prétendre que ces conclusions s'appliquent à tous les filtres du même système, indistinctement. Elles traduisent seulement avec fidélité les résultats qu'a donnés l'appareil établi à la Mairie de Nantes. J'incline à croire qu'elles seraient plus favorables encore, si l'installation du filtre n'avait rien laissé à désirer.

---

# FILTRE HOWATSON



**A** Vis actionnant le râteau.  
**B** Râteau.  
**C** Silex concassé.  
**D** Diaphragme perforé.  
**E** Eau dite industrielle.  
**F** Polarite.  
**G** Diaphragme perforé.  
**H** Robinet de sortie de l'eau filtrée.

**I** Vanne de vidange de l'eau de lavage.  
**K** Robinets de sortie de l'eau industrielle.  
**L** Robinet d'entrée de l'eau filtrée pour lavage.  
**M** Tuyau amenant l'eau à filtrer.  
**N** Bac à ferrite.





# SITUATION DU VIGNOBLE

## DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, EN 1893

PAR A. ANDOUARD,

Vice-président du Comité d'études et de vigilance pour le phylloxera.

---

Les prédictions du Comité d'études et de vigilance se réalisent malheureusement avec trop d'exactitude. Sous l'influence de la chaleur ardente des deux derniers étés, la lèpre phylloxérique s'est étendue d'une manière alarmante et elle nous ménage certainement, pour l'an prochain, de douloureuses surprises.

### I. — PARASITES ANIMAUX.

*A. Phylloxera.* — Le domaine du parasite s'est accru, en 1893, de 23 hectares environ, répartis sur quinze communes antérieurement intactes, dont voici la nomenclature :

#### *Arrondissement de Châteaubriant.*

Meilleraye-de-Bretagne (La)...	0 <sup>h</sup> 15 <sup>a</sup>
Nort .....	8 00
Les Touches .....	2 00

*Arrondissement de Nantes.*

Basse-Goulaine.....	1	00
Chapelle-sur-Erdre .....	2	00
Chevrolière (La) .....	2	00
Limouzinière (La).....	1	00
Saint-Mars-de-Coutais.....	0	50
Saint-Sébastien.....	1	00
Sorinières (Les).....	1	00
Sucé .....	1	00

*Arrondissement de Paimbœuf.*

Montagne (La).....	2	00
--------------------	---	----

*Arrondissement de Saint-Nazaire.*

Couëron .....	1	00
---------------	---	----

Ainsi, notre dernier arrondissement est envahi à son tour et, désormais, le phylloxera va étendre sa sphère d'action avec une vitesse redoublée.

Assurément, la contamination des communes ci-dessus remonte à une date plus ancienne que sa découverte; mais l'habitude n'est pas encore prise de surveiller les vignes qui ne paraissent pas affaiblies; on attend pour s'émouvoir que le dommage soit très apparent. Il en résulte que le mal est déjà fortement enraciné, quand on constate sa nature, et qu'il est d'autant plus difficile à détruire.

A cette aggravation nouvelle, il est naturel de supposer que les viticulteurs opposent une recrudescence d'énergie. Je suis obligé de dire qu'il n'en est rien. Depuis l'an dernier, cinq syndicats ont renoncé à la lutte contre le phylloxera.

L'exercice actuel en a vu naître fort heureusement trois

autres, dans les communes de Pont-Saint-Martin, Saint-Aignan et Saint-Léger, de telle sorte que le nombre de ces associations n'est diminué que de deux, en réalité. Le vignoble n'en a pas moins perdu 102 défenseurs, appliquant à son salut 1,525 fr. de cotisations, ainsi qu'il ressort du tableau ci-contre :

*Syndicats contre le phylloxera, en 1893.*

Communes syndiquées.	Surfaces			Nombre des adhérents.	Montant des cotisations.		
	II.	A.	C.				
Bignon (Le).....	130	25	»	66	781	50	
Clisson.....	238	69	26	114	1.444	15	
Gorges.....							
Remouillé.....							
Vallet.....	170	91	»	26	1.148	46	
Mouzillon.....							
Saint-Etienne-de-Corcoué.....	23	96	»	7	143	75	
Varades.....	101	81	72	172	1.018	40	
Montrelais.....							
Pont-Saint-Martin.....	83	67	02	53	501	15	
Saint-Aignan.....	126	49	17	52	759	25	
Saint-Léger.....	48	15	»	28	288	90	
Vertou.	Basse-Goulaine.....	3	50	»	65	378	44
	Châteauthébaud.....	56	70	»			
	Haye-Fouassière.....	44	40	»			
	Haute-Goulaine.....	16	»	»			
	Saint-Fiacre.....	29	24	»			
Vertou.....	39	36	»				
<b>Totaux.....</b>	<b>1.113</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>583</b>	<b>6.464</b>	<b>»</b>	

La conclusion à déduire de ce relevé est toujours la même : la défense est insuffisante. A un ennemi aussi actif que le phylloxera, il faudrait des adversaires infatigables, menant une guerre générale et sans trêve. Au lieu de cela,

nous voyons çà et là des efforts très louables à la vérité, mais trop peu nombreux pour forcer le succès. La conséquence de cet état de chose est fatale : on combat d'abord avec ardeur, puis, la réussite se faisant désirer, le découragement survient et on cesse entièrement la résistance. Le Comité de vigilance enregistre ces faits avec peine. Il avait espéré que les conseils donnés par M. Viala auraient trouvé plus d'écho dans nos populations viticoles.

Le Service phylloxérique s'est dépensé avec son zèle habituel pour conjurer le mal. Plus de 120 hectares de vignes ont été sulfurés dans de bonnes conditions; mais les crédits alloués ont des limites infranchissables et bien des clos malades sont restés sans traitement.

*B. Autres parasites.* — Les dégâts causés par le *ver blanc* ont été faibles, cette année. La larve était arrivée au terme où elle se transforme en chrysalide; elle a été presque inoffensive.

Il n'en sera pas de même au prochain exercice.

La ponte des hannetons a été effrayante dans beaucoup de communes et les jeunes sujets ont acquis en deux mois un développement exceptionnel. Malheur aux plantations qui seront faites cet automne, dans des terrains où on ne les aura pas préalablement exterminés; elles seront décimées au retour du soleil.

Il n'y a pas beaucoup à se plaindre, cette fois, des ennemis de second ordre de nos vignes. La *cochylis*, le *gribouri*, les deux charançons que nous avons déjà observés en 1892 (*rhynchite* et *otiorhynque*), une *cicadelle* que j'ai rencontrée près de Saint-Colombin, les *guêpes* et les *frelons*, dont le nombre était incalculable, ont tous donné l'assaut aux feuilles et aux raisins sans causer de dommages sérieux, tant la végétation était luxuriante au début et la fructification abondante à la fin de la saison.

En plus de ces insectes, notre vigilant délégué départemental a signalé un nouveau rongeur des bourgeons. C'est un myriapode de très petite taille, le *Blanyulus guttulatus* (Fabr.) qui perce les jeunes bourgeons et creuse de longues galeries à l'intérieur des rameaux. Il a été rencontré dans des plantations de vignes américaines faites dans les alluvions de la Loire, en face de Varades ; et malgré la lutte engagée contre lui, il est parvenu à détruire un tiers des jeunes plants. C'est un ennemi avec lequel devront probablement compter les riverains du fleuve.

## II. — PARASITES VÉGÉTAUX.

*A. Mildiou.* — C'est à peine si la sécheresse lui a permis de manifester l'existence de ses spores. Des brouillards accompagnés de pluies légères et survenus au commencement d'août ont cependant excité son développement et taché faiblement quelques champs de vignes. Mais on peut dire qu'il a passé presque inaperçu et les désordres peu importants qu'il a occasionnés ont été mis sur le compte du soleil. Félicitons-nous de ce qu'il n'ait pas sévi d'une manière grave, car un nombre considérable de vigneronns n'avaient pris aucune précaution contre lui. Il est bien à craindre que l'immunité dont ils ont joui, en 1893, n'engendre chez eux une sécurité funeste et qu'ils ne se laissent surprendre à l'avenir.

*B. Autres parasites.* — A part l'oidium qui a trouvé moyen de braver l'ardeur caniculaire du soleil et de faire dépérir même quelques raisins blancs, aucun des parasites végétaux dont nous subissons habituellement les effets ne s'est révélé d'une manière nuisible.

On avait annoncé, au printemps, une explosion de *black-rot* sur la rive gauche de la Loire. Vérification faite, ce n'était même pas de l'anthracnose ; il n'y avait aucun mal.

## III. -- PÉPINIÈRES DE VIGNES AMÉRICAINES.

1<sup>o</sup> Départementales.

*Oudon.* — Tout est venu à souhait à la pépinière départementale d'Oudon. En 1892, les vers blancs avaient détruit une partie des greffes et même des cépages américains âgés de plus d'un an. Afin de rétablir la collection dans son intégrité, M. Fontaine a sollicité de l'école nationale de viticulture de Montpellier des plants des espèces disparues. Sa demande n'a pas été complètement exaucée; néanmoins, on a pu lui envoyer : *Rupestris-Marès n° 1*, *Rupestris-Ganzin*, *Riparia-Portalis*, *Riparia tomenteux* et *Solonis*, qui tous végètent avec la plus grande activité.

Il en est tout autrement des producteurs directs *Othello* et *Huntingdon*, qui souffrent visiblement des atteintes du phylloxera, ainsi qu'il était facile à prévoir.

Les greffes anciennes de vignes du pays sur divers cépages sont remarquables de vigueur. Bien qu'à leur deuxième feuille seulement, un grand nombre étaient chargées de fruits.

Les greffes récentes ont donné une excellente reprise. M. Fontaine a pratiqué de nouveau, avec succès, le greffage sans ligature dans la mousse. Il a également essayé de substituer au sable la mousse légèrement humectée, pour la stratification des greffes. La méthode est simple et s'est montrée très sûre.

Malgré les épreuves dont je viens de parler, la pépinière a pu mettre à la disposition des viticulteurs de Thouaré, de Mauves et de l'arrondissement d'Ancenis 20,000 boutures des cinq cépages porte-greffe recommandés par M. Viala. Quoique leur prix ait été maintenu à 2 fr. le cent de boutures, elles ont été moins demandées encore que l'an dernier; il n'en a été délivré que 4,200.

*La Persagotière.* — L'entretien de cette pépinière ne laisse rien à désirer. On peut seulement émettre le vœu d'y voir diminuer la superficie consacrée aux producteurs directs dont l'utilisation semble de plus en plus contestable.

## 2° Communes.

*Vallet.* — La plantation a été complétée, cette année, avec des boutures de *Solonis*, de *Riparia* et de *Rupestris*. La moitié des sujets ont pu déjà être palissés sur fil de fer et, bien que le sol ne soit pas d'excellente qualité, il nourrit d'une manière convenable, mêmes les cépages auxquels il convient médiocrement.

*Saint-Léger.* — L'ordre qui faisait défaut dans cette pépinière a été complètement rétabli par M. Fontaine. Aujourd'hui, chaque variété se trouve isolée des autres et ne peut plus être confondue avec elles. La végétation a été satisfaisante malgré la chaleur de l'été. Dès 1894, cette pépinière pourra fournir un contingent de boutures assez important.

*Varades, Mauves.* — Deux pépinières ont été créées dans ces communes, au printemps dernier. Celle de Mauves, à sous-sol schisteux, mesure 12 ares. Celle de Varades, placée dans les alluvions de la Loire, présente une superficie de 14 ares.

Les plants introduits dans ces pépinières appartiennent exclusivement aux variétés *Jacquez*, *Violla*, *Riparia*, *Rupestris* et *Solonis*, recommandées par M. le professeur Viala. La sécheresse et une invasion subite des myriapodes, dont j'ai déjà parlé, ont gravement fatigué la plantation de Varades. A Mauves, c'est un orage qui a bouleversé le sol et déchaussé les plants. La réorganisation des deux pépinières va être faite à l'automne.

3° *Syndicats.*

Trois syndicats de viticulteurs ont affecté des ressources importantes à l'établissement de pépinières de vignes américaines. Deux d'entre eux ont été fondés spécialement à cet effet, en 1893, à Haute-Goulaine et au Landreau. Le troisième est celui de Vertou, qui fonctionne déjà depuis longtemps contre le phylloxera et qui a choisi son terrain dans la commune de la Haye-Fouassière.

Partout on a planté uniquement les cépages conseillés par M. Viala. Partout aussi le soleil particulièrement brûlant de cette année a fatigué une partie des sujets, dont bon nombre devra être renouvelé sans retard.

## IV. — ECOLES DE GREFFAGE.

Les cours de greffage, institués sur l'avis favorable du Conseil général, ont été suivis par 508 élèves répartis comme il suit :

Communes.	Inscrits.	Diplômés.
Ancenis.....	61	10
Mauves.....	48	5
Oudon.....	86	3
La Persagotière.....	106	2
Vallet.....	153	0
Varades.....	54	3
Totaux.....	<u>508</u>	<u>23</u>

Si le nombre des diplômes n'est pas très élevé, c'est que les juges du concours ont voulu, avec raison, que ces diplômes fussent le témoignage d'un mérite sérieux. Dans la commune de Vallet, où les candidats étaient le plus nombreux, il n'a pas pu en être délivré. Mais 7 élèves ont obtenu des mentions, attestant leur aptitude au rôle



qu'ils ambitionnent. Il n'est pas facile d'être, au premier essai, un praticien consommé. Une deuxième épreuve donnera certainement à ceux qui ont approché du but, la récompense de leurs efforts et de leur habileté.

En somme, cette inauguration, parfaitement réussie, fait honneur à nos collègues MM. Arnault et Fontaine et ne laisse pas douter du succès des cours semblables, qui seront organisés l'an prochain.

## V. — EXPÉRIENCES.

Aucune expérience nouvelle n'a été tentée, dans la Loire-Inférieure, pendant la dernière campagne.

Celles qui avaient été faites à la demande de M. Housset, de Clisson, n'ont pas donné de résultat. Dans l'un des clos traité par lui, en présence de la délégation du Comité de vigilance, le phylloxera, s'est multiplié sans paraître incommodé par l'insecticide employé. Dans l'autre, la vigne est morte. Les essais ne seront pas continués.

*La Marcelline* du Dr Ducassé semble toujours exercer une action réelle sur l'insecte. Notre collègue, M. Fontaine, constate qu'elle entrave sérieusement la prolifération du phylloxera, d'où, par conséquent, un essor favorable de la végétation. Il ajourne néanmoins son appréciation définitive sur la valeur insecticide du produit.

De l'ensemble de cet aperçu il résulte, que si les viticulteurs combattent mollement le phylloxera, ils s'intéressent d'une manière évidente à l'œuvre du greffage et de la replantation en vignes exotiques. Ils y mettent d'autant plus d'ardeur que le courant général porte manifestement de ce côté. L'empressement à reconstituer les vignobles avec des cépages qui défont la piqûre du phylloxera est certainement des plus justifié. Il ne faudrait pas toutefois, qu'il fit perdre

de vue l'utilité de conserver le plus longtemps possible les vieilles souches, qui nous donnent de si bon vin. Celles-là seules que les ans ou la maladie ont épuisées doivent être remplacées. Par suite, il est sage de chercher à consolider les autres. La tendance est peut-être trop à l'arrachage, présentement.

Le Comité de vigilance croit bon de redire cette vérité un peu méconnue. En ce moment où le phylloxera, favorisé par les circonstances climatologiques, décuple ses efforts, le viticulteur doit s'armer de courage et ne pas désertier le champ de bataille. Ebloui par la magnifique récolte qui vient d'être vendangée, plus d'un sera peut-être tenté de croire que le danger s'est éloigné pour ne plus revenir. Ce serait un aveuglement bien périlleux. L'ennemi est plus vivace et plus terrible que jamais. Sa phalange, accrue d'une manière considérable, a donné de redoutables proportions à sa ligne d'opérations. Faisons-lui face résolument et soyons bien convaincus, que sa force est en partie faite de notre faiblesse.

## ÉTAT DU VIGNOBLE EN 1893.

### *Vignes malades, mais résistant encore.*

ARRONDISSEMENT D'ANCENIS.		Report.....	400
Ancenis .....	70 <sup>h</sup>	Oudon .....	130
Anetz.....	35	Pannecé .....	40
Cellier (Le).....	85	Rouxière (La).....	15
Couffé .....	110	Saint-Géron.....	60
Joué-sur-Erdre.....	25	Saint-Herblon .....	60
Ligné .....	15	Saint-Mars-la-Jaille ....	3
Mésanger .....	30	Teillé .....	7
Montrelais .....	30	Varades.....	70
A reporter....	400	Total .....	<u>755<sup>h</sup></u>

ARRONDISSEMENT  
DE CHATEAUBRIANT.

Meilleraye (La).....	» 15 <sup>a</sup>
Nort.....	8
Saint-Mars-du-Désert...	1 85
Touches (Les) .....	2
<b>Total .....</b>	<b>12<sup>h</sup></b>

ARRONDISSEMENT DE NANTES.

Barbechat .....	80 <sup>h</sup>
Basse-Goulaine .....	1
Bignon (Le).....	45
Boissière-du-Doré (La) .	25
Bouaye.....	1
Bouguenais .....	4
Brains .....	2
Carquefou .....	25
Chapelle-Basse-Mer (La)	60
Chapelle-Heulin (La)...	4
Chapelle-sur-Erdre (La).	2
Châteauthébaud.....	6
Chevrolière (La).....	2
Clisson.....	10
Gorges .....	15
Haye-Fouassière (La)...	9
Haute-Goulaine .....	6
Landreau (Le). .....	40
Limouzinière (La).. . .	1
Loroux-Bottereau (L.e) ..	70
Moisdon .....	5
Mauves .....	80
Mounières .....	4
Montbert .....	4
Mouzillon .....	15
Nantes.....	2

A reporter... 518

Report.....	518
Pallet (Le).....	12
Pont-Saint-Martin .....	3
Regrippière (La).....	4
Remaudière (La).....	10
Remouillé .....	3 50
Rezé .....	12
Saint-Aignan.....	5
Saint-Colombin .....	12
Saint-Etienne-de-Corc..	15
Saint-Fiacre .....	2 50
Saint-Herblain .....	7 50
Saint-Jean-de-Corcoué..	35
Saint-Julien-de-Concelles	30
Saint-Léger.....	15
Saint-Mars-de-Coutais..	» 50
Saint-Sébastien.....	1
Sainte-Luce.....	12
Sorinières (Les).....	1
Sucé.....	1
Thouaré.....	25
Treillières .....	5
Vallet.....	30
Vertou .....	3
Vieillevigne .....	1
<b>Total .....</b>	<b>764<sup>h</sup></b>

ARRONDISSEMENT  
DE PAIMBŒUF.

Montagne (La) .....	2 <sup>h</sup>
Port-Saint-Père.....	2
<b>Total .....</b>	<b>4<sup>h</sup></b>

ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-NAZAIRE.

Couëron.....	1 <sup>h</sup>
--------------	----------------

## RÉCAPITULATION.

Arrondissement d'Ancenis.....	755 h
— de Châteaubriant.....	12
— de Nantes.....	764
— de Paimbœuf.....	4
— de Saint-Nazaire.....	1
Total général.....	<u>1.536 h</u>
Surface du vignoble, au 31 décembre 1893.....	30.176 h
Vignes détruites, au 31 décembre 1893.....	300
Reste.....	<u>29.876 h</u>
Vignes plantées en 1893.....	220
Surface du vignoble à la fin de 1893.....	<u>30.096 h</u>
A déduire :	
Vignes malades .....	1.536 h
— suspectes .....	300
	<u>1.836</u>
Vignes paraissant indemnes, à la fin de 1893.....	<u>28.260 h</u>





CARTE  
de la  
LOIRE-INFÉRIEURE

VILAINE

MAYENNE

LOIRE

MAINE ET



N D

E

E





# COMPTE RENDU

DES

## TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

PAR M. LE D<sup>r</sup> VALENTIN-DESORMEAUX.

---

MESSIEURS,

M. le D<sup>r</sup> Landois terminait son remarquable rapport l'année dernière en disant : la Section de Médecine est plus que jamais florissante ; son état actuel nous fait envisager l'avenir avec une pleine confiance et tirer pour l'année qui va s'ouvrir les augures les plus propices.

Certes, en parlant ainsi il ne s'était pas trompé. Jamais encore les réunions du lundi n'avaient été plus suivies. Les rapports et les communications ont été importants et nombreux.

Si votre Société de Médecine, Messieurs, a obtenu pareil résultat, c'est bien, sans contredit, au président, M. le D<sup>r</sup> Chachereau, que vous le devez en grande partie. C'est avec sa compétence et sa bonne grâce habituelle qu'il a toujours présidé vos réunions : il n'a ménagé ni son temps, ni sa peine, et pourtant ses nouvelles fonctions de chimiste en chef des douanes ne lui laissent que bien peu de loisirs.

Pour donner encore plus d'intérêts aux séances il a demandé que les membres fussent autorisés à présenter des malades. Heureuse innovation à laquelle tous ont applaudi.

Pour l'année 1893, votre Bureau a été ainsi constitué :

<i>Président</i> .....	MM. Chachereau.
<i>Vice-Président</i> .....	Polo.
<i>Secrétaire</i> .....	Valentin-Desormeaux.
<i>Secrétaire adjoint</i> ...	Couëtoux.

Si vous voulez bien me le permettre, Messieurs, je ne ferai que vous énumérer les principaux travaux de la Société. L'énumération vous en paraîtra peut-être aride et sèche, mais ils ont été si nombreux qu'un développement plus important sortirait du cadre de ce rapport.

M. Pérochaud inaugure les présentations de malades en amenant une jeune fille *atteinte d'amputations congénitales multiples*.

Puis il vous donne les bons résultats qu'il a obtenus de l'électropuncture comme traitement du lupus, et de l'électrolyse dans les nævi.

Il vous parle d'un cas rare de pustule maligne et de charbon intestinal.

M. Guillemet relate un cas de malformation de l'intestin à son extrémité terminale, puis il présente, au nom de M. Rousseau, d'Herbignac, un fœtus avec hydrocéphalie et encéphalocèle. M. le Dr Rousseau, après une dissection minutieuse où il lui fallait toutes les qualités et la science d'un anatomiste consommé, vous en présente le squelette et range ce monstre dans les monosomiens craniodymes.

M. Gourraud montre deux papillômes du larynx et donne le résultat excellent d'une laryngotomie, opération très rare qu'il a pratiquée pour papillômes, de concert avec le Dr Boiffin.

M. Rappin, notre bactériologiste distingué, vous fait connaître le résultat de ses recherches dans 23 cas de choléra. Ces recherches datent de la fin de l'année dernière.

Aujourd'hui, elles portent sur un bien plus grand nombre de cas.

M. Hervouet me met un peu dans l'embarras quand je songe à la quantité de travaux qu'il vous a présentés, aussi me vois-je forcé de ne vous en donner que les principaux :

1° Remarques à propos de la méthode Broun-Séguard. M. Landois, qui a fait usage à différentes reprises du liquide séguardien, soit dans la clientèle hospitalière, soit dans sa clientèle privée, en a eu les meilleurs résultats chez une femme atteinte d'affaiblissement musculaire ;

2° Complication rare de névralgie sciatique ;

3° Difficulté du diagnostic dans la symphyse du péricarde ;

4° Pleurésie enkystée, péricardite purulente et phthisie aiguë ;

5° Epilepsie Jacksonienne ;

6° Remarques sur la sclérose en plaques et l'hérédité ;

7° Un nouveau moyen de diagnostiquer les bruits de souffle extra-cardiaques ;

8° Remarques sur la nouvelle conception de la lépre où il s'élève avec juste raison contre les idées de Zambaco.

Souvent il vous a mis sous les yeux des organes enlevés à l'autopsie, discutant les lésions avec toute sa science et sa sagacité de savant clinicien qu'on connaît.

M. Boiffin a souvent aussi pris la parole, par exemple : sur le choix des méthodes opératoires dans les suppurations pelviennes ; sur un cas de carcinôme du rectum opéré suivant la méthode sacrée de Kraské.

Il vous a entretenus d'un cas de lésion abdominale par coup de pied de cheval, ensuite d'une contusion du rein avec hématurie et coliques néphrétiques dues à la présence de caillots. Souvent il a apporté des tumeurs et vous a présenté une petite fille de 5 ans opérée avec succès d'un genu-valgum.

M. Polo vous a fait voir toute l'importance de l'examen laryngoscopique à propos d'un cas de compression du récurrent dû à un anévrysme de la crosse de l'aorte.

M. Valentin-Desormeaux s'est élevé contre l'emploi du chlorure de zinc dans le traitement des endométrites. Il vous en a montré le résultat désastreux chez une femme atteinte d'atrésie consécutive du col et chez laquelle il fut obligé de faire une laparotomie.

M. Laënnec a exposé un cas rare de méningite à pneumocoques guérie et, à ce sujet, vous a démontré combien il était important de faire le diagnostic surtout au point de vue du pronostic. Il vous a également entretenu d'un cas curieux de polyurie nerveuse.

M. Ollive vous a souvent mis au courant de cas curieux de médecine légale, entre autres d'un empoisonnement par le phosphore.

Quelque temps après il vous parlait d'un autre genre d'intoxication non suivi de mort, d'encéphalopathie saturnine.

M. Guénel rapporte un cas de suppression de la sécrétion de la glande mammaire à la suite de lotions du mamelon avec une solution de chlorhydrate de cocaïne.

M. Ménager vous a entretenu d'un cas d'anévrysme de la crosse de l'aorte et d'un cas d'albuminurie avec éclampsie traitée avec succès par le lactate de strontium.

M. Gaston a envoyé un rapport sur le traitement du favus et de l'herpès pendant son internat à l'Hospice général.

M. Saquet vous a plusieurs fois édifiés sur les résultats d'une science nouvellement appliquée à Nantes : le massage et la gymnastique médicale. Il vous a parlé de plusieurs cas de paralysie infantile et d'un cas de phlébite traités par le massage.

Il a eu également de très bons résultats de ce procédé dans les cas de contracture musculaire d'origine articulaire.

M. Bonamy vous a exposé les bons effets des lavements de sublimé dans la dysenterie coloniale.

M. Blaizot vous a rendu compte de ses expériences sur le pouvoir antiseptique et bactéricide du fluorure de sodium.

M. Raingeard vous a montré une chéloïde cicatricielle du cou-de-pied enlevée d'un coup de bistouri sans chloroforme.

M. Chachereau a fait une remarquable étude sur l'état sanitaire de notre région pendant l'épidémie de choléra. Il y a joint des analyses d'urine chez différents cholériques.

M. Couëtoux a entretenu la Société de nombreuses communications :

1° Adhérence totale du voile du palais. Présentation du malade porteur d'un appareil prothétique dit à cheminée ;

2° Bave chronique chez l'enfant et chez l'adulte ;

3° Un cas de luxation du rachis avec sciatique gauche ;

4° Un cas de surdité par suite de chute sur l'épaule ;

5° Rapport sur la topographie médicale ;

6° Théorie de l'action nasale sur les lésions oculaires ;

7° Examen de l'audition au Conseil de revision ;

8° Différents symptômes dus au tabac.

M. Simoneau, après vous avoir parlé d'un cas curieux de grippe, vous a présenté une phalange de l'index muni de son tendon fléchisseur propre arraché un peu au-dessus du poignet.

M. Dianoux, un assidu de vos réunions, vous a entretenu d'une façon magistrale des affections de l'œil dans les fièvres graves.

Vous voyez, Messieurs, par le nombre et l'importance des questions traitées, combien est florissante notre Société de Médecine. Quoi d'étonnant dans un centre comme celui de Nantes qui deviendra bientôt, nous en avons le ferme espoir, *Faculté de Médecine.*

---

# DU MAGNÉTISME

---

## DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1893

A LA SALLE DES BEAUX-ARTS

PAR M. LE D<sup>r</sup> G. GOURRAUD

Président de la Société Académique de la Loire Inférieure.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Mes aimables Collègues, en m'appelant à la présidence de notre Société, ne se doutaient certainement pas de l'embarras où ils me mettraient ce soir, en m'obligeant, suivant nos usages, à parler devant une assemblée aussi choisie et aussi distinguée.

Quand on n'est, en effet, ni orateur, ni poète, ni avocat, un auditoire comme le vôtre est toujours impressionnant ; mais votre bienveillante indulgence m'est connue, et elle me donne un peu d'assurance pour vous entretenir ce soir du Magnétisme.

En 1778 vint à Paris un médecin allemand du nom de Mesmer, précédé d'une grande réputation de savant et de guérisseur.

Il était né en 1735 à Mersbourg, dans la Souabe. Tout

imprégné des doctrines métaphysiques de Paracelse, élève et disciple du père Hell, professeur d'astronomie à Vienne, l'inventeur des plaques aimantées, il avait fait paraître une thèse « *de Planetarum Inflexu* (1) », où il prétendait que les astres exerçaient une influence directe sur les corps animés à l'aide d'un fluide mystérieux, dont il désignait l'action par la dénomination de magnétisme animal.

Quelques années plus tard, ayant reconnu qu'il produisait sur certains malades des effets spontanés et surprenants, il n'hésita pas à se regarder lui-même comme un producteur direct de fluide magnétique et, se substituant sans vergogne au soleil et à la lune, il se mit à manier son prétendu fluide avec la hardiesse et la dextérité d'un virtuose consommé.

Il se fit bientôt une prodigieuse réputation dans son pays. Mais, doué d'une ambition sans bornes, il lui fallait un plus grand théâtre pour exploiter sa merveilleuse découverte. Il choisit Paris.

Mesmer venait au bon moment. La folie des Rose-Croix n'était pas encore guérie. Si le cimetière de Saint-Médard était fermé, les convulsionnaires n'étaient pas morts. Le mysticisme, la croyance aux esprits, aux puissances occultes maîtresses des destinées, étaient partout; du reste, quelques années plus tard sa réputation elle-même, si grande qu'elle fût, devait pâlir devant celle d'un Joseph Balsamo.

D'une grande activité, d'une audace sans égale, il commença par se mettre en rapport avec l'Académie des Sciences, la Société royale et la Faculté de Médecine, et, toujours pratique, demanda au Gouvernement la modique somme de 500,000 livres de rente viagère pour les services que ses découvertes allaient rendre à l'humanité souffrante.

Le Gouvernement répondit par un refus formel. Les corps

(1) *Dictionnaire de Médecine de Dechambre.*

savants et surtout la Faculté de Médecine lui firent une opposition acharnée et le traitèrent de vulgaire charlatan.

En dépit de cette opposition, il sut inspirer aux Parisiens un tel engouement, tant de personnes voulaient se faire magnétiser, qu'il dut inventer son fameux baquet.

(1) Que l'on se figure une grande salle où d'épais rideaux ne laissent pénétrer qu'une lumière douce et voilée. Au milieu se trouve une caisse circulaire de 2 mètres de diamètre et de 50 centimètres de haut : dans cette caisse, de l'eau, du verre pilé, de la limaille de fer, des bouteilles rangées symétriquement les unes avec le goulot convergent vers le centre, les autres en sens inverse. Le couvercle de la boîte est percé de plusieurs trous, d'où émergent des tiges de fer coudées et mobiles que les malades doivent saisir.

Voilà, me direz-vous, un appareil peu compliqué et qui ne doit pas produire de grands résultats !

Détrompez-vous.

Trente fanatiques, atteints de maladies réelles ou imaginaires, l'esprit avide de merveilleux, prennent place autour de ce baquet, en formant deux ou trois rangs qui se donnent la main, le premier rang tient les tiges de fer.

Au milieu d'un religieux silence, un air triste et mélodieux se fait entendre. C'est une harmonica dissimulée dans une pièce voisine. Jusque-là rien d'extraordinaire, mais voilà le maître lui-même qui entre en scène. *Deus ecce Deus !* Il touche les malades, dirige sur eux ses doigts, sa baguette et ses regards : alors son fluide se rencontre avec les courants magnétiques du baquet et c'est un véritable torrent de magnétisme qui imprègne tous les assistants et les jette dans quel monde de sensations!!

Les yeux s'égarèrent, les gorges se soulèvent oppressées,

(1) *Dictionnaire de Médecine de Dechambre.*



les têtes se renversent en arrière. Au milieu de quintes de toux, de sanglots, l'on entend rire, pleurer, gémir, suffoquer. Puis viennent les cris sauvages, les mouvements convulsifs et désordonnés, les culbutes. Les femmes surtout se font remarquer par une sorte de folie furieuse : elles se battent entre elles, se roulent à terre, s'embrassent, vont donner de la tête contre les murs ; mais soyez sans crainte, les murs sont matelassés ! Alors des cris désespérés se font entendre : le secours ! le secours ! A cet appel l'harmonica se tait et Mesmer se précipite vers les plus enragés. Il les pénètre de son regard aigu et profond, saisit leurs mains, fait des passes, dégage le fluide en excès. Tout se tait et la crise générale se termine. Les assistants se retirent heureux et charmés, convaincus que cette nouvelle thérapeutique à sensations les délivrera de leurs maux présents et futurs.

Mais le baquet devint lui-même insuffisant, et Mesmer dut magnétiser un arbre à l'extrémité de la rue de Bondy, et l'on vit des milliers de malades s'y attacher avec des cordes, dans l'espoir d'une guérison.

Il ne faut pas être surpris de la vogue d'un si habile exploitateur des souffrances d'autrui et de la crédulité humaine. Il sut en profiter pour amasser des sommes considérables, avec lesquelles il put se fixer en Suisse et y passer, dans une paix opulente, ses dernières années.

Mesmer laissa de nombreux adeptes parmi lesquels il faut citer d'Erlon et de Puysegur.

De Puysegur nous présente une honnête figure d'homme convaincu et bienfaisant. Il occupait ses loisirs près de Soissons à magnétiser de pauvres paysans pour les guérir. Il découvrit par hasard le sommeil somnambulique qu'il s'attacha, par la suite, à produire à l'aide de passes, de simples attouchements, de baguettes de fer et au commandement. Pour suffire à sa nombreuse clientèle, il dut, lui aussi, à

l'exemple de son maître, magnétiser un orme sur la place de Buzaney son village.

En 1815, un fervent, le naturaliste Deleuze, publia une instruction pratique du magnétisme, et cette méthode de traitement ne tarda pas à se répandre dans le monde médical où elle jouit pendant longtemps, de 1820 à 1840, d'une vogue incroyable.

Les médecins magnétiseurs furent nombreux en France et eurent un succès énorme. Pour vous en dépeindre le type, je regrette de n'avoir pas retrouvé la plume de Molière ; mais cette plume est perdue depuis longtemps, heureusement pour les médecins !

Le vrai médecin magnétiseur était d'un aspect imposant, soit par sa haute taille, soit par son embonpoint respectable, ennemi du naturel et de la simplicité, d'une mise soignée mais excentrique, grave comme un magistrat, solennel comme un augure. C'était un grand médecin, un très grand médecin ! Les cures miraculeuses étaient son habitude. Il guérissait, du reste, sans que sa présence fût nécessaire, car il laissait chez ses clients une baguette et de l'eau qu'il avait magnétisées. La baguette était pour conjurer les caprices et les colères du bébé ; l'eau était souveraine pour calmer les crises de nerfs de la maman.

A notre époque sceptique, l'eau magnétisée, hélas ! n'a plus de vertu ; mais les maris seraient bien ingrats de ne pas la regretter, car les dames ont de plus en plus des attaques de nerfs. Aujourd'hui, pour les calmer, les timides emploient les friandises, les fourrures, les diamants ; les énergiques, le carafon d'eau froide. Les deux moyens ont certainement leur valeur, mais je dois à la vérité d'ajouter qu'avec le carafon d'eau froide il y a moins de récidives.

Rien ne résiste au ridicule, le magnétisme n'y résista pas et tomba dans le discrédit.

En 1844, un chirurgien anglais, Braid, publia sur ce sujet un intéressant ouvrage où il prouva que le fluide magnétique n'existe pas, qu'aucune force mystérieuse n'émane du magnétiseur, que tous les phénomènes du somnambulisme sont produits par l'état même du patient. Il avait observé que la fixation d'un objet brillant avec fatigue, la concentration de la pensée sur une idée unique suffisaient, pour déterminer le sommeil.

Ce travail, malgré sa réelle valeur, passa inaperçu en France ; il faut arriver jusqu'en 1876 pour voir la question étudiée et fouillée sérieusement par des hommes comme Liébeaud, Bernheim, Liégeois, Beaunis de Nancy ; Debove, Dumont-Pallier, Lhuys et surtout le professeur Charcot de Paris.

Ce dernier, dans son service de la Salpêtrière, appliqua à l'observation des affections nerveuses les méthodes exactes qui sont employées en physiologie et il fonda une école de véritables savants qui, sous son habile impulsion, établirent des faits positifs et bannirent le merveilleux de faits absolument naturels et qui relèvent de la pathologie.

Ainsi se trouve accomplie la prédiction de Laurent de Jussieu, l'un des commissaires chargés par la Faculté de Médecine d'étudier le Mesmérisme.

En opposition avec tous ses collègues qui n'y voyaient que de la supercherie et du charlatanisme, de Jussieu disait, en effet, que Mesmer était sur la trace d'une vérité féconde gâtée par l'insuffisance scientifique et qu'il appartenait à la vraie science de reprendre et de féconder.

Aujourd'hui il est reconnu que tous les peuples, barbares ou civilisés, ont eu recours aux phénomènes magnétiques.

Dans l'antiquité c'était en les magnétisant qu'on inspirait les Pythies du temple d'Apollon, les Sybilles, les Prêtresses de Cérès, la Pythonisse d'Endor.

Les Mages, les Brahmines, les Druides, produisaient avec des flèches, des bâtons, des verges, des effets magnétiques aussi surprenants que ceux observés aujourd'hui.

Les Fakirs indiens, pour s'identifier à Brahma, s'hypnotisent eux-mêmes en se regardant le nez jusqu'à ce qu'ils tombent en extase ; alors la catalepsie leur permet de rester des semaines entières immobiles, dans les positions les plus invraisemblables.

Charcot reconnut que beaucoup de névropathes offrent les phénomènes observés au Moyen-Age, souvent d'une manière épidémique et que l'on attribuait alors aux sortilèges, à la sorcellerie ou à la possession des démons ; et il put démontrer avec des épreuves photographiques que ses malades offraient absolument les gestes désordonnés, les contorsions épouvantables, les grimaces horribles des démoniaques du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle. La plupart des faits surprenants étaient alors dus au magnétisme ou à des affections nerveuses méconnues ; le plus grand nombre des magiciens étaient des hypnotiseurs inconscients, et les stryges ou sorcières, des hystériques présentant sur certaines parties de leur corps une insensibilité absolue que l'on attribuait à l'action de la *griffe du diable*. Terrible époque que celle-là pour les sorcières et les névropathes !

On ne peut lire sans frémir, et sans une profonde émotion, l'histoire de leurs procès. Ces malheureuses, à la place de juges, ne trouvaient qu<sup>é</sup> des bourreaux, dont la bêtise n'était surpassée que par la cruauté. Il suffisait alors de la dénonciation d'un enfant vous accusant d'avoir fait tomber de la grêle sur le champ du voisin, ou d'être allé au sabbat, pour vous ouvrir les portes du cachot, vous soumettre aux supplices atroces d'une torture raffinée et vous faire monter sur le bûcher. Il y eut des années en France où l'on brûla plus d'un millier de ces mal-

heureux accusés de sorcellerie et de faire commerce avec les démons. Pour s'expliquer tant de barbarie alliée à tant de niaiserie, il faut se reporter par la pensée à cette époque, où la crédulité était si universelle qu'elle obscurcissait le jugement des esprits les plus distingués. Pour vous en fournir un exemple, il me suffira de vous citer un passage des œuvres d'Ambroise Paré, l'un des grands hommes dont s'honore la France (1) :

« Ainsi qu'on voit aux nuées se former plusieurs et divers  
 » animaux, ainsi les démons se forment subitement en ce  
 » qui leur plaît, et souvent on les voit transformés en bêtes  
 » comme serpents, crapauds, chats-huants, huppés, corbeaux,  
 » boues, ânes, chiens, chats, loups, taureaux et autres.  
 » Ils hurlent la nuit et font bruit comme s'ils étaient  
 » enchaînés ; ils remuent bancs, tables, tréteaux, bercent  
 » les enfants, jouent aux tabliers, feuilletent livres, comptent  
 » argent, ouvrent portes et fenêtres, jettent vaisselle  
 » par terre, cassent pots et verres et font autre tintamarre ;  
 » néanmoins, on ne voit rien au matin hors de sa  
 » place....

» Ceux qui sont possédés des démons parlent la langue  
 » tirée hors la bouche, divers langages inconnus. Ils font  
 » trembler la terre, tonner, éclairer, venter, déracinent et  
 » arrachent les arbres ! Ils font marcher une montagne  
 » d'un lieu en autre, soulèvent en l'air un château et le  
 » remettent en sa place. »

Il n'y eut guère que deux grands esprits qui résistèrent à la sottise commune, et quand tout le monde avait peur des démons et des sorciers, le joyeux-Rabelais osa en rire, et Montaigne en douter.

(1) Œuvres d'Ambroise Paré. Edition Malgaigne.

« (1) J'ai les oreilles battues de mille tels contes, dit ce  
 » dernier ; trois le virent un jour au levant, trois le virent  
 » le lendemain en occident, à telle heure, tel lieu, ainsi  
 » vêtu ; certes, je ne m'en croirai pas moi-même. Combien  
 » trouvé-je plus naturel et plus vraisemblable que deux  
 » hommes mentent, qu'un homme en douze heures passe  
 » d'orient en occident ! Combien plus naturel, que notre  
 » entendement soit emporté de sa place par la volubilité de  
 » notre esprit détraqué ; que cela, qu'un de nous soit envolé  
 » sur un balai, au long du tuyau de la cheminée, en chair  
 » et en os par un esprit étranger ! Ne cherchons pas des  
 » illusions du dehors et inconnues, nous qui sommes perpé-  
 » tuellement agités d'illusions domestiques et nôtres.

» Il y a quelques années, un prince souverain, pour  
 » rabattre mon incrédulité, me fit cette grâce de me faire  
 » voir dix ou douze prisonniers de ce genre, et une vieille  
 » entre autres, vraiment bien sorcière en laideur et difformité,  
 » très fameuse de longue main en cette profession. Je vis  
 » épreuves et libres confessions, et je ne sais quelle marque  
 » insensible sur cette misérable vieille, et m'enquis, et parlai  
 » tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que je  
 » pusse... Enfin et en conscience, je leur eusse plutôt  
 » ordonné de l'ellébore que de la cigüe... Quant aux  
 » oppositions et arguments que des honnêtes hommes m'ont  
 » fait, et là, et souvent ailleurs, je n'en ai point senti qui  
 » m'attachent... Après tout, c'est mettre ses conjectures  
 » à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. »

Aujourd'hui le magnétisme animal a changé de nom, il s'appelle hypnotisme, c'est-à-dire sommeil provoqué ; on

(1) *Les Démoniaques d'autrefois*, par Ch. Richet, *Revue des Deux-Mondes*, 1880.

y compte trois phases : le somnambulisme, la catalepsie et la léthargie.

On peut le produire :

1° Par des passes, ancien procédé de Deleuze et de Puységur ;

2° Par la fascination du regard ;

3° Par les excitations sensorielles ; c'est le procédé physiologique et scientifique.

Ces excitations sensorielles sont provoquées par la fixation d'un objet brillant, d'une lampe électrique, du soleil, d'un miroir aux alouettes, l'apparition brusque d'un rayon lumineux dans une chambre noire, le bruit d'un sifflet, du tam tam, l'odeur de parfums pénétrants, une grande frayeur.

Les personnes les plus hypnotisables sont les enfants, les femmes nerveuses, les neurosthéniques, les alcooliques, en général les gens crédules et sans volonté ; mais nul ne peut être hypnotisé contre son gré s'il résiste.

Pendant le sommeil somnambulique, les sens, la vue, l'odorat, l'ouïe prennent une acuité très grande. Les forces musculaires sont considérablement augmentées. L'imagination est exaltée d'une manière extraordinaire ; c'est ce qui explique chez les hypnotisés ces descriptions merveilleuses de pays qu'ils n'ont jamais vus ; si on les fait voyager dans la lune, ils ne seront point embarrassés pour vous en décrire les paysages : ils prédiront l'avenir avec la même facilité et une entière conviction.

Leur mémoire est tellement vive qu'ils vous raconteront des faits dont ils ne se souvenaient plus en leur état normal.

« (1) Le Dr Lhuys comptait parmi les auditeurs de ses

(1) *Magnétisme et hypnotisme*, par N. . . , p. 87.

» remarquables conférences une demoiselle V. . . , professeur  
 » de langues étrangères, qui, depuis un certain temps, suivait  
 » assidûment ses leçons ; il lui demande un jour si cela  
 » l'intéresse ; elle répond qu'elle y vient avec plaisir, mais  
 » que c'est trop technique pour qu'elle y comprenne  
 » quelque chose.

» L'ayant mise en état de somnambulisme, il lui dit : Vous  
 » n'êtes plus M<sup>lle</sup> V. . . , mais M. Lhuys, et vous allez faire  
 » la conférence. Aussitôt l'hypnotisée s'incarne dans la  
 » personne du maître et, imitant son geste et son organe,  
 » elle se met à répéter, sans se tromper, toute une leçon  
 » qu'elle lui avait entendu réciter, depuis plus d'un an. »

Si l'on pousse l'hypnotisme plus loin que le sommeil lucide, on obtient la catalepsie pendant laquelle les muscles se contractent d'une manière invraisemblable, les bras prennent la rigidité de tiges d'acier ; on peut les briser, mais non pas les fléchir.

Dans la léthargie tous les sens sont abolis, à l'exception parfois de l'ouïe.

Ces multiples phénomènes, par leur étrangeté, ont toujours eu pour effet d'exciter vivement la curiosité du public. Aussi lorsque, dans une grande ville, un charlatan quelconque annonce une séance de magnétisme, il est assuré de voir une foule nombreuse accourir entendre ses boniments. Beaucoup ne sont que d'aimables farceurs simulant adroitement les effets de l'hypnotisme ; je ne m'en occuperai pas, tant pis pour les mystifiés ! Mais il y en a d'autres qui ont eu la bonne fortune de mettre la main sur un sujet précieux, généralement une pauvre jeune fille névropathe dont ils exploitent habilement la maladie nerveuse. Eh bien ! je vous dirai, n'encouragez pas cette exploitation, n'allez pas à ce spectacle ! Au point de vue scientifique, il n'y a rien à y apprendre. Pour beaucoup de personnes impressionnables



la vue des effets réels de l'hypnotisme peut avoir une influence fâcheuse sur leur esprit et être le point de départ d'affections nerveuses. A ceux dont les nerfs sont solides, je dirai : ce spectacle est une barbarie ; vous assistez à un supplice : la victime est cette jeune fille vêtue de blanc, dont vous admirez la figure angélique au milieu de ses extases, dont vous admirez la force athlétique lorsque ses membres sont contracturés. Mais sachez bien que ces séances la fatiguent horriblement et qu'elles contribuent à désorganiser complètement un pauvre système nerveux, déjà déséquilibré. Ces soirées brillantes où elle est couverte d'applaudissements auront pour elle un terrible lendemain ! car elle est une proie désignée pour la maison des fous ?

Un des phénomènes que les médecins ont le plus étudié ces temps-ci est la suggestion.

On appelle suggestion, la pénétration de l'idée du magnétiseur dans le cerveau du sujet par la parole, le geste, la vue. Le sujet endormi est complètement sous l'influence de l'hypnotiseur ; non seulement il n'a plus de volonté, mais même il n'a plus de discernement. On lui dit qu'il est dans un joli jardin, il le croit et cherche à y cueillir des fleurs imaginaires ; on lui crie : un serpent ! en proie à une véritable hallucination, il le voit et manifeste la plus vive frayeur. On lui fait boire de l'eau en lui disant que c'est du champagne : l'illusion est si complète qu'après quelques gorgées il s'enivre, titube, pleure ou rit, suivant qu'on veut qu'il ait le vin joyeux ou triste.

La suggestion à échéance est la persistance de l'idée suggérée après le réveil.

On peut dire à un sujet : (1) « Quand tu te réveilleras, tu

(1) *Magnétisme et hypnotisme*, par N...

seras complètement paralysé du côté gauche ou du côté droit et tu ne sentiras ni les brûlures, ni les piqûres qu'on te fera sur ce point, » et cette paralysie factice durera au gré de l'hypnotiseur.

Celui-ci peut également suggérer à un sujet très entraîné l'idée d'exécuter les actes qu'il lui commande à une date précise, à une heure exacte.

« Par exemple, dit le Dr Lhuys, je donne à Maria, un lundi, » la suggestion d'aller le samedi suivant, à trois heures, » porter un paquet à telle personne et à telle adresse. » Pendant toute la semaine, je l'interroge sur ce qu'elle doit » faire au samedi désigné ; elle me répond invariablement : » « Je n'en sais rien, et je ne sais à quoi vous faites allusion. »

» Deux jours avant l'échéance, le jeudi, je l'hypnotise de » nouveau et l'interroge : « Je vais telle rue, porter un » paquet à M. X... »

» Le samedi en question, interrogée encore par moi à » deux heures, elle ne savait absolument rien de ce qu'elle » allait faire.

» A trois heures, j'étais présent au rendez-vous, et j'ai » vu Maria arriver haletante, un quart d'heure après, » remettre à la personne le paquet et s'en retourner sans » rien dire. J'ai su plus tard que le dit samedi, vers trois » heures, Maria était avec sa mère et sa sœur dans un » magasin de nouveautés, et que, tout d'un coup, elle » quitta ses parents et se mit à courir sans indiquer où elle » allait. »

Voici d'autres faits encore plus surprenants :

Une névropathe est hypnotisée. On lui colle sur le bras du simple papier à timbres-poste en lui persuadant que c'est un vésicatoire. On la réveille. Le lendemain, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher toute supercherie, on enlève le papier et l'on trouve en dessous

une véritable révulsion en tout semblable à celle produite par un vrai vésicatoire.

Le professeur Charcot et ses élèves à la Salpêtrière ont fréquemment obtenu par la suggestion chez leurs malades hypnotisées des brûlures et des stigmates.

La suggestion est le côté réellement pratique de l'hypnotisme. C'est grâce à elle que l'on peut guérir certaines paralysies nerveuses malgré leur ancienneté, faire disparaître des habitudes invétérées de tabac et d'alcoolisme, corriger des défauts de caractère. Mais au médecin seul appartient de faire de l'hypnotisme. C'est un moyen thérapeutique comme un autre qui, dans les mains des charlatans et des incapables, pourrait avoir les plus grands inconvénients.

Je tiens maintenant à vous dire quelques mots de la suggestion à l'état de veille produite sans le sommeil magnétique.

Après deux ou trois hypnotisations successives, dit le docteur Bernheim, certains sujets sont aptes, même à l'état de veille, à produire les mêmes phénomènes qu'à l'état de somnambulisme. A l'appui de son assertion il cite le cas d'un de ses malades habitué au magnétisme.

Sans l'endormir, il lui dit à brûle-pourpoint : « Fermez la main, vous ne pouvez plus l'ouvrir. » Le sujet obéit et fait des efforts inutiles pour ouvrir la main.

Le docteur Lhuys présente à ses élèves M<sup>lle</sup> E. . . , jeune malade soignée par lui :

« Vous la voyez, dit-il, elle est vive, alerte et bien éveillée ; eh bien ! vous allez voir quel étrange changement va s'opérer en elle sous l'influence de l'injonction que je vais lui donner.

» Je vais lui dire, en causant simplement à mi-voix, pour fixer ses idées : « Nous allons compter jusqu'à six, et une fois arrivée à trois, tu t'endormiras. » Ceci dit, elle y

consent ; nous comptons ensemble : « Une, deux, trois ; » arrivée à ce chiffre, ses paupières se ferment et la voilà instantanément tombée en un profond sommeil. »

La suggestion à l'état de veille est bien plus fréquente qu'on ne le croit généralement ; elle exerce son action un peu sur nous tous, action toute différente bien entendu que celle qu'elle produit sur un hypnotisé privé de discernement et de volition, mais qui n'en est pas moins réelle. C'est elle qui, en frappant notre imagination, influence notre volonté.

La mère a, par exemple, une puissance suggestive de premier ordre. Qui sait mieux qu'elle calmer avec ses douces paroles, ses caresses et ses baisers, les douleurs de son enfant, faire disparaître ses frayeurs. C'est elle qui inculque, d'une façon ineffaçable dans son esprit, ces idées, ces croyances qui, plus tard, décideront de son sort et de son avenir.

Les grands orateurs n'ont-ils pas été et ne sont-ils pas toujours de grands suggestionneurs.

Bien plus puissants que le magnétiseur qui n'agit que sur un sujet, eux agissent sur une foule entière : ils peuvent à leur gré calmer ou exalter ses passions, la pousser aux crimes ou aux actions sublimes. Dans Athènes amollie par le luxe et le bien-être, seule, la puissante voix de Démosthènes savait inspirer de nobles dévouements et recruter des guerriers contre les armées de Philippe.

Que dirai-je des grands capitaines et des grands conquérants ! Est-ce que leurs soldats n'étaient pas dans leurs mains des êtres inconscients, suivant leurs chefs avec docilité et fanatisme, supportant toutes les fatigues, affrontant les plus grands périls, uniquement pour la gloire d'un Alexandre ou d'un César.

Et vous, héros du siècle dernier, Hoche, Marceau, Kléber et tant d'autres ! quelle puissance surhumaine n'exerciez-vous

pas sur vos soldats improvisés, vous qui avez su changer en lions invincibles, ces ouvriers, ces paysans accourus à votre appel, et avec ces volontaires en haillons, culbuter les bataillons aguerris de l'envahisseur, les chasser du territoire et sauver la patrie !

---

# RAPPORT

SUR LES

## TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

---

ANNÉE 1893

---

MESSIEURS,

Les sévères principes de la rhétorique exigent que tout discours soit convenablement divisé, qu'il soit pourvu d'un exorde et d'une péroraison. Un exorde ? Je veux croire — pour les besoins de ma cause — qu'au temps où vous étiez écoliers, il vous arriva plus d'une fois de remettre à vos professeurs un discours auquel ne manquait . . . que le commencement ! Après l'avoir beaucoup et vainement cherché, ce commencement, vous y renonciez enfin pour traiter le sujet, comptant bien qu'au dernier instant l'exorde apparaîtrait de lui-même. Mais le dernier instant venait, le fâcheux exorde demeurait introuvable ; il fallait rendre la copie et c'était une copie sans tête. Eh bien ! je le confesse non sans quelque confusion, je suis, ce soir, l'écolier de jadis. L'heure m'a surpris : pour mon discours je cherche encore les paroles de début. Je dois vous rendre une nouvelle copie

sans tête. Mais, prétend un vieux proverbe, « Faute avouée est demi pardonnée. » Mon aveu m'a donc gagné une moitié de pardon. Et, votre bonté, Messieurs, ne me laissera pas sans l'autre moitié.

J'ose d'autant mieux l'espérer que nos réunions publiques annuelles amènent autour de nous un auditoire d'amis.

Vous nous permettrez, Monsieur le Préfet, de vous placer au premier rang.

Nous nous souvenons de cette haute sympathie qui, depuis que vous sont confiés les intérêts supérieurs de ce département, chaque année, vous fait ici des nôtres ; de cette haute sympathie que, hors d'ici, en toute occasion, la Société Académique a trouvée toujours prête et toujours sûre. Nous nous souvenons de cette exquise courtoisie que de derniers et rares contempteurs des temps présents imaginent être l'apanage des temps disparus.

De votre présence, Monsieur le Préfet, de la présence de M. le Maire de Nantes, de M. le général Fée, de M. le Procureur de la République et autrefois de la présence de quelqu'un qui — nous en félicitons Mende et la Lozère, — s'en est allé loin, lui aussi le galant homme le plus accompli et le plus fin causeur, notre Compagnie est fière et reconnaissante.

Après avoir salué nos amis, nous devons, Messieurs, selon un vieil usage, rappeler nos deuils, nous incliner une dernière fois devant la mémoire de ceux des nôtres pris par la mort.

Le même jour, les cloches de votre Cathédrale, le matin, joyeuses, à pleines volées, sonnaient pour fêter la Nativité du Christ ; le soir, tristes et lentes, elles épandaient sur la ville un glas qui annonçait à tous la fatale nouvelle : M<sup>gr</sup> Le Coq n'était plus. Dans les chaires catholiques, des voix autorisées ont dit la piété du Pontife et son dévouement

à l'Église. Nous, Messieurs, nous n'avons oublié ni le patriotisme de notre collègue, ni son talent d'écrivain.

L'écrivain ? Vous connaissez tous ce style limpide, parfois délicatement imagé, parfois noblement sobre, toujours éloquent, ce style des Mandements où votre ancien Évêque tantôt plaidait près du riche la cause du pauvre, tantôt recommandait ces œuvres qui portent au loin avec la civilisation du christianisme l'influence française.

Le patriote ? Je rappellerai seulement ce mot qui, prononcé en les mois terribles, par le Général commandant la place de Caen, est le plus bel éloge : « La parole du Curé de Saint-Jean vaut plus de dix mille hommes. »

Un poète de mon Anjou écrivait, au XVI<sup>e</sup> siècle, à un de ses confrères :

..... Laissons causer ces sots  
Et ces petits galants qui ne sachant que dire  
Disent, voyant Ronsard et Bellay s'entrescrire  
Que ce sont deux mulets qui se grattent le dos.

De par nos règlements me voilà, Messieurs, un peu dans le cas de du Bellay : je dois énumérer nos travaux de l'année. Au risque de passer pour un mulet flatteur du XVI<sup>e</sup> siècle, je vais à mon devoir.

Lors de notre dernière séance publique, vos secrétaires vous ont lu les rapports d'usage et, avant eux, M. Livet vous a parlé de l'Éducation. Comment il en parlait ? Avec quelle compétence il abordait un pareil sujet ? Pour le dire, Messieurs, ce n'est pas un jeune homme qu'il fallait à ma place ; c'était quelqu'un qui, comme votre ancien Président, eût donné quarante ou cinquante ans de service à son pays, et ce quelqu'un vous n'aviez qu'à le prendre au hasard parmi vos doyens. Tout ce que je puis faire, c'est dire la modestie d'un homme qui seul ignore l'œuvre de sa vie.



Permettez-moi un souvenir. C'était une demi-heure avant notre séance générale de décembre 1892. N'étaient encore arrivés que quatre ou cinq d'entre nous. Nous causions quand, au cours de la conversation, de cet accent calme et sincère qui lui est habituel, M. Livet dit : « Deux choses m'ont étonné, cette année, m'étonnent encore ; deux choses auxquelles je n'eusse jamais pu songer : que deux de mes élèves m'aient demandé, à moi, d'attacher la croix d'honneur sur leur poitrine et que j'aie été, moi, votre Président. » Qu'ajouter à cela, Messieurs ? Peut-on être à la fois plus noble et plus modeste ?

Ah ! certes, vous m'en voudrez longtemps, toujours peut-être, des paroles de ce soir, mon cher ancien Président. Mais il faut que vous le sachiez bien : quand un groupe d'individus vous met à sa tête, l'honneur ne va pas à l'élu, il va à ceux qui vous ont choisi. Il est bon aujourd'hui que les larges esprits, les grands cœurs et les âmes désintéressées ne s'ignorent pas.

Je ne me pardonnerais pas d'oublier ceux qui, si gracieusement, nous apportent le charme de leur talent. M<sup>me</sup> Laville-Fermet et M. Bourgeois ont laissé dans cette salle de tels souvenirs que les nommer c'est les applaudir encore. Et nous fûmes entraînés aux plus exquises régions de l'art par M<sup>me</sup> Bentz et M<sup>lle</sup> Baudry, par MM. Morin et Busson. A tous un merci cordial, et un merci double à MM. Morin et Busson, qui veulent bien nous revenir ce soir.

Vous vous réunissiez, Messieurs, au lendemain de votre séance publique, pour procéder à l'élection de votre bureau. A l'unanimité, vous acclamiez M. le D<sup>r</sup> Gourraud comme président, et M. Joseph Gahier comme vice-président. Vos statuts, qui vous permettaient de maintenir à leurs postes M. Viard, votre distingué bibliothécaire, et M. Delteil, votre trésorier, dont le dévouement vous était plus acquis encore en

des heures plus difficiles, vos statuts vous jouaient ce mauvais tour de vous contraindre à laisser s'éloigner votre Secrétaire général. Vous perdiez en lui le secrétaire le plus courtois, de l'abord le plus aimable, de l'esprit le plus charmant et le meilleur, un savant et un lettré. Et si, pour le remplacer, — je le dis avec conviction, — vous n'eûtes pas la main heureuse, vous l'eûtes du moins pour retrouver toutes les qualités de M. le Dr Sanson, en votre nouveau secrétaire adjoint, M. le Dr Landois.

Messieurs, nous avons eu des joies, cette année, et nous les conterons tout de suite :

Pour la seconde fois, M. Dominique Caillé a obtenu une médaille d'honneur pour ses poésies, de la Société nationale d'encouragement au bien ;

M. Joseph Gahier a soutenu, avec un succès qui nous honore tous, sa thèse de doctorat devant la Faculté de Droit de Rennes ;

M. le Dr Chachereau a été nommé chimiste en chef des douanes à Nantes ;

Et nous avons tous battu des mains quand les palmes d'officier de l'Instruction publique ont été apportées à M. le Dr Malherbe, et quand la croix de la Légion-d'Honneur fut remise à M. le Dr Laënnec, juste hommage rendu à la science et au dévouement du vaillant Directeur de notre Ecole de Médecine. Puisse-t-il, un jour, voir rempli le souhait que forment, en pensant à son Ecole et à lui, ses confrères, ses collègues, ses amis, Nantes et le département !

Plusieurs fois, Messieurs, on est venu frapper à votre porte et vos votes ont accueilli des membres correspondants et des membres titulaires.

Au rang des membres correspondants : M. l'abbé Marbeuf,

curé de la Chapelle-sur-Erdre, et M. Courdil, suppléant départemental de l'Instruction primaire : Deux poètes.

Dès les bancs du collège de la Ducherais (Campbon, Loire-Inférieure), où il commença ses études, M. Marbeuf rimait, et plus d'une des jolies poésies des *Fleurs de l'âme* et des *Voix du passé* date du Petit ou du Grand-Séminaire. Plus tard, reçu licencié ès-lettres par la Faculté de Rennes, admis comme collaborateur à la *Semaine des Familles*, à la *Revue de Bretagne* et à nombre d'autres Revues, M. Marbeuf eut cet honneur que plusieurs de ses cantiques devinssent populaires et fussent chantés dans toute la France. Vous avez, Messieurs, marqué d'un caillou blanc le jour de son arrivée parmi vous et, de même, le jour de l'arrivée de M. Courdil.

Celui-ci, tout jeune, a été lauréat dans plus de dix concours importants. L'Académie des Muses Santones, l'Académie populaire, l'Académie Clémence Isaure de Toulouse sont autant de foyers littéraires qui lui sont ouverts et où il est fêté. Sa muse va d'un pas heureux et sûr : nous aurons plaisir à le voir traverser avec elle les doux sentiers du Rêve.

Au rang des membres titulaires : M. le Dr Sacquet, M. Ferdinand Fraye, M. Glotin, avocat ; M. Maurice Schwob, ingénieur, rédacteur en chef du *Phare de la Loire*, et M. l'abbé Blanlœil.

M. le Dr Sacquet. — Ce sont ses anciens maîtres qui l'ont reçu. Ils n'avaient pas oublié les brillantes études qu'il avait faites sous leur direction à l'École de Médecine de Nantes, ni sa thèse de doctorat : *Contribution à l'étiologie de la chorée*, travail aux conclusions alors un peu hardies, mais extrêmement originales, présentées dans un style élégant et d'ailleurs confirmées par les récents ouvrages des bactériologistes les plus distingués. Aujourd'hui c'est une des

meilleures joies pour eux et pour nous de l'avoir pour collègue.

M. Fraye. — La médecine l'attire d'abord. Puis il l'abandonne pour le commerce. Qu'importe! Médecin ou commerçant il était poète et il allait le rester. Aidé de sa connaissance parfaite de la langue anglaise, il s'est pris d'affection pour Thomas Moore et il a traduit en notre langue nationale les mélodies irlandaises de ce lord, ami de Byron, qui fut l'un des plus grands patriotes, au pays d'O'Connell, et l'un des bardes les plus aimés. Mais traduire ne suffit pas, composer répond mieux aux besoins de sa pensée qui cherche l'harmonie du rythme et la grâce du vers. Et il nous donne *Yvonne la pêcheuse, Cara, Roses et Diamants*, autant de délicieuses poésies qui annoncent une imagination riche, une émotion sincère chez un fin et délicat lettré.

M. Ilyacinthe Glotin. — J'ai eu l'honneur d'écrire le rapport sur sa candidature. De lui je savais seulement qu'à Paris, dans un concours de Doctorat à la Faculté de Droit, il avait remporté une des premières médailles. Mais il nous avait envoyé un volume qui était la meilleure des recommandations, une *Etude historique, juridique et économique sur les syndicats professionnels*.

Aux lointaines époques de Rome, les syndicats professionnels, *collegia opificum*, existent. D'abord, les gens du même métier, tous libres ou affranchis, se réunissent pour fêter, chaque métier sa divinité, pour causer des intérêts communs et le plus souvent pour s'asseoir à des tables dont Rabelais seul pourrait narrer l'orgiasque abondance. Sous le Bas-Empire, plus de liberté, plus de culte, plus de gais convives : le collège est un rouage administratif. Le travail est frappé dans sa source.

Bien avant l'invasion romaine, notre vieille Gaule a ses collèges d'artisans. Elle les garde, les défend contre les

Germain, et, au temps de saint Louis, les corporations ont une existence légale. Cela dure trois siècles. Puis, la royauté met la main sur le travail, le réglemente et l'arrête. Des fissures se produisent dans le vieil édifice corporatif, et Turgot le jette à terre. Dès lors, « plus de fraternité professionnelle, plus de solidarité d'intérêt, d'honneur et de réputation, plus de rapprochement entre les maîtres, les ouvriers et les apprentis, plus de garanties pour les faibles contre les forts (1). » La loi du 21 mars 1884 rétablit les syndicats professionnels. Voilà ce que M. Glotin nous a appris, cela dans une langue sans défaillance, avec une science juridique qui, en pleine possession d'elle-même, remet sous nos yeux le jeu complet de ces institutions dans le passé et dans le présent.

M. Schwob. — Interwiever est un mot que connaissent, je crois, les journalistes et une chose, je crois aussi, qu'ils subissent peu volontiers. Ceci, sans malice. Je respecterai en M. Schwob cette modestie qui, je le disais tout-à-l'heure, est le signe non douteux de la distinction des hommes. A peine me souviendrai-je qu'il est ancien élève de polytechnique, ingénieur distingué et profond érudit. Par un côté, il appartient à tous. Il est membre de la Presse nantaise, l'une des premières de province. Il y continue, près de confrères d'une rare distinction, une magistrature de combat où le chef, comme le dernier des soldats, est toujours en faction ; où porter haut son drapeau, respecter celui de l'adversaire, est d'une noblesse égale.

M. l'abbé Blanlœil. — L'année dernière il était de nos lauréats et j'avais moi-même le plaisir d'analyser ses *Récits Bretons*, de dire que s'ils n'étaient pas des vers, ils étaient encore de la poésie. Poète, voilà bien ce qu'il a toujours été. Elève de rhétorique, il s'était déjà pris d'enthousiasme

(1) Mgr Freppel, *La Révolution française*.

pour les penseurs et les écrivains de Rome et d'Athènes et pour ce que, un jour, à l'Académie française, on appelait les « *Scripta Dei per Francos*, » ces *Scripta* qui vont de la *Chanson de Roland* à la *Légende des Siècles*. Il dût être heureux quand, à Nantes et à Guérande, un public lui fut donné, un public de jeunes gens aux esprits en éveil, tout prêts à partager ses admirations, à se laisser initier par lui à ces vérités morales, à ces secrets de l'intelligence et de la conscience humaine que reçoivent, depuis trois mille ans, les mots harmonieux et les rythmes sonores. Il les exposait d'ailleurs dans une langue limpide, avec des réserves d'une science impartiale.

Pourquoi faut-il avouer qu'il a un défaut, un gros défaut ? Il déteste les chiffres et il est un ingrat. Qui donc, sinon eux, nous apprendrait que son *Histoire de la Littérature française* est à son 18<sup>e</sup> mille, son *Histoire de la Littérature grecque et latine* à son 30<sup>e</sup> mille ? Je conte son défaut avec orgueil. Il est un peu mon compatriote. Plusieurs de mes chers maîtres de Combrée ont été ses camarades aux Facultés d'Angers, la bonne ville qu'on nommait jadis « la Ville des Fleurs et des Arts, » « l'Athènes de l'Ouest. » Aussi est-ce avec une joie toute particulière que je lui donne la main au moment où il entre dans notre maison.

Pour la première fois peut-être, Messieurs, cette année, notre Compagnie a reçu des ouvrages d'auteurs qu'elle ne compte pas parmi ses membres.

Ces ouvrages sont : *L'Armée de l'avenir*, le *Plan primitif de Saint-Martin de Tours*, *Après le Meurtre*, *Chroniques et Causeries*.

*L'Armée de l'avenir*, un livre qui date de plusieurs années, mais auquel les circonstances ont rendu de l'actualité, a pour auteur l'aimable et savant conservateur de notre

bibliothèque municipale, M. Pierre Morin. Quel est son nouveau système de guerre ?

Aujourd'hui, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut pour tuer un homme son poids de plomb, poudre et fonte. Les munitions se gaspillent faute de savoir et de sang-froid. Feux individuels et feux collectifs sont également difficiles. Le mieux serait un désarmement presque complet. On se contenterait d'une infanterie de 50,000 hommes à qui on ne ménagerait pas les cartouches aux écoles de tir, qu'on ferait bénéficier rapidement de toutes les transformations d'armes. La guerre serait une guerre de partisans. Nos compagnies franches suffiraient à la défense du pays, sans le concours d'une armée régulière. Avec des faits à l'appui et des raisonnements non spécieux, l'auteur expose et défend sa nouvelle tactique militaire.

Cette thèse a été récemment reprise par deux hommes de valeur, un français, le général de Villenoisy, et un allemand, officier d'état-major, le baron Colmar von der Goltz, dont les conclusions ne s'éloignent pas beaucoup de celles de M. Morin.

Vous m'excuserez, Messieurs, de ne pas conclure moi-même : je suis par trop incouppétent.

Mais nul ne songerait à juger à la hâte ce travail de M. Morin. Tous se rappellent que, ancien lieutenant de vaisseau, il acceptait en 1870 le commandement général des mobilisés de la Loire-Inférieure et que, vingt-cinq ans plus tôt, au Sénégal, à l'âge où beaucoup ne sont pas encore sous-lieutenants, il recevait, après une action d'éclat, la croix de la Légion-d'Honneur.

*Le Plan primitif de Saint-Martin de Tours*, étude archéologique de M<sup>sr</sup> Chevalier, clerc national de France, vous a été présenté par M. Orioux. « Les incendies et les dévastations n'accomplissent jamais de destructions totales. »

C'est ainsi que les premières fondations de Saint-Martin de Tours, au V<sup>e</sup> siècle, ont servi aux basiliques des V<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. D'une curieuse dissertation sur les absides et les « atrium » sort cette conclusion que « les églises d'Occident bâties au début de la nomination des barbares » n'ont nullement affecté le plan des églises de Rome et de Ravenne.

M. Orieux termine son rapport par une comparaison extrêmement intéressante entre la vieille basilique de Tours et notre cathédrale Saint-Pierre.

*Après le Meurtre* est l'œuvre d'un écrivain à ses débuts, M. Tillault. Son style, qui sera bientôt absolument personnel, est déjà en plus d'une page extrêmement joli, avec des délicatesses de sentiment et des trouvailles d'expression qu'enverrait plus d'un vieux romancier, car le volume de M. Tillault est un roman.

Il est une figure auprès de laquelle je veux m'arrêter un instant, celle de son héroïne. Quand nous rencontrons France Sauban, elle est charmante, toute gaie, spirituelle, délicieusement jeune fille. Elle devient vraiment femme quand, quoique ne sachant rien du passé (sa mère, une misérable morte dans une faute, châtiée ainsi par son second mari, le comte du Morgath), elle éprouve une sorte de haine pour ce dernier ; quand cette haine lentement diminue, puis soudain s'appelle d'un nom tout opposé ; quand elle ignore son mal, puis refuse de le reconnaître jusqu'au jour où un hasard lui apprend l'infamie du passé et lui affirme l'état de son cœur. Dès lors, ma sympathie s'est détournée d'elle, d'elle jusqu'à présent généreuse, bellement humaine, et qui, tout à coup, n'ayant pour l'aider qu'une triste philosophie, ne peut concilier hier et demain et quitte la vie dans une lâcheté.

Je connais une autre jeune fille sortie de ce monde avant



le rêve réalisé, ce Rêve si délicieusement conté par M. Emile Zola. Convenons que l'art n'a pas souffert de la façon dont l'exquise voix des saintes et le tonnerre des orgues, sur la place de Beaumont, accompagnent le premier baiser donné par Angélique à Félicien, et qui n'est qu'un souffle suprême. J'ai cherché querelle à M. Tillault ; cela se peut toujours sans crainte quand on a devant soi un beau talent auquel est réservée une place honorable dans le roman contemporain.

Voici, Messieurs, quelques pages écrites à la hâte, sur le bout des genoux, sur un angle de cheminée, sur un coin de table, au retour d'une visite, au lendemain d'une soirée ou d'un bal, pages abandonnées ensuite au fond des tiroirs et qu'à l'insu de leur auteur, une main chère a recueillies une à une. C'est tout primesautier, mais d'une délicatesse de sentiment charmante, d'une finesse de pensée un peu railleuse et parfois d'une éloquence vraie, qui rend à l'âme je ne sais quelle jeunesse et je ne sais quelle foi. Cela donne une impression semblable à celle éprouvée lorsqu'on croise, dans une église, une jeune mariée, plus blanche sous ses blancs voiles, avec, sur les lèvres, le sourire discret du bonheur, dans le regard toute la vaillance modeste des fiancées qui croient en l'homme choisi comme en Dieu qui les a faites belles, spirituelles et pures. Le nom de ces pages ? *Chroniques et Causeries*. Le nom de leur auteur ? La séduction de l'esprit et la grâce des vingt ans : M<sup>me</sup> Marie Plédran, née Lalande.

Plusieurs de vos membres correspondants, Messieurs, vous ont communiqué leurs travaux.

M. Jules Serret, membre correspondant de la Société de statistique de Paris et de plusieurs Académies de province, dans une brochure curieuse pour tous et particulièrement

pour le monde industriel, a savamment décrit les conditions de construction et de mise en œuvre de ces magnifiques moulins de Laubardemont (Gironde) qui, fondés par les seigneurs de Tustal en 1566, donnaient, en 1882, 4,000 kilogrammes de farine à l'heure, et dont la destruction par un incendie, le 21 juin 1893, a été si regrettable.

M. L. Delanney, docteur en droit, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, a fouillé en deux de ses parties les plus obscures, cette forêt sans limites qu'est le Droit administratif : — *L'alignement — Les occupations temporaires*. C'est avec la même netteté de style, la même clarté de méthode, la même science sûre d'elle-même que, dans un premier volume, il « a exposé l'origine, le caractère et la portée de la servitude d'alignement, les formes diverses qu'elle a revêtues pendant la constitution territoriale et politique du pays, la procédure qui la régit depuis plus de deux siècles » et qu'il en a montré les avantages et les inconvénients ; — et que, dans un second volume, il a commenté la loi du 29 décembre 1892 : étude des projets, autorisation, prise de possession, règlement des indemnités (et c'est là, le point important, nouveau,) en ce qui concerne les occupations temporaires ; — et la loi du 30 mars 1831 : formalités d'occupation, règlement des indemnités en ce qui concerne les travaux de fortification.

M. Courdil nous a mené loin des discussions arides du Droit administratif. Il nous a envoyé tout un recueil de poésies, toute une troupe d'oiseaux au vol harmonieux, toute une gerbe de fleurs fines et délicates. La lecture des poésies de notre collègue terminée, on rêve involontairement d'un coquet salon de jeune fille où, le soir, s'exhale le parfum frais et discret d'un bouquet de fiancé, apporté dans la journée.

Vos yeux si purs, vos yeux si clairs  
 Me versent des lueurs d'aurore. —  
 Vers vous s'en vont mes rêves chers :  
 Sous vos yeux purs, sous vos yeux clairs  
 Le bonheur craintif vient d'éclorre.

Vos yeux si purs, vos yeux aimants  
 Disent la tendresse infinie. —  
 A vous mes éternels serments :  
 Vos yeux si purs, vos yeux aimants  
 M'ont révélé l'heure bénie.

Et c'est très chaste, et c'est très pur comme ces tendresses auxquelles sourient les mères et que Dieu bénira.

La muse de M. Marbeuf fréquente plus haut. Elle s'est souvenue de la muse de Corneille, racontant ce livre, le premier peut-être après l'Évangile, l'Imitation ; elle s'est rappelé la muse de Racine disant les admirables cantiques d'Esther et d'Athalie.

Comme l'encens dont le nuage  
 Monte des marches de l'autel,  
 .. .. .  
 Muse, prends ton vol vers le ciel.

Et, dans des strophes d'une foi ardente et d'un lyrisme ému, le poète chante l'*Hymne à la création* et le *Poème de l'âme*.

Maintenant, les travaux de nos membres titulaires.

Les gens moroses ont-ils assez prétendu que les Français leurs compatriotes, ont trop d'indifférence en face des œuvres littéraires de l'étranger ? Ils ont fini par être écoutés. La mode est à Ibsen et aux pays scandinaves, à Tolstoï et à la Russie. M. Blaulœil aura fait beaucoup pour qu'elle soit à l'Angleterre. Il a dédié son livre aux jeunes gens : pourquoi pas à tous ? Aux hommes du monde comme à ses amis encore

« courbés sur les pupitres et armés de savants dictionnaires » peu attrayants ? Son livre plaira à tous.

Une courte mais suffisante biographie, une rapide appréciation des œuvres et une complète analyse avec de nombreux extraits qui font corps avec l'analyse : c'est là une méthode nouvelle, et la meilleure. L'ouvrage de M. Blançœil, *Les Grands Poètes Anglais*, d'une lecture captivante, à la portée de tous, comble ainsi une lacune. M. Fraye, dans son remarquable rapport, a pleinement rendu justice à notre collègue, en concluant ainsi : L'œuvre de M. Blançœil, — étant donnés l'habileté dans l'analyse, le choix heureux des citations qui suspendent celle-ci aux plus beaux endroits, l'indépendance et la justesse des appréciations, et enfin l'élégance du style, — est une œuvre hautement personnelle et qui lui fait le plus grand honneur.

Avec M. Joseph Gahier, nous quittons la poésie : nous allons vers des questions juridiques, mais combien curieuses à résoudre : *La Diffamation à Rome* ; mais combien importantes : *La Diffamation par la voie de la Presse et la loi du 27 juillet 1881*. Vous savez, Messieurs, si votre jeune collègue est un savant et un artiste. Et ici, l'un et l'autre ont marché de front. En droit romain, le savant s'est attaché à définir scrupuleusement les injures, à les classer, à étudier les diverses lois qui les ont régies et les actions qui les ont sanctionnées. L'artiste a évoqué la Rome antique dans sa vie intime. Et nous qui sommes bien de notre siècle finissant, point dédaigneux des petits cancanes et des petits potins, nous avons lu ces pages comme un roman du jour. Ce sont ces riens d'ailleurs qui expliquent le mieux l'âme d'un peuple, disent s'il monte ou s'il descend.

Tout à coup, au milieu d'une dissertation juridique, on rencontre un trait de mœurs qui fait sourire et délasse, un résumé bref, concis, mais d'une éloquence que porte, autant

que les choses elles-mêmes, la belle langue parlée par M. Cahier.

De quel intérêt les pages sur les astrologues, devins, pharmaciens, médecins, « accusés, sous l'Empire, de vendre des poisons et des maléfices, menacés des châtimens les plus cruels ; » sur les motifs pour lesquels les Romains redoutaient les investigations dans leur vie privée : « vices honteux ! immoralité dissimulée sous des victoires et des triomphes, même aux beaux jours de la République ; » sur les travaux des esclaves et les services des affranchis ; sur le rôle, dans la vie du jeune homme, de la robe prétexte et de la robe virile ; sur ces cortèges de dames dont se faisaient accompagner les femmes honnêtes ; sur la stola, vêtement que prenaient, en jour, les nobles matrones pour convaincre les passants de leur vertu et sur l'amiculum, vêtement qu'elles prenaient, au soir tombant, pour essayer, plus à l'aise, un bout de flirt dans l'obscurité plus épaisse des portiques ; sur le culte des morts et le respect des tombeaux ; sur la peine capitale appliquée aux journalistes à la langue trop longue, la loi du talion appliquée à ceux qui avaient brisé les membres de leurs voisins, la compensation pécuniaire (le Wergeld des Barbares) appliquée à ceux qui ne leur avaient brisé qu'un os ; sur ces *carmina famosa*, petits scandales qu'on trouvait un beau matin « écrits au charbon sur les murailles du Forum ou sur les portiques du Palais impérial ; » sur le livre ; sur le journal qui, comme le nôtre, joignait à la partie politique le fait divers et l'écho mondain. Il faudrait tout citer, Messieurs, dans ce livre ; mais, j'ouvre au hasard et je lis :

« Pour eux (les Romains), la cité, c'était ce cortège mer-  
 » veilleux de grands hommes qui, de siècles en siècles,  
 » s'étaient succédé et avaient fait de Rome la capitale du  
 » monde ; c'étaient ces dieux auxquels ils ne croyaient plus

» guère, mais dont, pourtant, ils n'auraient pas voulu  
 » désertter les autels ; c'étaient ces traditions de gloire qui,  
 » pieusement conservées, devaient, malgré toutes les hontes  
 » et les fautes de l'Empire, retarder la chute suprême,  
 » pendant plusieurs siècles encore ; c'était, en un mot, ce  
 » grandiose ensemble que le vieux poète Ennius peignait si  
 » bien dans ce beau vers :

» *Moribus antiquis res stat romana virisque* »

Dans *La Diffamation en France*, nous retrouverions, Messieurs, le même style éloquent et sobre, avec une science plus avide d'une exposition et d'une discussion exclusivement juridiques. Je n'ai pas le temps de m'y arrêter, et ce m'est un grand regret.

Nous sommes reconnaissants à M. Gahier de son remarquable ouvrage ; car, ses collègues reçoivent un peu, par son aimable dédicace, de l'honneur considérable qui lui en est venu.

« Il n'y a point de faute à se corriger dans l'intérêt de la vérité. » — « M<sup>gr</sup> Chevalier a cherché la vérité dans la comparaison des textes et des découvertes, ne prenant aux textes que ce qu'ils contiennent, n'en forçant point le sens, et donnant l'exacte mesure des vieilles ruines, sans demander à l'imagination des conséquences que seuls peuvent donner les faits, la logique et la science. » — J'emprunte ces deux citations à un rapport dont vous aviez chargé M. Orieux. Elles peignent bien le beau caractère de notre collègue, son souci de la vérité, son honnêteté de savant et sa modestie d'homme.

A ces qualités ajoutez celles d'un écrivain qui est un poète et vous comprendrez quelle vision captivante et sûre il nous donne de notre ville dans son *Essai sur les origines de Nantes et du comté nantais*.

Aux temps des Gallo-Romains, voici au confluent de l'Erdre et de la Loire, *Vicus Portus*, un groupe de pêcheurs et de nautonniers et de l'autre côté de la Loire, à l'aval de la Sèvre, une grande ville, *Ratiate*. *Ratiate* décroîtra et sera Rezé. *Vicus Portus* grandira jusqu'à nos jours. Au III<sup>e</sup> siècle ce sera la ville des Nannètes, avec déjà ses classes de citoyens : curiales (propriétaires), peuple et esclaves ; avec sa société ecclésiastique, ses familles sénatoriales, son maire (le curateur), son chef militaire, le duc, et son système financier aussi compliqué que le nôtre. Au V<sup>e</sup> siècle, Nantes est fortifiée, ce qui n'empêche pas les Visigoths, puis les Francs, de s'en emparer. Le diocèse a ses évêques dépendant de la Métropole de Tours ; ses moines : saint Martin qui fonde l'abbaye de Vertou, saint Hermeland qui bâtit un monastère à Indre (Basse-Indre) ; ses comtes, sorte de colonels et de percepteurs ; son duc, commandant d'armée. Au VIII<sup>e</sup> siècle, Charlemagne créait le comté nantais. Et peut-être le premier de nos comtes fût-il Hoël, ce vaillant qui tomba aux côtés de Roland, à Roncevaux.

Ce sont là les premières lignes d'un travail considérable. Puisse ce travail ne pas retenir notre éminent collègue loin de nos séances, et ne pas nous priver du charme de sa conversation, de l'exquise courtoisie de ses discussions.

Qui donc, Messieurs, en parlant de cette chère ville de Nantes, a dit qu'il se sentait ému devant elle, ainsi

Qu'un fils pieux devant le portrait de sa mère ?

Cet aveu fait par un de vos collègues, est bien l'aveu d'un fils en qui l'âme de la mère adorée est passée tout entière : âme forte et saine, ennemie des rumeurs inusitées, réservée devant les nouveaux visages, rebelle aux petites maladies à la mode. Inutile donc de chercher dans les poésies de

M. Dominique Caillé, le cliquetis des mots, l'étrangeté du rythme, la bizarrerie dans la pensée. Le poète conte ses sentiments très simples dans la langue dont se servaient les siens, la langue harmonieuse et calme

De trois de ses parents, trois poètes de race  
Lambert, Halgan, Boulay-Paty.

La lecture de son livre doit être d'un charme plus particulier, plus pénétrant, faite autour d'une table familiale, quand l'intimité serre plus étroitement père, mère, frères et sœurs, et que, dans un silence presque religieux, sur tous les fronts, vieux et jeunes, descend le Rêve calme et doux. La plupart de ses beaux vers ont dû naître en de telles heures. Ecoutez ceux-ci :

#### L'ÉCRITURE DU MORT.

Le cher enfant mourut et fut mis dans la bière.  
Après l'avoir conduit dans le vieux cimetière,  
Nous rentrâmes chez nous, des larmes dans les yeux.

Son petit lit était vide : une odeur de cierge  
Et d'encens s'exhalait de ses rideaux de serge  
Que naguère au matin il entr'ouvrait joyeux.

Les livres, les joujoux de cet ange éphémère  
Étaient encore épars dans sa chambre ; et sa mère  
Les recueillait, trésor léger, mais précieux !

Tout à coup, on la vit, prise d'un trouble extrême,  
Lire dans un cahier, à la marge d'un thème,  
Ces mots, qu'on aurait dit écrits par lui des cieux :

« Ma petite maman, de tout mon cœur, je t'aime. »

D'autres fois, — et j'imagine ces soirs où le vent fait rage à l'entrée de nos grandes rues et sur nos larges places, où les ais des portes et des fenêtres geignent comme si les âmes des aïeux se précipitaient contre elles et les voulaient forcer,



et où il est si bon d'ouïr une légende gracieuse ou terrible, — d'autres fois, la voix du poète se hausse un peu pour dire le supplice d'Ahasvérus, la mort de Conan, le chaste amour d'Edith et sa mort tragique, sur un champ de bataille, près du cadavre soudainement reconnu de Harold le bien-aimé.

Mais il est d'autres vers d'une inspiration différente. Ceux-là doivent être hautement clamés. Ainsi entre cent, ceux-ci à la gloire de Brizeux :

Brizeux aimait les gars chevelus de Bretagne,  
Les chênes, les menhirs en rang dans la Bretagne,  
Nos lauriers à fleurs d'or et nos monts de granit ;

Il aimait à parler, aux vêpres, le dimanche,  
A la vierge du Scorf, Marie en coiffe blanche,  
Dans le bourg d'Arzannô, sous le clocher bruni ;

Il aimait l'Océan, nos pardons, nos costumes,  
Les chants de nos aïeux, nos anciennes coutumes,  
Et tout ce grand passé dont nous sommes jaloux.

Aussi, lorsqu'il chantait, couché sur la bruyère,  
D'une voix tour à tour mélancolique et fière,  
Sur les bords du Létâ, ses vers mâles et doux,

O Bretagne ! ton âme y vibrerait tout entière.

N'est-ce pas là, Messieurs, la poésie vraie, celle qui a « autant de profondeur que d'éclat, autant de charme et de grâce que de solidité? »

M. le Dr Valentin-Desormeaux, secrétaire de la Section de Médecine, a commencé le rapport sur les travaux de cette Section par un remerciement chaleureux à son président, M. le Dr Chachereau : il ne pouvait mieux faire.

La façon dont sont suivies vos réunions du lundi, le nombre des communications qui y sont apportées, l'intérêt nouveau qu'y ajoute la présentation des malades, tout cela est l'œuvre

de votre confrère, notre éminent collègue. Et pour y réussir il fallait tout son dévouement, tout son art de vouloir et toute sa courtoisie. Vous l'avez su retenir deux ans à votre tête : c'est un honneur pour vous et pour lui.

Me voici devant la partie la plus redoutée de ma tâche : dire vos travaux. Mes chers Collègues, j'écouterai quelques-uns de ces savants substantifs qui vous sont chers, mais vous n'oserez pas me refuser votre indulgence. Le temps me presse : vous me permettrez une simple énumération (1).

M. LE DR PÉROCHAUD. — Présentation d'une jeune malade atteinte d'amputations congénitales multiples ; résultats obtenus par l'électropuncture dans le traitement du lupus et par l'électrolyse dans les nævi ; explication d'un cas rare de pustule maligne et de charbon intestinal.

M. LE DR GUILLEMET. — Explication d'un cas de malformation de l'intestin ; présentation, au nom de M. le Dr Roux, d'Herbignac, d'un fœtus avec hydrocéphalie et encephalocèle, monstre rangé dans les monosomiens craniodymes.

M. LE DR GOURRAUD. — Présentation de deux papillômes du larynx ; excellent résultat d'une laryngotomie pratiquée pour papillômes de concert avec le Dr Boiffin.

M. LE DR RAPPIN. — Résultat de ses recherches dans 23 cas de choléra.

M. LE DR HERVOUËT. — Remarques à propos de la méthode Brown-Séquard ; complication rare de névralgie sciatique ; difficulté de diagnostic dans la symphyse du péricarde ; pleurésie enkystée, péricardite purulente et phtisie aiguë ; épilepsie Jacksonienne ; remarques sur la sclérose en plaques et l'hérédité ; nouveau moyen de diagnostiquer les bruits de souffles extra-cardiaques ; remarques sur les nouvelles conceptions de la lépre et les idées de Zambaco ; présentation d'organes enlevés à l'autopsie et discussion sur les lésions.

M. LE DR BOIFFIN. — Choix des méthodes opératoires dans les suppurations pelviennes ; explication d'un cas de carcinôme du rectum opéré suivant la méthode sacrée de Kraské, d'un cas de lésion abdominale par coup de

(1) Vu son incompétence pour les travaux de la Section de Médecine, le Secrétaire général s'est borné à citer la liste de ces travaux d'après le rapport du Secrétaire de ladite Section.

ped de cheval, d'une contusion du rein avec hématurie et coliques néphrétiques dues à la présence de caillots; présentation d'une enfant de 5 ans opérée avec succès d'un genu-valgum.

M. LE DR POLO. — Importance de l'examen laryngoscopique à propos d'un cas de compression du récurrent dû à un anévrysme de la crosse de l'aorte.

M. LE DR VALENTIN-DESORMEAUX. — Résultat désastreux obtenu par l'emploi du chlorure de zinc dans le traitement des endométrites avec exemple pris chez une femme atteinte d'atrésie consécutive du col et chez laquelle il fallut faire une laparotomie.

M. LE DR LAËNNEC. — Explication d'un cas de méningite à pneumocoques guérie, et, dans cette maladie, importance du diagnostic surtout au point de vue du pronostic; explication d'un cas de polyurie nerveuse.

M. LE DR OLLIVE. — Exposition de cas curieux de médecine légale, entre autres d'un empoisonnement par le phosphore; explication d'un autre genre d'intoxication non suivi de mort, d'encéphalopathie saturnine.

M. LE DR GUËNEL. — Explication d'un cas de suppression de la sécrétion de la glande mammaire à la suite de lotions du mamelon avec une solution de chlorhydrate de cocaïne.

M. LE DR MÉNAGER. — Explication d'un cas d'anévrysme de la crosse de l'aorte et d'un cas d'albuminurie avec éclampsie traitée avec succès par le lactate de strontium.

M. LE DR GASTON. — Rapport sur le traitement du favus et de l'herpès, pendant son internat à l'hospice général.

M. LE DR SACQUET. — Exposition de plusieurs cas de paralysie infantile, d'un cas de phlébite, d'un cas de contracture musculaire d'origine articulaire et des excellents résultats qui y ont été obtenus par le massage.

M. LE DR BONAMY. — Effets heureux de lavements de sublimé dans la dysenterie coloniale.

M. LE DR BLAISOT. — Résultats d'expériences sur le pouvoir antiseptique et bactéricide du fluorure de calcium.

M. LE DR RAINGEARD. — Exposition d'une chéloïde cicatricielle du coup de pied enlevée d'un coup de bistouri sans chloroforme.

M. LE DR CHACHEREAU. — Etude sur l'état sanitaire de notre région pendant l'épidémie de choléra et analyses d'urine chez différents cholériques.

M. LE DR COUËTOUX. — Bave chronique chez l'enfant et chez l'adulte; cas de luxation du rachis avec sciatique gauche; cas de surdité par suite de chute sur l'épaule; rapport sur la topographie médicale; théorie de l'action nasale sur les lésions oculaires; examen de l'audition au Conseil de revision.

M. LE DR SIMONEAU. — Cas curieux de grippe; présentation d'une phalange de l'index muni de son tendon fléchisseur propre arraché un peu au-dessus du poignet.

M. LE DR DIANOUX. — Exposition des affections de l'œil dans les fièvres graves.

Le nombre et l'importance des travaux ont une suffisante éloquence : nos collègues de la Section de Médecine peuvent être fiers de leur année.

Au-dessus du mal du corps, le mal de l'âme.

Ce dernier, M. Julien Merland l'a étudié et nous a livré le fruit de ses réflexions dans *Souvenir judiciaire* et dans *Les douleurs morales*.

*Souvenir judiciaire*. Un fait arrivé à lui-même au début de sa carrière de magistrat, raconté avec une émotion pénétrante et qui prouve que dans les pires bas-fonds peut se rencontrer un filon d'or.

*Les douleurs morales*. Une discussion des théories de M. le Dr Rochard. Celui-ci n'avait considéré la douleur qu'au point de vue physique; M. Merland a réparé son oubli en examinant la souffrance du cœur, la plus atroce. Il y avait là de belles pages à écrire et notre collègue n'y a point manqué. Après avoir, en psychologue subtil, étudié les différentes causes et les différents effets des intimes tortures de l'âme, M. Julien Merland indique lui-même trois remèdes : la Religion, la Charité et le Travail. Pourquoi n'ajoute-t-il pas le Temps et le Bonheur? Car c'est le privilège des douleurs morales d'être rarement éternelles.

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure, président du Comité d'études et de vigilance pour le phylloxera, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie, correspondant de l'Académie de Médecine, M. Andouard trouve encore le moyen d'apporter à vos séances les derniers résultats de ses savantes études. Vous savez, Messieurs,

quelle autorité notre collègue a dans le monde scientifique, et vous vous rappelez de quel intérêt furent ses communications sur une plante encore peu connue : l'Arachide.

Importée en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle provoqua à Mont-de-Marsan un enthousiasme original : chaque membre de la Société d'Agriculture s'engagea par écrit à semer environ 13 kilogrammes de graines. C'est une plante dont l'importance est plutôt industrielle qu'alimentaire. Son huile entre dans la fabrication du beurre artificiel dans les proportions de 30 à 50 p. %, et dans la fabrication du chocolat à bon marché pour un tiers. De là, l'accroissement des importations : 600 kilogrammes en 1830, deux cent millions en 1891. Tout cela est accompagné de détails techniques sur les labours, sur les fumures, d'analyses physiques et chimiques où M. Andouard apporte cette scrupuleuse exactitude et cet amour sincère de la science que tous lui connaissent.

Revenons à la poésie avec ces belles paroles de M<sup>me</sup> Adine Riou : « Les roses ont toujours fleuri, les rossignols toujours chanté. Il a dû en être ainsi des femmes... La femme bretonne est essentiellement poète : toute sa vie est remplie par les rêves divins. »

Vous avez dit vrai, Madame, en parlant des autres ; vous eussiez dit plus vrai en parlant de vous-même. Combien d'écrivains qui portent un nom célèbre dans les lettres françaises, — Pitre-Chevalier, Jules Janin, Saint-René-Taillandier, Henri de Bornier, Lacordaire, Theuriet, Banville, Roumanille, Mistral, Lamartine, Hugo, Eugène Manuel, pour ne citer que ceux-là, — combien d'écrivains ont pensé cette phrase, en vous lisant, et l'ont redite en d'autres termes !

Vous aviez chanté les vingtièmes années et leurs joies parfois poignantes dans *Passion* ; les trentièmes années

parfois désolées dans *Après l'amour* ; les larmes des mères en deuil dans *Les fleurs du passé* ; les aspirations de votre foi de chrétienne, dans les *Légendes bibliques et orientales*. Puis, un jour, un sentiment nouveau est né dans votre âme, ce sentiment que seules savent les grand'mères et que vous avez traduit avec une douloureuse intensité d'émotion.

Je n'ose, Madame, me risquer à lire vos vers. Que ceux qui vous ont entendu les dire avec cette voix qui met un frisson et qui est une musique, me soient indulgents :

### LA GRAND'MÈRE.

C'est la mi-juin. On fauche dans la plaine.

Le ciel est chaud. Un tout petit enfant

Dans le foin joue et court à perdre haleine.

Sur l'herbe en fleurs il monte triomphant :

— « Tu vas tomber ; descends de cette meule,

» Lui dit sa mère ; allons ! obéis-moi. » —

Mais le bambin aperçoit son aïeule.

Il veut courir et jette un cri d'effroi :

Il est tombé ! — « C'est bien fait, dit la mère,

« Car Dieu punit les désobéissants ! » —

L'enfant, trouvant la parole sévère,

Crie : — « O Mémé ! » — Dans ses bras caressants

La vieille femme a pris le petit être :

— « Viens, mon chéri, mon enfant, mon bijou ;

» Ne pleure pas : dans ton soulier, peut-être,

» Je vais trouver une épine, un caillou ? » —

Les bas ôtés, un des pieds semble rouge :

— « Fais voir ton mal ! » — L'enfant dit : — « Ce n'est rien.

« Quand tu me prends, Mémé, vois si je bouge ?

» Câline-moi, dis que tu m'aimes bien ! »

La vieille, alors, par dessus ses lunettes,

Regarde et craint qu'à ces propos si doux

La mère ait pris quelques peines secrètes.

— « Non, dit-elle, son cœur n'est point jaloux ;

» Je me trompais!... » — Elle se sent heureuse,  
 Baise en riant les deux petits pieds nus,  
 Chante à l'enfant, de sa voix basse et creuse,  
 Tous les vieux airs qui lui sont revenus.

— O jeune mère, à ce rayon qui baise  
 Laissez l'enfant : Vous avez l'avenir.  
 Mère, pitié pour la dernière ivresse  
 Qui monte au cœur de ceux qui vont mourir !

Pourquoi, Madame, ce dernier cri, très beau certes, mais d'une beauté dont on souffre?

Les grand'mères vivent d'une vie nouvelle, une vie qui a sa jeunesse et son âge mûr. Ne hâtez pas cette jeunesse, n'y portez pas les songes endeuillés.

Un savant et un sage, tel est bien notre aimable et dévoué bibliothécaire, M. Emile Viard.

Le savant nous apportait, à la fin de l'année dernière, cet ouvrage couronné dans plusieurs Académies, honoré de médailles d'argent et d'or, et d'une souscription de M. le Ministre de l'instruction publique, et où, en pas moins de 1,400 pages, sont étudiés *Les Vins* : histoire, vinification, résidus, analyse et falsifications. Toute la presse scientifique française a salué cet ouvrage ; et, récemment, une revue espagnole, rencontrée je ne sais comment, m'apprenait dans le même numéro, en quelle estime on tenait au-delà des Pyrénées, le *Traité des vins* de M. Viard et le *Traité de pharmacie* de M. Andouard.

Le sage est d'une philosophie extrêmement apaisée et indulgente. J'imagine que si jamais une critique, — fût-elle la plus injuste ! — venait à l'atteindre, sa sagesse ne se démentirait pas. Mais voilà qu'un jour une critique a été faite, qui atteignait non pas lui personnellement, mais sa chère Société Académique, et qui venait de quelques amis. A ces quelques amis il répondit par une juste plaidoirie.

Messieurs, je termine.

Embarrassé pour trouver les paroles de début, je ne le suis pas pour trouver celles de la fin. Je les prends au meilleur de moi.

Avec le cœur, du fond du cœur, je vous remercie, Messieurs et chers Collègues, de l'accueil si flatteur que vous avez eu la bonté de faire à un jeune homme arrivé de la veille dans votre ville, inconnu, qui peut-être ne sera qu'un étranger de passage, et qui ne vous aura apporté autre chose que sa bonne volonté.

Si des jeunes gens, amis des Arts, des Sciences et des Belles-Lettres, n'osent venir à vous parce qu'ils ne se croient ni talent, ni savoir, qu'ils m'entendent et qu'ils osent. Ils trouveront parmi vous des sympathies éclairées et sûres qui les accompagneront dans les diverses branches d'études. Qu'ils ne craignent pas. Les aînés, les doyens eux-mêmes les choieront. Et aux heures les plus difficiles, les heures de bataille comme celle où je suis, ils auront toujours près d'eux, s'ils le désirent, l'avis prudent d'une amitié loyale et d'une vieille expérience.

EMILE OGER,

*Secrétaire général.*

---



# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS DES PRIX

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

PAR M. LE D<sup>r</sup> EUGÈNE LANDOIS, SECRÉTAIRE ADJOINT.

---

ANNÉE 1893.

---

MESSIEURS,

Au nombre des plaisirs qui viennent de loin en loin couvrir d'une note joyeuse le tumulte de la vie, il en est un plus délicat que tous les autres. C'est celui d'applaudir au succès, de distribuer des éloges, de décerner des palmes.

Aussi m'avez-vous confié une tâche bien douce et dont j'estime tout le prix en m'instituant votre interprète et en me chargeant, par un privilège immérité, d'offrir des couronnes à vos lauréats victorieux.

Mes remerciements vous sont acquis, votre bienveillance puisse-t-elle en égaler la sincérité.

J'aurais vraiment mauvaise grâce à me plaindre, Messieurs, favorisé comme je le suis par l'affluence des travaux qui sont venus briguer vos suffrages, par leur variété, par leur valeur enfin qui semble surpasser cette année le mérite de vos derniers Concours. M'en faut-il d'autres preuves que le nombre et la qualité des récompenses dont vous les avez jugés dignes.

Un volume imprimé et dix manuscrits se sont disputé les préférences de votre Commission. Je vais m'appliquer à les justifier devant vous.

Nous avons été contraints d'écartier sans jugement un manuscrit intitulé : *La Question juive*.

« Ce n'est pas une apologie de la race Juive, c'est seulement la défense d'une caste persécutée, entreprise au nom des principes chrétiens. »

L'auteur le déclare dès sa préface ; il ajoutera plus loin qu'en même temps son travail est une réponse

« Aux valets de la médisance et de la calomnie qui prêchent dans leurs livres ou leurs journaux la haine des hébreux. »

Fière de son indépendance et soucieuse de sa neutralité, la Société Académique ne pouvait accepter d'avoir à se prononcer sur cette œuvre, malgré l'effort qu'elle suppose, le but humanitaire qui l'inspire, l'étude passionnée dont elle témoigne.

Après cette élimination décrétée à regret, l'ouvrage présenté ne remplissant pas strictement les conditions du Concours, voici d'abord un drame en trois actes qui a pour titre : *Harold*, un sujet historique, vous le voyez, et je n'ai pas besoin d'adresser un long appel à vos souvenirs pour les fixer très fidèles sur une époque à jamais mémorable dans les *Annales de l'Angleterre*.

Harold, l'un des plus glorieux soutiens du trône d'Angleterre, retenu prisonnier à la cour du duc de Normandie, s'éprend d'amour pour sa fille. Pour conquérir la liberté, pour mériter la main de la princesse Adelize et devenir son fiancé, il acceptera tous les compromis. Il deviendra l'allié du duc dans ses prétentions les plus folles, lui promettant à l'heure propice le secours de son zèle pour lui livrer son pays et la couronne de son roi. Victime d'un piège odieux,

à peine a-t-il dans un engagement solennel juré sur les saintes reliques de trahir son pays, le remords l'obsède et l'intervention de l'archevêque Stigand parvient seule à calmer ses alarmes. Relevé de son serment et fort de son bon droit, il s'opposera aux vaines réclamations du duc Guillaume, quand, à la mort du roi Edouard, les acclamations unanimes du peuple auront placé entre ses mains les destinées du royaume. De là, un terrible conflit que termine la sanglante bataille d'Hastings. Harold est tué dans la mêlée, Adelize le retrouve expirant et se poignarde à ses côtés. Déjà la nuit projette ses ombres lorsque le duc de Normandie victorieux vient, suivi d'une escorte, visiter le champ de bataille et découvrir unis dans la mort le cadavre d'Harold et celui de sa fille. Le rideau tombe sur cette situation poignante et dramatique.

D'après cette courte analyse, vous pouvez vous convaincre que si l'auteur emprunte à l'histoire l'élément principal de son œuvre, il en modifie les traditions : nous ne saurions d'ailleurs lui en constituer un grief.

Dans l'ensemble, la conception est heureuse, le drame a du mouvement, l'action en est habilement conduite, l'intérêt discrètement ménagé ; ce sont là des qualités réelles qui rachètent amplement l'inexpérience de la mise en scène évidente au premier acte, des élans déplacés et sans réserve chez les principaux personnages ou bien encore certaines faiblesses indignes d'eux.

Vous conviendrez avec moi que la princesse Adelize subit trop aisément ce que j'appellerai « le coup de foudre » quand, à la vue d'Harold qu'elle aperçoit pour la première fois, elle s'écrie :

- « Qu'il est beau, ce seigneur à la mine hautaine,  
 » Je me sens tout émue et déjà dans mon cœur  
 » Il n'aurait qu'à vouloir pour régner en vainqueur. »

J'aurais souhaité chez elle une discrétion de meilleur aloi, et plus loin de la part d'Harold, anciennement fiancé à la princesse Edithe, au cou de cygne, un peu de résistance au moins en face des déclarations d'amour intempestives qui lui sont adressées.

On pourrait être tenté d'attribuer à la jeunesse ces légères imperfections ; mais le souci de la forme, le relief du style, l'éclat des images, la bonne tenue et la grande facilité du vers ne sauraient être d'un débutant. Ils indiquent, au contraire, un esprit poétique cultivé et déjà très expert. « dans l'art dangereux de rimer et d'écrire. »

Je passerai sous silence un vers de treize pieds échappé par surprise, quelques rimes faibles, des consonnances pénibles à l'oreille dispersées çà et là, heureux d'oublier des défauts sans importance et clairsemés, fier surtout d'offrir au chantre d'Harold, au nom de la Société Académique, une médaille de vermeil.

Dans un genre historique comme Harold et de plus religieux, je vais à présent vous entretenir d'une pièce en vers : *La Tempête*, où le poète se cache sous une épigraphe tirée de la légende des siècles : « Que savons-nous ? Qui donc connaît le fond des choses ? »

Permettez-moi donc de vous entraîner à sa suite vers les régions ensoleillées de l'Orient et de vous transporter sur les rives du lac de Tibériade pour vous faire assister en spectateurs à la fameuse tempête dont l'Evangile rapporte les émouvantes péripéties.

C'est le soir d'une chaude journée. Voyez-vous au large, tout là-bas, cette barque fragile ? Elle porte Jésus et ses Apôtres.

- « Vers la rive lointaine, ils voguent l'âme en joie
- » Sur l'eau calme plissée à peine d'un frisson,
- » Rythmant l'agile effort des bras d'une chanson. »

Accablé par les ardeurs du jour, Jésus s'est endormi, car :

« Dans l'enchantement des beaux soirs, qui n'oublie  
» Les traîtrises de l'onde aux soupirs obsesseurs. »

Puis :

« Il est las d'avoir, dès l'aube, sous les flammes  
» D'un ciel sans ombre, erré sur les sables brûlants ;  
» Aux cœurs simples, aux cœurs fervents, aux cœurs dolents,  
» Jetant, semeur divin, l'éternelle parole.  
» Soas le vol de la brise indolente qui frôle  
» Son front pâle et se joue en ses longs cheveux d'or ,  
» Près de Pierre qui tient la barre, Jésus dort. »

Soudain des nuages s'amoncellent à l'horizon, et bientôt l'orage éclate terrible, menaçant d'engloutir dans les profondeurs de l'abîme les téméraires qui ont osé s'aventurer sur ses bords. Le naufrage est imminent et l'esquif va sombrer quand, à l'appel désespéré de ses fidèles disciples, Jésus ouvre les yeux, les rassure d'un sourire, puis, commandant en maître aux gouffres en démence, il apaise la tourmente et disperse les nuées.

Le récit est mené avec aisance et dénote une inspiration franche, un sentiment poétique à la fois juste et profond. Pour en achever la preuve, laissez-moi vous citer ce passage qui caractérise le style habituel de l'auteur :

« Brusquement la lueur sanglante d'un éclair  
» Jaillit sous une voûte immense de ténèbres  
» Et l'espace s'emplit de grondements funèbres  
» Qui s'épandaient d'échos en échos, longuement.  
» Au bruit de cette voix lugubre en un moment  
» Jusqu'aux confins des noirs horizons entendue,  
» L'ouragan se rua dans la morne étendue.  
» Dans les vents fous lâchés sur l'abîme écumant  
» Comme il fuyait d'un rude effort éperdument  
» L'esquif léger, le pauvre esquif aux frêles planches !

- » Mais de plus en plus haut, dressant ses crêtes blanches,
- » Le flot sur lui courait d'un galop furibond,
- » Le flot sauvage entra bientôt à chaque bond.

.....

- » Anxieux ils ramaient en silence et songeaient
- » Tous les yeux, fixement dardés, interrogeaient
- » Pierre qui, sous le fouet des embruns continus,
- » Debout, la barre au poing, la tête et les bras nus,
- » D'un regard clairvoyant de pêcheur, fouillait l'ombre. »

Au cours de cette description qui respire la vigueur et le mouvement, vous avez rencontré un riche coloris d'expressions, des figures brillantes, une heureuse recherche de l'harmonie imitative; enfin des qualités de premier ordre que traduit un véritable souffle.

Dois-je, à mon regret, compléter cette appréciation et vous dire qu'une telle œuvre présente des inégalités, que la seconde partie est inférieure à la première, que malgré la facilité de la forme dont la pensée reste toujours maîtresse, on pourrait relever quelques incorrections et des tournures risquées.

Emue de ces défauts, votre Commission, Messieurs, a vivement regretté de n'avoir pu juger l'auteur de *La Tempête* que sur cette seule poésie; mais, confiante en ses destinées et avec l'espérance de lui accorder dans un an une récompense plus digne de son talent, elle lui décerne ce soir une médaille de bronze.

• Sans quitter le domaine de la Muse, préférez-vous, Messieurs, des sujets plus légers. Je puis contenter vos désirs en vous présentant un manuscrit intitulé : *Jeunesse*.

Au rare mérite d'une verve originale, ici viennent se joindre les charmes d'un rythme harmonieux, le cachet d'une facture toujours élégante et la grâce de vers très lestement enlevés.

Ecoutez plutôt cette poésie pleine de délicatesse et de fraîcheur.

**TON RIRE.**

Ton rire, clair comme un grelot  
Tinte joyeux à mon oreille  
Et ma tristesse déjà vieille  
S'exhale en un dernier sanglot.

Ta chère lèvre qu'il déclôt  
M'apparaît coquette et vermeille.  
Ton rire clair comme un grelot  
Tinte joyeux à mon oreille.

L'ardente jeunesse est ton lot,  
Ta folle gaité m'enseuille,  
Et j'entends toujours, ô merveille,  
Quand je baise ton front pâlot,  
Ton rire clair comme un grelot.

Les poésies fugitives contenues dans cet ouvrage reflètent une vraie nature de poète, une âme mélancolique et rêveuse, un cœur débordant de tendresse qui cherche à puiser dans l'amour toutes ses inspirations.

Certes, je ne disconviens pas que

« De cette passion la sensible peinture  
» Soit pour aller au cœur la route la plus sûre. »

Mais faut-il que le tableau des sentiments exprimés ne revête pas par endroits un ton choquant ou des allures trop audacieuses, faut-il qu'un excès de galanterie ne vienne point autoriser l'auteur à une licence fâcheuse dans le choix des pensées, à une excessive liberté dans les détails de l'expression.

Votre Commission, Messieurs, a vu d'un œil sévère un écrivain personnel et d'un incontestable mérite, vanter sans

scrupule « l'envol des bonnets par dessus les moulins » et briguer ses faveurs dans huit pièces conservant la plupart les empreintes d'un goût mal épuré. Cette grave réserve énoncée, elle a voulu, dans sa justice, conserver le souvenir d'une œuvre de valeur et le perpétuer en accordant à son auteur une médaille d'argent.

En abordant les *Réveries*, c'est d'un jeune que je vais vous parler.

A côté de pièces un peu monotones, telles que *le Printemps*, *Soir d'automne* et *Bonheur*, où les pensées sont naïves et souvent fines et délicates, il en existe d'autres d'un ordre plus élevé que dominant à la fois un esprit enclin à la satire et des tendances philosophiques. Mais, à l'indignation souvent trop prompte et mal contenue, on soupçonne aisément une âme de novice. L'expérience s'acquiert avec l'âge et si l'exécution n'est pas toujours parfaite, vous avez excusé d'une façon bienveillante les négligences commises. Le temps et le travail en auront vite raison.

Armés de cet espoir, vous avez voulu saluer à son aurore un poète naissant, encourager ses aspirations, favoriser son zèle, couronner ses efforts.

Ne soyez pas déçus en récompensant les *Réveries* par une médaille de bronze.

*Mes loisirs* contiennent un grand nombre de pièces variées, humoristiques, enfantines ou religieuses. Dans un excès de modestie, l'auteur les a voilées sous la devise : « Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. »

Pour combler tous ses vœux, votre Commission lui prodigue à la fois et ses conseils et ses éloges. Elle eût souhaité plus de relief dans le choix des sujets, plus de nouveauté dans les aperçus. L'idée est trop souvent absente à moins qu'elle ne se traîne dans une banalité fâcheuse. A côté de cela, beaucoup de correction. La rime obéit en esclave ; elle



accourt toujours fidèle, mais le vers suit le vers avec une facilité excessive et presque regrettable. C'est un écueil dangereux à fuir.

Avec une autorité qui surpasse la mienne, vous nous disiez l'année dernière à cette place, mon cher Secrétaire général, que de la poésie trop facile et de la poésie négligée constituent une seule et même chose. Votre opinion traduit si fidèlement ma pensée que je me sens tenté de commettre un larcin à vos dépens et d'appliquer au recueil dont je m'occupe votre propre jugement.

Je ne veux pas insister davantage, très empressé à reconnaître dans le nombre, des strophes d'une tournure agréable. Vous en jugerez par celles-ci :

- « N'ôtez pas à l'enfant sa croyance naïve,
  - » Laissez-le croire encor que c'est le bon Jésus
  - » Qui, chaque année, au jour où la Noël arrive,
  - » Vient remplir les souliers de ses petits élus.
- 
- » Laissez croire au mutin que quand il n'est pas sage,
  - » Son ange pleure tant qu'il a les yeux rougis.
  - » Laissez-le croire enfin, quand il fait de l'orage,
  - » Que c'est le bon Jésus qui gronde en Paradis. »

*Mes loisirs* ont été estimés dignes d'une mention honorable.

J'ai presque atteint le terme de mon voyage poétique et je vais en franchir la dernière étape en vous rendant compte du poème *la Lande fleurie*. C'est une traduction de légendes et de chansons bretonnes, une réminiscence lointaine et bien pâlie des œuvres de Brizeux. Si nous reconnaissons à l'auteur le mérite d'une originalité savoureuse, nous ne saurions, sans conteste, admettre l'esprit novateur qui l'anime et le conduit à bouleverser les lois les plus élémentaires et les plus sacrées de la prosodie : Lui croyez-vous le souci de réduire

la Muse aux règles du devoir ? Nullement. C'est en parfaite connaissance de cause qu'il supprime la césure et détruit l'hémistiche sous le fallacieux prétexte de chercher des effets. Est-il donc assuré de les obtenir partout ?

A son avis, la prose est faite pour être lue, la poésie pour être chantée. Le rythme est son seul but. Aussi, par un mépris hautain des rimes masculines et féminines nous le voyons amené à faire rimer, par exemple, amour avec bravoure et viatique avec trafic. Dans un excès d'indulgence, vous eussiez peut-être toléré ce défi si vous aviez trouvé les compensations légitimes qui vous étaient promises. Je veux parler de l'harmonie du rythme.

Franchement, l'avez-vous rencontrée dans des vers qui débutent ou se terminent par « les contacts dégradants, » « le don divin du rêve » et « l'antique candeur » ou bien dans ce quatrain :

« Deux mille ans sont passés et deux mille ans d'oubli  
 » Nous ont laissé jusqu'à ce jour ce bloc superbe ;  
 » Mais les barbares vont bientôt fouler cette herbe  
 » Car le temps prédit par Merlin est accompli. »

D'ailleurs, si l'harmonie reste vraiment l'unique préoccupation du poète, comment supporte-t-il la consonnance d'un « roc » et d'une « voix rauque. » Je passe sous silence une strophe absolument dépourvue de sens dans la pièce intitulée *le Jardin des vingt vierges* » et des répétitions de mots trop fréquentes. Entre autres, je vous signale un abus excessif de lys, de roses et d'azur, relevant en quelques vers : des vagues d'azur, du velours d'azur, un ciel d'azur, des fleurs d'azur. Malgré moi un vieux souvenir classique me hante et je vous demanderais volontiers :

« Aimez-vous la muscade ? On en a mis partout. »

Votre Commission, néanmoins, désireuse de récompenser du même coup le travail considérable qui lui a été soumis et l'idée personnelle qui l'inspire, offre à ce manuscrit une mention honorable.

Je ne m'attarderai point à déplorer un essai malheureux adressé à la mémoire d'Elie Delaunay par un auteur que son astre en naissant n'a point créé poète et que nous allons laisser bénéficier de l'anonyme.

Il établit en principe qu'un peuple, pour rester grand, doit posséder le culte de ses grands hommes : Nous souscrivons à cette idée ; mais pourquoi, dans son expression, ce style emphatique et pompeux, pourquoi ces retours d'hémistiches ou de vers tout entiers, pourquoi ces innombrables chevilles intercalées dans le seul but d'assurer la mesure, enfin pourquoi ces épithètes d'une désespérante faiblesse ? Personne n'ignore ici que Paris est grand et que la Seine le traverse.

Le temps presse et j'ai hâte d'ajouter quelques mots sur les ouvrages en prose du Concours, honteux de captiver plus longtemps vos loisirs et de forcer votre attention.

Je me sens mal à l'aise pour vous parler d'une étude critique sur la suppression du formulaire. Sous l'épigraphe qui dissimule l'auteur : *Favet Neptunus eunti*, j'ai deviné la plume de l'un de mes frères d'armes, joyeux de reconnaître en lui une âme compatissante à l'infortune, prompt à réclamer, au nom de l'égalité devant la mort, une dispense plus large de secours aux déshérités de ce monde.

Une telle générosité fait son éloge, mais ici ce n'était pas l'homme que devaient apprécier les membres compétents de votre Commission : c'était l'écrivain.

La thèse qu'il a soutenue réclamait dans sa défense moins de traits d'esprit et un raisonnement mieux nourri, moins d'entrain et plus de logique.

En outre, il y a çà et là des interprétations fausses, beaucoup d'exagération, d'impardonnables négligences dans la forme. L'ensemble, en un mot, n'a pas su mériter vos faveurs.

Je vous sou mets maintenant un long et consciencieux travail : *De l'influence exercée par la navigation à vapeur sur les relations internationales.*

C'est un patient ouvrage de statistique qui s'étend de 1820 à 1890, c'est une étude comparative du développement de la navigation à vapeur et de la diminution progressive du nombre des voiliers en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Peu d'attraction pour le lecteur, mais en revanche une qualité grave qu'on aime à rencontrer — le sentiment de l'utile. — Au texte sont adjoints des tableaux indiquant par année, pour chaque nation, les tonnages de navires, les constructions nouvelles, les importations et les exportations. L'auteur vérifie son épigraphe : « La voile et la vapeur ont conquis l'Océan. » Mais, est-il rien de nouveau sous le soleil? Dans une ode que vous connaissez tous, il y a dix-huit siècles, Horace disait déjà que la prudence du ciel a bien vainement séparé par l'Océan les diverses parties du monde,

» ..... Si tamen impiæ  
» Non tangenda rates transiliunt vada. »

Quelles que soient la sûreté des recherches et la valeur des sources interrogées, quel que soit le puissant intérêt qui se dégage de cette lecture, pour un centre commercial comme le nôtre, votre Commission, Messieurs, a dû résister au désir d'accorder à l'auteur la haute récompense qu'il semble mériter. Que lui manque-t-il donc? Le style, et plus que le style même : ce soin nécessaire qui force un écrivain à

revenir sur soi-même, à se châtier, à fuir du même coup les négligences et les faiblesses, à tirer enfin de l'importance de son sujet un accent et un langage dignes d'elle.

Pour paraître décente, la pensée réclame un vêtement et vous n'ignorez pas qu'elle-même, la vérité, ne saurait se soustraire à cette obligation sans blesser vos regards par sa nudité.

Sous cette pénible impression, avec la tristesse d'avoir à modérer ses éloges, la Société Académique décerne à ce manuscrit une médaille de bronze.

Pour clore ce compte rendu, j'ai réservé avec intention un volume de M. Etienne Destranges, sur *Le théâtre à Nantes, depuis ses origines jusqu'à nos jours*, — une œuvre unique en son genre et toute locale, vous le voyez. — Nous n'avions point avant lui d'étude complète sur cette question. C'est cette regrettable lacune qu'il est venu combler. Avec la compétence dont il a fait ses preuves en matière d'art musical, avec la connaissance profonde qu'il a des questions théâtrales, avec l'amour passionné du sujet qui l'inspire, il a su réunir avec un rare succès les documents épars, arrachant leurs secrets à nos archives municipales, dépouillant avec zèle les écrits de Mellinet, de Dugast-Matifeux ou de tant d'autres et récoltant partout les matériaux utiles.

Je n'entreprendrai point de vous tracer l'analyse d'un tel ouvrage. Je ne saurais le faire sans sortir des limites qui me sont assignées. Qu'il me suffise de vous dire avec quelle joie profonde vous y trouverez tous, jeunes et vieux, le réveil de vos plus chers souvenirs.

N'allez pas croire qu'il s'agisse d'une compilation aride et laborieuse. M. Destranges a posé sur son livre le sceau de l'originalité; soit qu'il ait pris la peine de discuter les faits et de leur apporter le contrôle de ses recherches,

soit qu'il ait semé çà et là, dans des appréciations personnelles, les fruits d'une expérience acquise.

Déposez toute amertume et frappez vos poitrines s'il s'irrite en des termes violents de voir le public désertier le théâtre pour les spectacles forains et préférer aux chefs-d'œuvre des maîtres les grimaces des clowns ou les dislocations de l'homme-serpent.

Abandonnez toute rancune s'il a l'indignation facile, si ses attaques sont des coups droits pour sauvegarder l'honneur du passé, pour relever et maintenir le niveau de notre première scène.

Suivez enfin les membres de votre Commission et, joignant à leurs louanges vos chaleureux bravos, applaudissez à la médaille de vermeil grand module qu'ils sont heureux d'accorder aujourd'hui à M. Etienne Destranges.

J'ai terminé, Messieurs, et j'emporte l'espoir que des concurrents encore plus nombreux viendront dans un an faire appel à vos suffrages. Puissent-ils, par leur mérite, livrer à mon successeur une tâche aussi douce que la mienne et se montrer plus dignes encore de votre bienveillance.

---

## CONCOURS DE 1893

---

### RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

---

#### **Médaille de vermeil grand module.**

M. Rouillé-Destranges. — *Le théâtre à Nantes depuis ses origines jusqu'à nos jours.*

#### **Médaille de vermeil.**

M. Tyrion. — *Harold*, tragédie en 3 actes.

#### **Médaille d'argent.**

M. Blandel. — *Jeunesse*, poésies.

#### **Médailles de bronze.**

M. Maurice Legal, de Nantes. — *Réveries*, poésies.

M. Eugène Le Bœuf, de Paris. — *La voile et la vapeur.*

#### **Mentions honorables.**

M. Berthou, du Havre. — *La lande fleurie*, poésies.

M<sup>lle</sup> Caroline Brisset. — *Mes loisirs*, poésies.

---

# PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

## PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES POUR L'ANNÉE 1894.

---

1<sup>re</sup> Question. — Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2<sup>e</sup> Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

*(Bretagne et Poitou.)*

Les monuments antiques et particulièrement les vestiges de nos premiers âges tendent à disparaître. L'Académie accueillerait avec empressement les mémoires destinés à en conserver le souvenir.

3<sup>e</sup> Question. — Etudes historiques sur l'une des Institutions de Nantes.

4<sup>e</sup> Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

5<sup>e</sup> Question. — Les grèves et la question ouvrière.

6<sup>e</sup> Question. — Des égouts : leur influence sur l'hygiène.

7<sup>e</sup> Question. — Des moyens de transmission des maladies épidémiques et en particulier de l'influenza. — Moyens prophylactiques à leur opposer.

8<sup>e</sup> Question. — Transport de l'énergie par les moyens connus : câble téléodynamique ; air comprimé ou raréfié ; eau forcée ; électricité.

9<sup>e</sup> Question. — Des effets de la loi Béranger.

---

La Société Académique, ne voulant pas limiter son Concours



à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

*De morale,*  
*De poésie,*  
*De littérature,*  
*D'histoire,*  
*D'économie politique,*  
*De législation,*  
*De science,*  
*D'agriculture.*

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1894, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins, une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1894.

La Société Académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, décembre 1893.

*Le Secrétaire général,*

ÉMILE OGER.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> GOURRAUD.

---

EXTRAITS  
DES  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES  
pour l'année 1893.

---

*Séance du 7 décembre 1892.*

Allocution de M. Livet, président sortant.

Allocution de M. le Dr Gourraud, président entrant.

*Séance du 2 février 1893.*

Lecture, par M. le Dr Gourraud, président, d'une notice nécrologique sur M<sup>gr</sup> Le Coq, évêque de Nantes, membre de la Société Académique.

Lecture, par M. Oger, d'un rapport sur *Après le meurtre*, de M. Jean Tillault.

Lecture, par M. Dominique Caillé, d'un rapport sur *Les voix du passé*, poésies, par M. l'abbé Jehan Marbeuf.

*Séance du 13 avril 1893.*

Il est décidé qu'une délégation de la Société ira rendre visite à M<sup>gr</sup> Laroche, nouvel évêque de Nantes.

Admission de M. le Dr Saquet comme membre résidant (M. le Dr Samson, rapporteur).

Admission de M. l'abbé Marbeuf et de M. J. Courdil comme membres correspondants (M. Oger, rapporteur).

Lecture, par M. Oger, d'un rapport de M. Orieux, sur l'ou-

vrage de M<sup>gr</sup> Chevalier : *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours.*

Lecture, par M. Legendre, d'un rapport sur l'*Essai des origines de Nantes et du comté nantais*, par M. Orieux.

*Séance du 3 mai 1893.*

Hommage à la Société Académique, par son auteur, M. Morin, officier de la Légion-d'Honneur, bibliothécaire de la ville de Nantes, d'un ouvrage intitulé : *L'armée de l'avenir.*

Admission de M. Glotin comme membre résidant (M. Oger, rapporteur).

Admission de M. Maurice Schwob comme membre résidant (M. Viard, rapporteur).

Admission de M. Fraye comme membre résidant (M. Orieux, rapporteur).

Lecture, par M. Oger, de poésies de M. l'abbé Marbeuf et de M. Courdil.

Lecture, par M. Julien Merland, d'une étude intitulée : *Souvenir judiciaire.*

*Séance du 8 juin 1893.*

Admission de M. l'abbé Blanlœil comme membre résidant (M. Oger, rapporteur).

Lecture, par M. Viard, d'une étude sur *L'utilité pratique de la Société Académique.*

Lecture, par M. Oger, des poésies de M<sup>me</sup> Riom : *La Grand'Mère et Petit Polonais.*

Lecture, par M. Julien Merland, d'une étude sur *Les douleurs morales.*

*Séance générale annuelle tenue le 4 décembre 1893  
dans la salle des Beaux-Arts.*

Discours du président, M. le Dr Gourraud, sur le *Magnétisme*.

Rapport du secrétaire général, M. Emile Oger, sur les travaux de la Société pendant l'année 1892-1893.

Rapport du secrétaire adjoint, M. le Dr Landois, sur le concours des prix.

M<sup>me</sup> M... G..., M<sup>lle</sup> Dhasty, MM. Vilette, Allard, Bentz, Busson, Dorain, Jourdran et Morin ont prêté leur gracieux concours.

*Séance d'élections du 5 décembre 1893.*

Sont élus : MM. Joseph Gahier, président.  
le Dr Chachereau, vice-président.  
le Dr Landois, secrétaire général.  
Viaud, secrétaire adjoint.  
Delteil, trésorier.  
Viard, bibliothécaire.

*Séance complémentaire d'élections du 12 décembre 1893.*

MM. Chachereau et Viaud ayant refusé les fonctions de vice-président et de secrétaire adjoint, sont élus :

MM. le Dr Ollive, vice-président.  
Glotin, secrétaire adjoint.

Le Comité central se trouve ainsi composé :

M. le Dr Gourraud, président sortant.

*Section d'agriculture.*

MM. Léon Vincent, Picq, Andouard.

*Section de médecine.*

MM. Guillemet, Samson, Chachereau.

*Section des lettres, sciences et arts.*

MM. Le Beau, Leroux, Oger.

*Section des sciences naturelles.*

MM. Gadeceau, Rauturau et Jollan de Clerville.

---

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Année 1894.

LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS.

SECTION D'AGRICULTURE,  
COMMERCE, INDUSTRIE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES.

Andouard.	Le Gloabec.	Renaud (Paul).
Cormerais.	Linyer.	De Ternay.
Cossé.	Picq.	Viard.
Delteil.	Pilon.	Vincent (Léon).
Goullin.	Poirier.	
Lechat.	Poulain (Clément).	

MEMBRES AFFILIÉS.

Gourraud, Ménier, Merland, Merlant (Francis).

SECTION DE MÉDECINE ET PHARMACIE.

Attimont.	Grimaud.	Ménager.
Barthélemy.	Guénel.	Montfort.
Blanchet.	Guillemet.	Ollive.
Boilfin.	Guillou.	Pérochaud.
Bonamy.	Hervouët.	Poisson.
Bossis.	Heurtaux.	Polo.
Bureau.	Jollan de Clerville.	Porson.
Chachereau.	Kirchberg.	Raingard.
Chartier.	Laënnec.	Rouxau fils
Cochard.	Landois.	Sacquet.
Couëtoux.	Lefevre.	Simoneau.
Dianoux.	Le Grand de la Liraye.	Samson.
Gauducheu.	Lunéau.	Teillais.
Gergaud.	Mahot.	Thibault.
Gourraud.	Maiberbe fils.	Valentin-Desormeaux.
		Viaud-Grand-Marais.

## SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

Coquet (abbé).	Joüon.	Rauturau.
Gadeceau.	Lopuscinski.	

## MEMBRES AFFILIÉS.

Bureau.	Viaud-Grand-Maraïs.
Le Beau.	Vincent (Léon).
Ménager.	

## SECTION DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS.

Baranger.	Gahier (Joseph).	Ménard (abbé).
Blandel.	Gahier (Stanislas).	Merland (Julien).
Blanœil (abbé).	Gendry (abbé).	Merlant (Francis).
Berthet.	Glotin.	Morel.
Caillé (Dominique).	Gondard.	Morin.
Caillé (Gustave).	Guillet.	Oger.
Delhoumeau.	Heurtin (abbé).	Orieux.
Dortel.	Hoiry.	Perdereau.
Eon du Val.	Joüon (François).	Ricordel (abbé).
Favry.	Larocque.	Mme Riom.
Feydt.	Le Beau.	Rouillé-Destranges.
Follioley (abbé).	Legrand.	Schwob (Maurice).
Fraye.	Leroux.	Tyrion.
	Livet.	Vincent (Alexandre).

## MEMBRES AFFILIÉS.

Chachereau.	Ollive.
Hervouët.	Poirier.
Linyer.	Poulain.

## Membres correspondants.

Blaizot.	Gahier (Emmanuel).	Marchand.
Courdil.	Guillot de Corson.	Priour de Boceret.
Delaney.	Llénas.	Saulnier.
Dugast-Matifeux.	Macasio.	Shirtliffe.
Ecot.	Marbeuf (abbé).	

**Bureau.**

Président.....	MM. J. Gabier.
Vice-président.....	Dr Ollive.
Secrétaire général.....	Dr Landois.
Secrétaire adjoint.....	H. Glotin.
Trésorier.....	Delteil.
Bibliothécaire-archiviste..	Viard.

**Membres du Comité central.**

M. le Dr Gourraud, président sortant.

*Section d'agriculture.*

MM. Léon Vincent, Picq, Andouard.

*Section de médecine.*

MM. Guillemet, Samson, Chachereau.

*Section des lettres, sciences et arts.*

MM. Le Beau, Leroux, Oger.

*Section des sciences naturelles.*

MM. Gadeceau, Rauturau et Jollan de Clerville.



# TABLE DES MATIÈRES

---

Allocution de M. Livet.....	3
Allocution de M. le Dr Gourraud.....	4
<i>Culture de l'arachide en Egypte</i> , par A. Andouard.....	7
<i>De l'utilité de la Société Académique</i> , par M. Emile Viard.....	44
<i>Eloge funèbre de Mgr Le Coq</i> , par M. le Dr Gourraud.....	54
<i>Poésies</i> , par Mme Adine Riom.....	58
<i>Souvenir judiciaire</i> , par Julien Merland.....	61
<i>Les douleurs morales</i> ; réponse à MM. Rochard et Loiseau, par Julien Merland.....	66
<i>Poésies</i> , par M. Jehan Marbeuf.....	76
<i>Le plan primitif de Saint-Martin de Tours</i> , par Mgr Casimir Chevalier ; compte rendu par M. E. Oricux.....	93
<i>Bouquet de fiancé</i> , poésies, par M. J. Courdil.....	99
Rapport par M. Fraye sur les <i>grands poètes anglais</i> de M. l'abbé Blanlœil .....	115
Appréciation des journaux espagnols sur les travaux des membres de la Société Académique; traduction par Emile Viard.....	122
Expériences sur le <i>filtre Howatson</i> , par A. Andouard.....	130
<i>Situation du vignoble de la Loire-Inférieure en 1893</i> , par A. Andouard .....	139
Compte rendu des travaux de la Section de Médecine, par M. le Dr Valentin-Desormeaux .....	151
Discours sur <i>Le Magnétisme</i> , prononcé à la séance annuelle du 4 décembre 1893, par M. le Dr Gourraud.....	156
Rapport sur les travaux de la Société Académique, par M. Emile Oger.	172
Rapport sur le Concours des prix, par M. le Dr Eugène Landois.....	199
Récompenses décernées aux lauréats du Concours de 1893.....	213
Programme des prix pour 1894.....	214
Extraits des procès-verbaux des séances pour 1893.....	216
Liste des membres de la Société Académique.....	220

---

---

Mme ve Camille Mellinet, imp., pl. Piloni, 5. — L. Mellinet et Cie, sucs.

---



# EXTRAIT DU RÈGLEMENT

## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

---

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*. Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

---

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;

7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à MM. L. Mellinet et C<sup>ie</sup>, éditeurs et imprimeurs des *Annales*, place du Pilon, 5.

---











GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00621 8040

